



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture

• « Chaire UNESCO en prévention de
la radicalisation et de l'extrémisme violents »
• Université de Sherbrooke, Université Concordia,
• Université du Québec à Montréal

Étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone

ADIB BENCHERIF, LYDIE C. BELPORO ET DAVID MORIN



JANVIER 2022

POUR CITER CE RAPPORT

BENCHERIF, Adib ; BELPORO, Lydie C. et MORIN, David.

Étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone. *Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents, 2022.*

Nous tenons à remercier nos partenaires des différents centres de recherche pour leur contribution à ce projet qui a été réalisé en collaboration avec l'Institut d'études de sécurité (ISS), le Centre de ressources et d'appui du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents (CRÉA), le Centre africain d'études internationales, diplomatiques, économiques et stratégiques (CEIDES) et le Forum des sciences sociales appliquées (ASSF).



Nous tenons également à remercier madame Alessandra Bonci, monsieur Nicolas Hénin, monsieur François Vandeville et le professeur François Wassouni ainsi que les personnes suivantes pour leur contribution spécifique à ce rapport et à certains aspects de ce projet : Dre Sylvana Al Baba Douaihy, monsieur Emmanuel Lompo, Dr Pablo Madriaza, monsieur Jean Perreault et monsieur Aurélien Renier.

Avec le soutien financier de



Les propos énoncés dans cette publication ne sauraient en rien engager la responsabilité de l'Organisation internationale de la Francophonie [OIF], de la Fédération Wallonie – Bruxelles, du Gouvernement du Québec et du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères [MEAE], pas plus qu'ils ne reflètent leur prise de position officielle.

LES AUTEURS ET AUTEURE



Adib Bencherif

Professeur adjoint à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke et spécialiste de la violence politique au Sahel et en Afrique du Nord et chercheur associé à la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents (UNESCO-PREV).



Lydie C. Belporo

Candidate au doctorat à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et chercheuse associée à la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents (UNESCO-PREV).



David Morin

Professeur titulaire à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke et co-titulaire de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents (UNESCO-PREV).

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	8
1. INTRODUCTION	12
1.1 Contexte	12
1.2 Objectifs de l'étude et problématique	13
1.3 Cadre d'analyse et définitions clés	14
1.4 Études de cas : pays/régions cibles	15
1.5 Méthodologie et phases de la recherche	15
1.6 Consortium des équipes de recherche	20
2. PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE INTERNATIONALE	21
2.1 D'une logique sécuritaire à une approche préventive : une évolution paradigmatique	21
2.2 Approche de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents au niveau des institutions internationales et régionales	24
2.3 Hétérogénéité des dispositifs de prévention nationaux en Europe	26
2.4 Prévention de l'extrémisme violent en Afrique	29
2.5 Évaluations des programmes de prévention	33
3. ANALYSE DES STRATÉGIES ET DISPOSITIFS DE PRÉVENTION AU SEIN DE L'ESPACE FRANCOPHONE	37
3.1 Pluralité de contextes : entre tendances globales et particularismes	38
3.2 Stratégies nationales pour une mise en cohérence des politiques de prévention	39
3.3 Les trois niveaux de prévention	43
3.4 Jeunesse, genre et numérique	49
3.5 État de droit et gouvernance démocratique	50
3.6 Synthèse des défis et enjeux	51
4. PISTES D'ACTION	56
BIBLIOGRAPHIE	62
ANNEXE 1 – Questionnaire préliminaire ayant servi de base aux études-pays et entretiens semi-dirigés	65
ANNEXE 2 – Intervention de la Belgique et du Maroc	67

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ASA	African societal Analysis
ASSF	Forum des sciences sociales appliquées
BRaVE	<i>Building Resilience against Violent Extremism</i>
CAERT	Centre africain d'Études et de Recherche sur le Terrorisme
CAPREV	Centre d'aide et de prise en charge de toute personne concernée par les radicalismes et extrémismes violents
CAWTAR	Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche
CBLT	Commission du Bassin du lac Tchad
CCEPV	Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence
CEAT-UA	Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEIDES	Centre africain d'études internationales diplomatiques, économiques et stratégiques
Centre 4S	Stratégies de sécurité dans le Sahel-Sahara
CFPT	Centres de formation professionnelle et technique
CIPC	Centre international pour la prévention de la criminalité
CIPDR	Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation
CIPLEV	Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent
CMOP	Conseil multisectoriel d'orientation et de pilotage
CNDDR	Comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration
CNDH	Commission nationale des droits de l'Homme
CNLCT	Commission nationale de lutte contre le terrorisme
CODESRIA	Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
CPRMV	Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence
CRÉA	Centre de ressources et d'appui du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents
CSIL-R	Cellules de sécurité intégrales locales

DDP	Desistance and Disengagement Programme
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DDRRR	Désengagement, dissociation, rapatriement, réintégration, réinstallation/réconciliation
DFJP	Département fédéral de Justice et de police
EIAO	État islamique en Afrique de l'Ouest
EIGS	État islamique au Grand Sahara
FDS	Forces de sécurité
FES	EuroMesSco, Friedrich Ebert Stiftung
FrancoPREV	Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme
GCERF	Global Community Engagement and Resilience Fund
GICM	Groupe islamique combattant marocain
GICT	Groupe islamique combattant tunisien
GSIM	Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans
G5-Sahel	Organisation composée du Mali, du Niger, du Burkina Faso, du Tchad et de la Mauritanie
HACP	Haute autorité à la consolidation de la paix
HCRRUN	Haut-Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale
ICG	International Crisis Group
ICSR	International Peace Institute, International Center for the Study of Radicalisation and Political Violence
IGC	International Crisis Group
IMMRC	Interculturalism, Migration and Minorities Research Center
ISD	Institute for Strategic Dialogue
ISS	Institut d'études de sécurité
LASDEL	Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local
NOSO	Régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest
OCAM	Organe de coordination pour l'analyse de la menace
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OING	Organisations internationales non gouvernementales
ONG	Organisations non gouvernementales
PACT	Plan d'action contre le terrorisme
PART	Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme
PEV	Prévention de l'extrémisme violent

PLAT	Plan de lutte antiterroriste
PNPR	Plan national de prévention de la radicalisation
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PREVEX	Preventing violent extremism, North Africa and the Sahel
RPC-PREV	Réseau des praticiens canadiens pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents
SGNU	Secrétaire général des Nations unies
SNPREV	Stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent
TFN	Taskforce nationale
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
USAID	Agence de développement des États-Unis
USIP	United States Institute of Peace

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Évolution des études évaluatives par année et par continent
Figure 2	Pourcentage d'études évaluatives par niveau de prévention, par continent et par type d'extrémisme

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Les expertes et experts et les pouvoirs publics sont aujourd'hui unanimes pour souligner l'importance de prévenir la radicalisation et l'extrémisme violents. Fondé sur ce constat nourri par les rapports, déclarations et résolutions issus de diverses instances, dont l'Assemblée générale des Nations unies, le Comité exécutif de l'UNESCO, la Conférence de haut niveau contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ainsi que le XVI^e Sommet de la Francophonie, le Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme (FrancoPREV) a été lancé en 2018. En collaboration avec l'OIF et des parties prenantes, il a diligencé une étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone.

Cette étude a été menée par un consortium de centres de recherche francophones : la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents [Chaire UNESCO-PREV], l'Institut d'études de sécurité [ISS], le Centre de ressources et d'appui du Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents [CRÉA], le Centre africain d'études internationales diplomatiques, économiques et stratégiques [CEIDES] et le Forum des sciences sociales appliquées [ASSF].

Ce rapport met en lumière les points saillants de cette étude internationale en se basant sur les recherches documentaires et de terrain conduites par les centres dans les pays suivants : Belgique, Cameroun, Canada, Maroc, Niger, Togo et Tunisie. Ces sept études de cas ont chacune fait l'objet d'un rapport-pays rédigé par le centre qui en avait la charge. Le rapport final présenté ici offre, quant à lui, une analyse transversale et critique de ces études à partir d'une revue de la littérature, des rapports-pays et de trois ateliers lors desquels les résultats ont été discutés.

La première partie de ce rapport présente le contexte de la recherche, ses objectifs ainsi que les stratégies et la méthodologie employées dans cette étude. Une revue de la littérature internationale est ensuite proposée dans la seconde partie pour rendre compte de l'état des lieux de la prévention de la radicalisation menant à la violence au niveau global. À la lumière des études de cas effectuées dans ces sept pays, dans sa troisième partie, ce rapport offre une analyse des stratégies, programmes, outils et dispositifs de prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Nous en résumons ci-dessous les principaux résultats en nous concentrant sur les enjeux et les défis relevés (section 3.6).

- Un premier défi réside dans l'absence de consensus dans la définition ou la compréhension du phénomène de la radicalisation entre les différentes personnes. L'objet de la prévention n'est pas toujours suffisamment circonscrit et les objectifs pas toujours clairement identifiés, ce qui est pourtant primordial dans la structuration d'une stratégie nationale en matière de prévention de l'extrémisme violent (PEV). Loin d'être théorique, cet enjeu peut se traduire non seulement par des divergences sur le « problème » auquel on fait face, mais aussi sur les solutions envisagées pour y remédier.
- On note un autre débat sur la compréhension du phénomène concernant la relation de cause à effet entre les conditions structurelles (inégalités socio-économiques, gouvernance, revendications communautaires, etc.) et les causes de l'engagement dans l'extrémisme violent. L'analyse fine des causes, variables et de l'engagement dans la violence extrémiste demeure, à cet égard, un défi. Quoi qu'il en soit, dans plusieurs pays à l'étude, les questions d'éducation et de développement socio-économique sont considérées comme faisant partie intégrante des dispositifs de prévention de la radicalisation qui visent des populations paupérisées et vulnérables.
- Un autre enjeu réside dans la tension entre les approches sécuritaires et les approches de prévention et d'intervention psychosociale. Si ces perspectives sont complémentaires, la priorité qu'on leur accorde dans un environnement limité en termes de ressources a un impact sur la mise en œuvre effective des stratégies nationales. À cet égard, un cadrage sécuritaire dominant, qui tend à subsumer la démarche préventive, demeure dans les pays à l'étude.
- Les États sont exposés à des menaces et des défis fort différents. Dès lors, on observe une grande disparité dans les dispositifs de prévention au sein de l'espace francophone. Certains pays ont développé, voire mis en œuvre une stratégie nationale, alors que d'autres ne l'ont pas formalisée ou sont en réflexion. Dans ce contexte, l'enjeu est d'inscrire l'ensemble des États francophones dans une conversation globale sur la prévention afin d'échanger sur la diversité des situations rencontrées et sur les leçons apprises concernant les dispositifs de prévention.
- L'approche par niveaux de prévention, choisie dans les termes de référence de l'étude, n'est de facto pas mobilisée par nombre d'États et critiquée par certains acteurs et actrices qui l'utilisent dans d'autres.
- De manière générale, l'intégration des questions de gouvernance démocratique, d'État de droit et de droits de la personne dans les pratiques de PEV est jugée encore lacunaire. Cet enjeu constitue pourtant un élément clé de la relation de confiance, nécessaire à la mise en place de dispositifs de prévention efficaces, entre les pouvoirs publics et l'ensemble des autres acteurs et actrices, à commencer par les organismes de la société civile et les bénéficiaires des programmes de prévention.
- Si de nombreux programmes de prévention touchent les jeunes et les femmes, ces groupes sociaux sont principalement appréhendés comme des populations vulnérables ou à risque. L'enjeu est toutefois moins d'avoir des personnes représentantes, souvent symboliques, de ces groupes au sein des différents comités, mais de les intégrer dans la prise de décision et de développer des programmes qui permettent de renforcer leur rôle au sein de la société et des communautés.

- ⬆ Le traitement de la question du numérique et de la radicalisation en ligne demeure lacunaire. Dans certains pays, on a peu de données probantes quant au rôle réel de la radicalisation en ligne. Dans d'autres, il existe peu, voire pas d'initiatives en PEV en ligne et ce sont souvent des interventions ponctuelles qui ne s'inscrivent pas dans la durée. De plus, les initiatives en matière de prévention sur les réseaux sociaux numériques font rarement l'objet d'évaluations rigoureuses.
- ⬆ La radicalisation religieuse ou politico-religieuse constitue un enjeu pour plusieurs des pays à l'étude. Certains d'entre eux partagent la particularité d'avoir restructuré leurs institutions religieuses pour renforcer une culture de la tolérance et institutionnaliser des discours modérés par les cadres religieux. Il serait nécessaire d'effectuer une évaluation approfondie de ces programmes pour apprécier les évolutions des pratiques de l'ensemble des cadres religieux.
- ⬆ Le phénomène des « retournants » constitue un enjeu, en particulier les défis associés à leur réinsertion sociale. La diversité des trajectoires et des statuts exige la mise en place de stratégies différenciées de la part des États. La question de la stigmatisation sociale se pose avec acuité.
- ⬆ Les organisations internationales et régionales jouent un rôle dans la réflexion autour de la prévention de la radicalisation. Certaines lignes directrices et quelques programmes développés sur le plan régional en matière de PEV ont été évoqués, à l'instar du G5-Sahel, du Conseil de l'entente, de la Commission du bassin du lac Tchad ou de quelques initiatives plus spécifiques (PNUD, Suisse, etc.). Toutefois, la prévention reste à être améliorée du point de vue régional. Les initiatives transfrontalières communes demeurent rares. L'arrimage entre les stratégies nationales et les initiatives régionales, surtout, ainsi que leur opérationnalisation demeurent un défi.
- ⬆ La collaboration et la coordination entre les différents acteurs et actrices impliqués dans les dispositifs de prévention constituent aussi un défi. On note de très faibles collaboration et coordination, d'une part, entre les secteurs ministériels et, d'autre part, avec la société civile. Dans ce dernier cas, la relation apparaît minime dans plusieurs pays et marquée par une méfiance réciproque.
- ⬆ Les programmes de prévention de la radicalisation sont assez souvent émulés en Afrique par des programmes développés par des actrices et acteurs non étatiques, le plus souvent issus de la société civile en partenariat avec des institutions ou des organisations non gouvernementales (ONG) internationales. Or, dans plusieurs pays, on constate un déficit de dialogue entre les personnes actrices étatiques et la société civile et une intégration assez faible de cette dernière dans les dispositifs mis en place par les États.
- ⬆ Les études soulignent le manque d'évaluation et de fonds alloués à celle-ci concernant les programmes de prévention. Lorsque des évaluations sont effectuées, elles semblent souvent destinées d'abord aux bailleurs de fonds et non aux actrices et acteurs de la prévention. Dès lors, on se prive de données probantes et de leçons apprises pour améliorer les programmes de prévention.
- ⬆ La plupart des actrices et acteurs impliqués dans les dispositifs de prévention de la radicalisation insistent sur les difficultés financières rencontrées et le manque de disponibilité de fonds pour penser et pérenniser les programmes de prévention sur le moyen et le long terme. Cela a un impact sur la fixation des objectifs et les indicateurs de réussite qui sont établis à court terme afin de rencontrer les exigences des bailleurs de fonds.

- ⤴ L'enjeu de la formation et de la professionnalisation des intervenantes et intervenants et des agentes et agents est une préoccupation pour plusieurs pays. Ceux-ci souhaitent des formations afin d'améliorer leurs pratiques, notamment pour celles et ceux qui ont dû intégrer le volet de la prévention dans leurs missions, comme dans le milieu carcéral, sans nécessairement avoir les compétences adéquates.
- ⤴ Un dernier enjeu transparait dans certaines études, à savoir le risque de basculer dans « le tout préventif ». Cela conduirait à intégrer dans la logique préventive des programmes très variés allant de l'insertion socio-économique aux dispositifs sécuritaires, en passant par les politiques en éducation. Cela reviendrait à normaliser l'intégration d'une forme de gestion permanente du risque radical ou extrémiste dans l'ensemble des programmes. Le risque est alors de rendre moins pertinente et efficace la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents.

Enfin, ce rapport propose 30 pistes d'actions formulées à l'attention des organisations internationales, régionales et sous-régionales ainsi qu'à des États et gouvernements (section 4). Notons que des pistes d'action plus spécifiques ont été développées par les différents centres partenaires dans chacun des rapports-pays. Nous invitons le lectorat à les consulter.



INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

Les expertes et experts et les pouvoirs publics sont aujourd'hui unanimes pour souligner l'importance de prévenir la radicalisation et l'extrémisme violents. Fondé sur ce constat nourri par les rapports, déclarations et résolutions issus de diverses instances, dont l'Assemblée générale des Nations unies, le Comité exécutif de l'UNESCO, la Conférence de haut niveau contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ainsi que le XVI^e Sommet de la Francophonie, le Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme (FrancoPREV) a été lancé en septembre 2018.

L'objectif général de FrancoPREV est de favoriser la compréhension commune des phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violents, le partage d'expériences de prévention, la concertation et le dialogue entre personnes praticiennes ainsi que le renforcement des capacités afin d'élargir les perspectives du débat sécuritaire en y intégrant la dimension de prévention de la violence en vue de l'établissement de sociétés apaisées. De manière

spécifique, FrancoPREV a pour mission de favoriser la capitalisation des savoirs et des savoir-faire, de mobiliser de l'expertise et de favoriser l'échange d'expériences afin d'inspirer et de renforcer les politiques publiques des États et gouvernements et des divers actrices et acteurs concernés et impliqués en matière de prévention.

Sur le plan de la recherche, beaucoup d'études ont été réalisées sur les facteurs de la radicalisation et de l'extrémisme violents. Toutefois, en se basant sur la littérature scientifique, provenant surtout de l'Afrique francophone, très peu d'études se sont focalisées sur les dispositifs de prévention en réponse à ces phénomènes violents.

Dans cette perspective, la présente étude sur les dispositifs¹ de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone a été initiée par FrancoPREV, l'OIF et d'autres parties prenantes sous la coordination de la Chaire UNESCO-PREV. Ce projet a d'abord donné lieu à la rédaction de sept rapports-pays (Belgique, Cameroun, Canada, Maroc, Niger, Togo et Tunisie) réalisés par les différents centres de recherche au cours de l'année 2021. Ces rapports ont été rendus publics. Puis, les résultats de ces rapports-pays, notamment leurs pistes d'actions, ont été discutés et consolidés lors de trois ateliers qui

¹ Par dispositif de prévention, nous entendons les stratégies, programmes et outils de prévention élaborés dans le but de réduire ou de supprimer les conditions de risque qui peuvent rendre un individu ou un groupe plus vulnérable à la radicalisation violente ou qui le poussent vers la récidive. Autrement dit, ce sont les dispositifs de prévention primaire, secondaire et tertiaire qui essaient de modifier les attitudes, les émotions ou les comportements de ces individus ou de ces groupes, des familles ou de l'entourage de ces individus et des intervenantes et intervenants travaillant dans ce domaine.

se sont tenus à distance, via Zoom, en novembre 2021. Y ont été conviés les rédactrices et rédacteurs des rapports-pays, les membres du vivier de FrancoPREV et quelques personnes expertes externes.

Finalement, la Chaire UNESCO-PREV a rédigé le rapport final de l'étude présenté ici. Ce dernier offre une analyse transversale et critique de l'étude internationale à partir d'une revue de la littérature, des rapports-pays et des ateliers. Ce rapport final a été réalisé par le Pr Adib Benchérif, Mme Lydie C. Belporo et le Pr David Morin. Les recommandations pertinentes, fondées sur des données probantes et ancrées dans les valeurs de la Francophonie qui en résultent, seront portées à l'attention des États et des gouvernements membres de la Francophonie.

1.2 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET PROBLÉMATIQUE

L'étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone a pour objectifs généraux de : réaliser un état des lieux et des enjeux des dispositifs de prévention dans différents pays francophones ; d'identifier des pratiques prometteuses et des leçons apprises et de présenter des conclusions et pistes d'actions susceptibles de concourir à l'établissement de recommandations définitives et partagées.

1.2.1 Objectifs spécifiques

Plus précisément, sur la base d'une grille d'analyse commune, l'étude s'est attachée à :

- Dresser un état des lieux des stratégies, programmes et outils de prévention dans l'espace francophone.
- Analyser, dans une perspective comparée, les pratiques en vigueur en la matière. Une attention particulière a été portée sur le numérique, l'égalité des genres, le rôle des femmes et des jeunes, la participation de la société civile et les enjeux de gouvernance démocratique.
- Identifier des besoins en matière de prévention [primaire, secondaire, tertiaire].

- Formuler des pistes d'actions contribuant à répondre aux besoins identifiés à l'issue des travaux de cette recherche et les soumettre à l'attention des expertes et experts de FrancoPREV.

1.2.2 Problématique

La question principale de cette étude est la suivante : *quelles sont les principales leçons apprises, bonnes pratiques et recommandations que l'on peut tirer des programmes de PREV au sein de l'espace francophone ?* Cette question principale implique de multiples sous-questions et concepts spécifiques.

À partir d'un travail de cartographie et de recensement des programmes existants, il s'agit de s'interroger sur les questions clés spécifiques comme suit :

1. Quelles sont les manifestations de l'extrémisme violent et dans quel contexte local, national ou régional s'exercent-elles ?
2. Existe-t-il des stratégies nationales de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents ?
3. Quels sont les programmes de prévention de niveau primaire, secondaire et tertiaire ?
4. Les programmes de prévention menés sont-ils en tension avec les principes de l'État de droit ? Existe-t-il des stratégies nationales ou des programmes de prévention qui visent à améliorer l'État de droit et la bonne gouvernance ?
5. Existe-t-il des programmes de prévention fondés sur l'usage du numérique et, en particulier, des réseaux sociaux ?
6. Quels sont les principaux acteurs et actrices impliqués dans ces programmes et quelles sont leurs responsabilités ?
7. Quels sont la place et le rôle spécifiques des jeunes et des femmes dans ces programmes, à la fois comme populations visées par ces programmes, mais également comme personnes actrices de leur développement et de leur mise en œuvre ?
8. Ces stratégies nationales ou programmes de prévention comportent-ils une dimension régionale ? Si oui, laquelle ?
9. Ces programmes ont-ils fait l'objet d'une évaluation ou, à tout le moins, d'un système de suivi-évaluation-reddition ? Si oui, selon quelle méthode et avec quels outils ?

10. Quelles sont les leçons apprises et les pratiques prometteuses sur le plan de la mise en place de programmes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents ?
11. Quelles pistes d'action pourraient être considérées en tenant compte à la fois du point de vue des praticiennes et praticiens et des chercheuses et chercheurs ?

1.3 CADRE D'ANALYSE ET DÉFINITIONS CLÉS

L'extrémisme violent ou menant à la violence consiste à approuver des opinions et à avoir recours aux actions violentes au nom d'objectifs idéologiques, religieux ou politiques (UNESCO, 2017). Par extrémisme violent, nous entendons donc la légitimation du recours ou le recours à la violence comme moyen d'action par un individu ou un groupe motivé par une conviction, quelle qu'elle soit. Dans le cadre de cette étude, et conformément au mandat de FrancoPrev, l'extrémisme violent considéré ici sera celui pouvant conduire au terrorisme.

Il convient ensuite de faire la différence entre *radicalisation* et *radicalisation menant à la violence* (RV) en suivant les pistes proposées par Schmid (2013). La radicalisation est un processus dynamique qui découle de la polarisation progressive d'idéaux politiques, économiques, sociaux ou religieux visant à rejeter ou à miner le statu quo. Elle peut conduire à des résultats positifs et négatifs pour les individus et la société, y compris des possibilités de changement social ou l'exacerbation d'un climat de confrontation entre personnes actrices ou groupes. Lorsque les moyens préconisés pour parvenir à la solution radicale impliquent de légitimer le recours à la violence ou d'envisager le passage à l'acte, il s'agit d'une radicalisation menant à la violence. Schmid considère que la radicalisation peut, par conséquent, être bel et bien démocratique, en revanche, l'extrémisme implique la « tendance à ne pas respecter l'État de droit et à rejeter le pluralisme dans la société » (Schmid, 2013, p. 8). La radicalisation est un processus entamé

notamment par des individus ou des groupes. À l'échelle sociétale, nous utilisons souvent le concept de *polarisations sociales*, qui est la division progressive de la société et de l'environnement social en différents groupes et sous-groupes dont l'identité est basée sur l'exacerbation de caractéristiques opposées liées à des concepts essentiels comme le sexe, la race, la religion, les opinions politiques, etc.

Par prévention, nous entendons tous les efforts menés visant à réduire ou à supprimer de manière durable les conditions de risque et les causes profondes qui peuvent rendre l'individu plus vulnérable à la radicalisation violente ou qui le poussent vers la récidive quand il s'agit d'une personne qui a déjà eu recours à la violence ou qui appartient à un groupe extrémiste. Les mesures de prévention de la radicalisation menant à la violence se distinguent donc des mesures de contre-terrorisme qui visent les menaces à la sécurité et l'empêchement ou la dissuasion des attentats. Les secondes sont souvent l'action directe de l'État ou de ses agentes et agents contre les terroristes ou leurs commanditaires (la destruction de camps d'entraînement terroristes, des représailles contre un État commanditaire, l'infiltration de groupes terroristes, etc.) Sur la base de modèles de santé publique, la prévention peut cibler la population générale non identifiée comme étant à risque (prévention primaire), les individus ou les groupes considérés à risque ou qui se retrouvent dans les étapes initiales de ce processus (prévention secondaire) ou les individus ou les groupes qui sont déjà engagés dans ce processus dans les phases finales, qui appartiennent à un groupe extrémiste ou qui ont commis des actes de radicalisation et d'extrémisme violents (prévention tertiaire).

Dans le cas de programmes de PREV, nous mettons également l'accent sur la distinction entre les programmes de prévention primaire et les programmes de prévention primaire ciblés. Ces derniers, bien qu'universels, visent une communauté spécifique. Dans le contexte de violence menant au terrorisme, nous utilisons les concepts de prévention de la radicalisation et prévention de l'extrémisme comme des synonymes pour cette étude.

1.4

ÉTUDES DE CAS : PAYS/RÉGIONS CIBLES

L'état des lieux porte sur des dispositifs tant gouvernementaux que non gouvernementaux, de prévention primaire, secondaire et tertiaire, dans les zones géographiques et pays suivants :

- Europe : Belgique
- Amérique du Nord : Canada
- Afrique du Nord : Tunisie, Maroc
- Afrique centrale et de l'Ouest : Cameroun, Niger, Togo

Le choix des pays a été orienté par des critères basés sur la représentativité géographique, l'accès au terrain, la diversité des expériences nationales au chapitre de la prévention, la valeur ajoutée de l'étude par rapport à la littérature existante et la contribution à la dynamique sous-régionale et régionale des politiques de prévention considérées. Des contraintes budgétaires ont été également prises en compte pour orienter ces choix.

1.5

MÉTHODOLOGIE ET PHASES DE LA RECHERCHE

Le but de cette étude est de répertorier les programmes de prévention qui ont été mis en place, jusqu'au moment de réaliser l'étude, au sein de certains pays de l'espace francophone.

1.5.1 Critères d'inclusion des programmes

Cette étude vise principalement les dispositifs institutionnels, soit les stratégies et programmes de prévention développés et mis en œuvre par les États ciblés dans l'étude. Toutefois, nous avons inclus également certains dispositifs non institutionnels, à

savoir des programmes développés par la société civile ou des organisations internationales, lorsque ceux-ci sont suffisamment importants et pertinents à titre de comparaison. Tous ces programmes devaient avoir pour but de réduire ou de supprimer les conditions de risque qui peuvent rendre l'individu plus vulnérable à la radicalisation violente ou qui le poussent vers la récidive quand il s'agit d'une personne qui a déjà eu recours à la violence ou qui appartient à un groupe extrémiste². Les programmes devaient être basés au sein des pays sélectionnés pour l'étude. Nous ciblons par conséquent les programmes de prévention primaire, secondaire et tertiaire³ qui essayent de modifier les attitudes, les émotions ou les comportements de ces individus ou de ces groupes, des familles ou de l'entourage de ces individus et des personnes intervenantes travaillant sur ce sujet. Ces programmes peuvent aussi intégrer le volet numérique comme outil de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents. Les programmes qui ciblent spécifiquement les jeunes et les femmes ont fait l'objet d'une attention particulière, de même que ceux relatifs à l'État de droit et à la bonne gouvernance. L'étude des différents programmes du point de vue national a servi aussi à mettre en lumière et en perspective les dispositifs régionaux dans les différents espaces francophones qui font l'objet de la recherche. En revanche, les programmes qui prennent en charge les victimes directes ou indirectes des actes de terrorisme ou de groupes extrémistes ont été exclus ainsi que l'évaluation des actions de contre-terrorisme qui visent directement l'empêchement des attentats. À l'exception des trois niveaux de prévention, il n'existe pas d'autres critères de classification de programmes à utiliser.

1.5.2 Stratégie de recherche et méthodologie

Cette étude internationale s'est basée sur trois stratégies de recherche :

- La *revue de la littérature scientifique* à partir des bases de données de la Chaire UNESCO-PREV ;
- La *revue de littérature grise* : études produites par des institutions nationales, organisations internationales, centres de recherche, etc. Le but est d'établir une bibliographie sur les ressources en prévention selon différentes catégories.

2 Voir les définitions clés utilisées dans la section précédente.

3 Idem.

- Les entretiens auprès des expertes et experts, membres des gouvernements et de la société civile reflétant la diversité de l'espace francophone.

1.5.3 Revue de la littérature scientifique et grise

Nous avons réalisé une revue approfondie de la littérature afin d'identifier des programmes de prévention dans les pays sélectionnés. Afin de faciliter la stratégie de recherche, nous avons utilisé, à titre d'exemple, la démarche booléenne suivante sur des bases de données publiques :

En français, les mots : Extremi* OR Radicali* OR "Extrem* Violent" OR Endocrin* OR Terrori* OR « Terror* Domestique" OR "Islam* Radical" OR "Extrem* Islam*" OR "Extrem* Relig*" OR Fundamentalis* OR djihad * OR Islami* OR Salaf* * OR "Loup* solitaire*" OR "acteur solitaire *" OR [combattant* AND [étranger* OR terroriste*] Extrême droite" OR Suprémac* OR "Néo-Nazi" OR Néonazi* OR Fachis* OR "Extrem* Gauch" OR Antifa* OR Anti-Semitis* OR Anarch* OR "Eco-terror*" OR Incel* OR "Al Qaeda" OR ISIS OR ISIL OR autres sigles de mouvements extrémistes référencés] and [Prevent* OR interven* OR repon* OR politique* OR program* OR stratégie* OR initiative* OR eval* OR procedur* OR effet* OR effect* OR succès OR réussi* OR résultat* OR reduc* OR traitem* OR contreterror* OR "contreterror*" OR "de-radicali*" OR deradical* OR disengage* OR CVE OR PVE OR Reintegr* OR Rehabilitat* OR reinsert*] AND OIF OR franc OR franç*.

Ces recherches ont exclu : [Cancer OR Maladi* OR Hématom* OR "Maladi* cardia*" OR "Insuffisan* cardia*" OR Cardiovasculaire* OR "Générat* de tourbillon*" OR "Transfer* de chaleur*" OR Os OR «Consolid* de fractur*" OR "Densit* osseu*" OR Épileps* OR "Scléro*" OR femin*].

Les résultats du présent rapport tirent principalement leurs sources dans des revues scientifiques telles que : *Afrique contemporaine, Agression and violent behavior, American psychologist, Cahiers de la sécurité et de la justice, Cahiers de géographie du Québec, Canadian Public Administration, Champ pénal, Conflict Studies Quarterly, Critical Studies on Terrorism, Dynamics of Asymmetric Conflict, Global Crime, International Journal, International journal of developmental science, International Multilingual Journal of Science and Technology, Int Rev Educ,*

International Review of Sociology, Journal for Deradicalization, Journal of International Women's Studies, Les Cahiers Dynamiques, Politique africaine, Le Journal des psychologues, Police Practice and Research, Politique étrangère, Race & Class, Revue Africaine sur le Terrorisme [CAERT], Revue Burkinabé de Droit, Revue canadienne des études africaines, Revue Internationale de Politique Comparée, Revue KALIAO, Studies in Conflict & Terrorism, Terrorism and Political Violence.

Afin d'augmenter le nombre de programmes dans chaque pays, nous avons effectué une recherche additionnelle approfondie de la littérature grise en utilisant Google. Cette étape et les suivantes ont été fondamentales, notamment dans le cas de pays africains, car une grande partie de l'expérience des programmes mis en place n'a pas été publiée dans des revues scientifiques. En outre, les sites Web des organisations travaillant de façon directe ou connexe dans le domaine de la radicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent au sein de l'espace francophone ont été consultés pour collecter d'autres documents afin d'enrichir l'analyse.

Ces organismes ont été sélectionnés à partir d'une cartographie de pôles d'expertise en prévention réalisée par la Chaire UNESCO-PREV de façon préalable (<https://chaireunesco-prev.ca/reseau/cartographie/carte-interactive>) et de l'information fournie par les partenaires. Il s'agissait notamment du African Human Rights Policy paper, Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme [CEAT-UA], Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence [CPRMV], Centre International pour la Prévention de la Criminalité [CIPC], Centre for studies in Islamism and Radicalisation, Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation [CIPDR], Conseil de l'Europe, Conseil de Sécurité des Nations unies, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique [CODESRIA], EuroMesSco, Friedrich Ebert Stiftung [FES], International Peace Institute, International Center for the Study of Radicalisation and Political Violence [ICSR], International Centre for Counterterrorism, International Crisis Group [ICG], Interculturalism, Migration and Minorities Research Center [IMMRC], Institute for Strategic Dialogue [ISD], G5-Sahel, Global Center on Cooperative security, Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, Mission de recherche Droit et Justice, PNUD, Preventing violent extremism, North Africa and the Sahel [PREVEX], ReDirect, Réseau des praticiens canadiens pour la prévention de la radicalisation et de

l'extrémisme violents (RPC-PREV), Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Resolve Network, Secrétariat général des Nations unies, Search for Common Ground, Sécurité publique Canada, Strong Cities Network, UE, UNESCO, United States Institute of Peace (USIP), USAID.

1.5.4 Entretiens

Les cinq équipes de recherche ont réalisé ou se sont appuyées sur des entretiens avec des expertes et experts des régions concernées afin d'enrichir la collecte des données sur les programmes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'entretiens semi-dirigés auprès des personnes chercheuses, intervenantes et preneuses de décision travaillant dans ce domaine dans les pays concernés. La confidentialité des personnes interviewées était garantie et assurée par chacun des centres de recherche.

Le choix et le nombre d'entretiens sont restés à l'appréciation des équipes de recherche. La liste ci-après présente une synthèse du nombre d'entretiens réalisés pour chaque rapport-pays.

- Pour la Belgique, 13 entretiens compréhensifs semi-directifs ont été réalisés auprès de 17 personnes entre les 5 et 25 mars 2021.
- Pour le Canada, 26 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'organisations canadiennes qui font de la prévention secondaire et tertiaire de la radicalisation et de l'extrémisme violents ainsi que sur des recherches internet visant à localiser et à documenter les dispositifs de prévention primaire œuvrant au Canada.
- Pour le Niger, 17 entretiens semi-directifs ont été menés à Niamey, des 22 au 27 mars 2021, avec des actrices et acteurs institutionnels, de la société civile et des partenaires internationaux.
- Pour le Togo, 14 entretiens semi-directifs ont été menés à Lomé, des 1^{er} au 8 mars 2021, avec des actrices et acteurs institutionnels, de la société civile et des partenaires internationaux ainsi que sur des entretiens téléphoniques complémentaires.
- Pour le Cameroun, 33 entretiens semi-directifs ont été effectués.

- Pour la Tunisie, 74 personnes ont été interrogées (30 entretiens semi-directifs, 3 focus groups et 17 entretiens libres) durant la période comprise entre les 10 février et 9 mars 2021.
- Pour le Maroc, 8 entretiens semi-directifs, réalisés auprès de personnes praticiennes entre les 1^{er} mars et 30 avril 2021, ont été mobilisés dans le rapport.

1.5.5 Analyse du rapport final

L'analyse des rapports-pays a tenu compte d'une revue de la littérature scientifique, de la littérature grise et des données obtenues sur le terrain. La coordination a mis à la disposition de chaque centre de recherche partenaire les documents principaux identifiés dans la littérature grise pour chaque pays. Les centres de recherche ont pu s'y référer dans le cadre de leurs études respectives. La coordination scientifique a aussi structuré un canevas, en discussion avec les centres de recherches partenaires, pour permettre la plus grande harmonie sur le fond et la forme entre les rapports-pays. Un suivi a été fait de manière régulière par la coordination pour chaque étude de cas, avant et après l'enquête sur le terrain des différentes équipes.

Les entretiens semi-directifs réalisés avaient, quant à eux, pour objectif de compléter l'information disponible dans les revues de littérature. Ils ont aussi permis d'accéder aux perceptions, aux observations et aux conclusions des actrices et acteurs locaux impliqués dans les politiques de prévention de la radicalisation, permettant d'être le plus haut fait des réalités actuelles sur le terrain.

Enfin, dans le présent rapport, l'analyse est principalement une approche « par le haut », se focalisant sur les initiatives mises en œuvre par les États. Néanmoins, une latitude a été laissée aux centres de recherches partenaires pour expliciter des initiatives faites par les sociétés civiles, permettant d'illustrer l'ensemble des programmes et dynamiques entre personnes praticiennes dans les pays respectifs.

1.5.6 Processus global de la réalisation de l'étude

ÉTAPE 1 – Préparation du cadre global de l'étude [Chaire UNESCO-PREV & centres de recherches partenaires] – Novembre-décembre 2020.

Pendant cette étape, la Chaire UNESCO-PREV a été en charge, en collaboration avec les différentes équipes partenaires, de la préparation du cadre global, c'est-à-dire de peaufiner et de préciser la méthode, notamment le cadre plus opérationnel (grille de codage, indicateurs, grille d'entretiens, etc.) ainsi que le plan de travail, le plan proposé pour les rapports-pays et le plan du rapport final présenté ici.

ÉTAPE 2 – Revue globale de la littérature scientifique [Chaire UNESCO-PREV] – Décembre 2020-avril 2021.

Pendant cette étape, la Chaire UNESCO-PREV a réalisé la revue globale de la littérature scientifique qui a servi à rédiger le chapitre 1 sur la prévention de la radicalisation menant à la violence à l'échelle internationale. En février 2021, la Chaire UNESCO-PREV a également fourni aux partenaires une liste préliminaire de programmes de prévention et de documentation dans les pays ciblés de l'espace francophone.

ÉTAPE 3 – Revue de la littérature grise et entretiens [centres de recherches partenaires] – Janvier-avril 2021.

Pendant cette phase, les partenaires associés à chaque région ont effectué leur propre recherche dans la documentation et auprès des organismes travaillant dans les pays concernés afin d'identifier les programmes de prévention de la radicalisation et des extrémismes violents.

Pendant cette phase, les partenaires ont notamment réalisé leur propre collecte de données, à travers de la documentation et des entretiens avec des personnes expertes des pays concernés pour identifier d'autres programmes de prévention mis en place dans l'espace francophone.

Enfin, les chercheuses et chercheurs et les assistantes et assistants de recherche de chaque équipe partenaire ont effectué des analyses thématiques du contenu du matériel récolté.

ÉTAPE 4 – Rédaction des rapports-pays préliminaires [centres de recherches partenaires] – Avril-juillet 2021.

Sur la base des données recueillies, chaque équipe de recherche a rédigé un rapport d'analyse préliminaire pour chacun des pays ciblés.

ÉTAPE 5 – Révision par la Chaire UNESCO-PREV – Juin-août 2021

Afin d'assurer la cohérence et une certaine uniformité dans le contenu et la présentation des rapports-pays, la Chaire UNESCO-PREV a procédé à une révision de chacun des rapports-pays. Elle a émis des commentaires et demandé, le cas échéant, des modifications aux équipes de recherche.

ÉTAPE 6 – Dépôt des rapports-pays finaux [centres de recherches partenaires] – Fin août-novembre 2021

À la suite de ce processus de révision, et après modifications, chaque centre de recherche a déposé son rapport-pays. La plupart des rapports-pays ont fait l'objet d'une révision linguistique puis tous ont été édités sur le plan graphique.

ÉTAPE 7 – Ateliers de restitution des résultats

Les résultats des rapports-pays ont été présentés lors de trois ateliers de travail distincts. Ils ont été commentés par des personnes expertes externes ou du réseau FrancoPREV. Les pistes d'actions ont notamment fait l'objet de discussions.

- Présentation des rapports-pays Togo, Niger et Cameroun par l'ISS et le CEIDES, 3 novembre 2021, Université de Sherbrooke (via Zoom). Rapports commentés par le professeur François Wassouni, expert en PVE/CVE de l'Université de Maroua, au Cameroun.
- Présentation des rapports-pays Tunisie et Maroc par l'ASSF, 9 novembre 2021, Université de Sherbrooke (via Zoom). Rapports commentés par monsieur Nicolas Hénin, consultant et formateur en contre-terrorisme et en prévention de la radicalisation et madame Alessandra Bonci, candidate au doctorat en science politique à l'Université Laval.

- Présentation des rapports-pays Canada et Belgique par la Chaire UNESCO-PREV et le CRÉA, 16 novembre 2021, Université de Sherbrooke (via Zoom). Rapports commentés par monsieur François Vandeville, conseiller diplomatique au Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation du Gouvernement français.

ÉTAPE 8 – Rédaction du rapport final [Chaire UNESCO-PREV et centres de recherches partenaires] – Novembre-décembre 2021

- Un rapport final a été rédigé. Il a pris en compte l'ensemble des résultats de la revue de la littérature, des rapports-pays et des ateliers. Un travail comparatif a été réalisé de la manière la plus systématique dans chaque section, tenant compte et développant aussi les particularismes de chaque étude de cas.

Échéanciers

	2020		2021											
	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Étape 1	■	■												
Étape 2		■	■											
Étape 3			■	■	■	■	■	■	■					
Étape 4				■	■	■	■	■	■	■	■			
Étape 5										■	■	■	■	
Étape 6												■	■	
Étape 7													■	
Étape 8												■	■	■

1.6 CONSORTIUM DES ÉQUIPES DE RECHERCHE

L'étude a été réalisée par un consortium de cinq structures de recherche : la Chaire UNESCO-PREV (coordination), l'Institut d'Études de sécurité (ISS), le Centre de ressources et d'appui (CRÉA) du Réseau de

prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents, le Centre africain d'Études internationales diplomatiques, économiques et stratégiques (CEIDES) et le Forum des sciences sociales appliquées (ASSF).

Consortium des équipes de recherche			
Structure	Pays	Livrables attendus	Auteurs et auteures
Chaire UNESCO-PREV	Canada	Rapport final	Adib BENCHERIF Lydie C. BELPORO David MORIN
		Rapport-pays Canada	Sarah OUSMAN Pablo MADRIAZA
		Coordination	David MORIN Sylvana AL BABA DOUAIHY
CRÉA	Belgique	Rapport-pays Belgique	François RINSCHBERGH
ISS	Niger	Rapport-pays Niger	Paul-Simon HANDY Adja Khadidiatou FAYE
	Togo	Rapport-pays Togo	Paul-Simon HANDY Michael MATONGBADA Adja Khadidiatou FAYE
CEIDES	Cameroun	Rapport-pays Cameroun	Christian POUT Junior Ezee ATANGANA Christiane Mireille MEVA'A Bana BARKA Gilles BISSI Hervé Yannick FOU DA
ASSF	Tunisie	Rapport-pays Tunisie	Abdelwahab BEN HAF AIEDH
	Maroc	Rapport-pays Maroc	Laila FATHI Farid EL ASRI

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE INTERNATIONALE

2.1 D'UNE LOGIQUE SÉCURITAIRE À UNE APPROCHE PRÉVENTIVE : UNE ÉVOLUTION PARADIGMATIQUE

La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme constitue un enjeu de premier plan dans plusieurs régions du monde. Conscients des limites d'une réponse strictement nationale, les gouvernements n'ont eu d'autre choix que de s'organiser progressivement à l'échelle régionale et internationale à travers diverses initiatives et stratégies dans le cadre de la lutte globale contre le terrorisme. À la suite des attentats du 11 septembre 2001 et face à la menace terroriste, l'approche sécuritaire et coercitive

a d'abord été privilégiée par la majorité des États. L'objectif est alors de mettre en œuvre des politiques de contre-terrorisme visant à l'atténuation de la menace, l'empêchement ou la dissuasion des attentats par des actions directes contre les groupes terroristes. Ces opérations visent aussi la destruction des camps d'entraînement de ces groupes, les éventuels États commanditaires et à infiltrer les groupes terroristes (Arce et Sandler 2005).

À la suite de l'attaque mortelle contre un cinéaste néerlandais aux Pays-Bas et les attentats survenus à Madrid et Londres en 2004 et 2005, l'essor du « terrorisme intérieur » – compris par les pouvoirs publics comme la multiplication d'actes terroristes commis par des ressortissantes et ressortissants nationaux sur leur territoire – a fait surgir la notion de radicalisation au cœur du débat public (Kundhani, 2012; Neumann et Kleinmann, 2013). Les nombreux départs de candidates et candidats européens au djihad et les « mutations contemporaines » de la menace terroriste

ont, par ailleurs, obligé les États à ajuster leur réponse (Ducol, 2019, p. 9).

En parallèle de la riposte sécuritaire et en raison des limites de celle-ci, la démarche préventive a émergé comme un complément indispensable dans la lutte contre le terrorisme. Elle se veut une réponse face à la détresse des familles issues de toutes les franges de la société face à un phénomène de radicalisation ne relevant plus seulement de la marginalité ou de couches sociales spécifiques. L'étude de Bonelli et Carrié (2018) montre que le départ de la France vers la Syrie a attiré des individus aux profils différents et venant de milieux sociaux variés. Cette thèse est confirmée par Khosrokhavar qui affirme, à partir de 2013, que depuis la guerre civile en Syrie, « ce sont des jeunes de classes moyennes, de plus en plus des adolescents attardés, des convertis de presque toutes les religions, chrétiens, juifs, bouddhistes, mais aussi des jeunes filles souvent de bonne famille qui vont rejoindre la horde des prétendants au djihad exacerbé. » (2015, p. 2).

La menace d'une généralisation du risque terroriste venant de l'intérieur a donc conduit la majorité des États à changer de paradigme. C'est au cours de cette période que le recours à la notion d'extrémisme violent se fait plus systématique dans le discours public et les milieux de la recherche. L'extrémisme violent inclut le terrorisme – trop souvent associé seulement et à tort au djihadisme – mais ne s'y limite pas. Il est plus large et représentatif à la fois de la diversité des menaces (djihadisme, extrême droite, extrême gauche, etc.) et des formes d'actions violentes (terrorisme, crimes haineux, cyberhaine, manifestations violentes, etc.).

Cette réorientation se matérialise en matière de lutte contre l'extrémisme par de nouvelles dispositions prises par les États en matière d'action publique. S'inscrivant désormais aussi dans une démarche plus compréhensive et processuelle, les recherches ne se limitent plus à expliquer les causes de ces formes de violences (le « pourquoi »), mais explorent, dans une logique processuelle, les conditions de l'émergence de la violence et du passage à l'acte (le « comment ») (Crettiez et Sèze, 2017; Neumann, 2008). La focale initiale sur l'approche sécuritaire et le terrorisme fait progressivement une place croissante à des interventions préventives centrées sur la radicalisation.

La production scientifique entourant la notion de radicalisation et de déradicalisation, terme contesté sur lequel nous reviendrons plus loin, s'est considérablement développée au cours des dernières années, à tel point qu'il faut désormais recourir à des méta-analyses et à des revues systématiques pour extraire les données probantes et les résultats les plus convaincants au sein d'un corpus foisonnant (Morin et Madriaza, 2021). Les directions prises par la recherche scientifique et la littérature grise sont nombreuses.

Certaines études cherchent à confirmer ou infirmer des hypothèses visant à expliquer les causes directes ou indirectes susceptibles d'amener un individu à se radicaliser et à rejoindre les groupes terroristes. En général, les travaux réalisés, en se concentrant sur les facteurs de radicalisation, écartent pour la grande majorité la dimension intrinsèquement liée aux individus pour apporter des éclairages sur « les causes du terrorisme dans l'espoir d'en déduire des profils types » (Crettiez et Sèze, 2017, p. 9). Or, il demeure difficile d'établir avec certitude des profils fiables en matière de radicalisation.

De façon plus récente, des études se sont focalisées sur la phase postprison et la réintégration des personnes incarcérées pour la radicalisation et le terrorisme ou sur l'évaluation des programmes assez controversés de « déradicalisation » (Koelher, 2016). Par ailleurs, d'autres travaux ont permis de brosser un portrait précis de la construction de la radicalité⁴, comme l'étude de Bonelli et Carrié menée en 2018 ou l'étude de Sèze (2019) qui explorent les conditions d'émergence, la mise en œuvre et les effets de l'action publique de prévention de la radicalisation violente en France.

Plusieurs recherches ont souligné avec pertinence que la notion de radicalisation est controversée et peut être source de confusion (Sedgwick, 2010). En effet, les politiques essentiellement axées sur la lutte contre la radicalisation idéologique mettant un accent sur la religion peuvent être sources de biais, d'amalgames et stigmatiser des communautés ou des religions. Différentes formes d'extrémisme violent se déclinent (Marchal et Ould Ahmed Salem, 2018). Le phénomène de radicalisation est polymorphe, ambigu et polyvalent. Il doit être appréhendé dans sa complexité.

4 Bonelli et Carrié remplacent l'usage de la notion de radicalisation par celui de radicalité, car ce terme permet de dégager une « définition relationnelle », notamment grâce au rapport qu'il permet d'établir entre la transgression des normes, mais aussi celui de l'étiquetage découlant de la réaction institutionnelle à la transgression de ces normes qu'il produit (2018, p. 15-16).

Les études des dernières années mettent à présent en dialectique les niveaux d'analyse macro, méso et micro, jusqu'à étudier les trajectoires individuelles [Crettiez, 2011]. En effet, le changement paradigmatique témoigne du passage d'une approche *hard* (sécuritaire) vers une démarche *soft* (plus ancrée dans les dimensions psychologiques et sociopolitiques). Il s'agit d'un basculement de la focale des États d'une menace terroriste externe, à l'échelle de groupes et considérée comme un enjeu sécuritaire et global, à une approche multidimensionnelle plus incarnée, car davantage centrée sur les individus. En ce sens, les individus considérés au départ comme une menace extérieure à neutraliser sont désormais appréhendés comme des « ennemis intérieurs » et analysés sous la lentille de leurs trajectoires personnelles [Morin et Madriaza, 2021, p. 28]. Dans cette perspective, l'individualisation des programmes permet de s'inscrire dans une approche préventive.

Se basant sur les modèles de santé publique, les États ont progressivement mis sur pied des politiques de prévention centrées sur « des actions cherchant à éliminer le terreau de la radicalisation afin d'empêcher ces processus ou de les arrêter le plus tôt possible » [Radicalisation Awareness Network, 2019, p. 15]. La prévention primaire cible généralement la population générale non identifiée comme étant à risque, tandis que la prévention secondaire, plus individualisée, est dirigée vers les individus ou les groupes considérés à risque ou qui se retrouvent dans les étapes initiales de ce processus. Enfin, la prévention tertiaire est destinée aux individus ou groupes qui sont déjà engagés dans ce processus, appartiennent à un groupe extrémiste ou ont commis des actes de radicalisation et d'extrémisme violents.

L'approche préventive permet de limiter le risque de passage à l'acte violent, mais aussi d'éviter ou de réduire les impacts négatifs tels que la stigmatisation subie ou les polarisations sociales que pourrait causer une réponse inadaptée à la violence extrémiste. Néanmoins, dans la mesure où la prévention de la radicalisation est en expérimentation dans de nombreux pays, le cadre conceptuel et la mise en œuvre des programmes restent encore en construction et en constante évolution.

En effet, de nombreuses critiques ont été émises à l'encontre des études sur la radicalisation en raison du manque de données probantes ou de leurs faiblesses méthodologiques qui ne favorisent pas la

conceptualisation de cadres théoriques adéquats pour les programmes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents. Toutefois, ces dernières années, on note une sophistication accrue des modèles et cadres théoriques. En outre, les gouvernements affichent une volonté croissante de prendre en considération les résultats des recherches académiques sur la radicalisation en matière de lutte contre l'extrémisme [Silva, 2018].

De manière générale, la prévention de la radicalisation s'inspire des principes fondés sur la sécurité publique, les politiques sociales d'intégration et de cohésion sociale. Les programmes d'intervention en la matière ciblent ainsi l'individu, son environnement relationnel, communautaire ou social. En ce sens, la revue systématique menée en 2015⁵ par le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) a permis de relever que la prévention se structure autour d'unités concentriques, soit : l'individu, pour renforcer sa résilience face au discours radical; son environnement relationnel, pour contrer les sources de radicalisation; sa collectivité, pour cerner les influences négatives; et enfin dans l'environnement sociétal pour favoriser une intégration harmonieuse [2015, p. 10].

Le paradigme de la résilience est particulièrement interconnecté avec celui de la prévention de la radicalisation. Il a également été articulé par le passé à la lutte contre le terrorisme. Se basant sur une revue de la littérature des travaux portant sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent en 2019, l'étude menée par Stephens, Sieckelinck et Boutellier associe, par exemple, les mesures de prévention à la résilience individuelle, à l'identité, au dialogue et à l'action ainsi qu'aux communautés connectées ou résilientes.

Aujourd'hui, plusieurs pays dans le monde considèrent la résilience individuelle et communautaire comme un élément conceptuel et pratique essentiel dans leurs programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. L'approche de la résilience se situe au croisement des disciplines, telles que la sociologie ou l'écologie, où elle est utilisée dans des contextes de désastres naturels. La résilience s'appréhende comme un processus multiniveau et multisystémique qui se définit comme :

5 Étude de 483 documents du 1^{er} janvier 2005 au 1^{er} juin 2015 abordant les sujets de la radicalisation religieuse, notamment le radicalisme djihadiste et la radicalisation d'extrême droite.

La capacité à survivre dans des contextes d'adversité ou à relever des défis grâce à une adaptation sociale positive; la présence et la mobilisation de facteurs de protection qui peuvent compenser les risques et les vulnérabilités ; et la capacité à accéder et à naviguer dans les ressources dans des conditions culturellement significatives (Ungar, 2021, p. 298, traduction libre).

Au niveau global, en 2014, un Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience, le Global Community Engagement and Resilience Fund (GCERF), a justement été créé pour soutenir les initiatives locales au plan communautaire dans le but de renforcer leur résilience face à l'extrémisme violent. L'objectif du Fonds est aussi de soutenir les stratégies nationales visant à lutter contre les facteurs de l'extrémisme violent dans un certain nombre de pays (Bangladesh, Kenya, Kosovo, Mali, Nigéria, Philippines, Tunisie, etc.). À cet égard, en 2017, le GCERF a adopté des stratégies spécifiquement fondées sur la résilience.

Cette approche a également été utilisée pour explorer la résilience des jeunes face à l'extrémisme violent. L'Australie a, par exemple, été un des États précurseurs à avoir adopté le programme de cinq modules destinés aux écoles pour renforcer la résilience sociale cognitive à l'extrémisme violent (Aly, Taylor et Karnovsky, 2014). Dans une étude récente, Grossman, Hadfield, Jefferies, Gerrand et Ungar [2020] ont notamment exploré les facteurs liés à la vulnérabilité des jeunes face à l'extrémisme violent. Cette recherche a permis de développer une mesure fondée sur le *Building Resilience against Violent Extremism* (BRaVE)⁶ afin d'analyser les multiples formes de capital dont disposent les populations et, notamment, les jeunes qui peuvent présenter un risque d'adopter des moyens violents pour résoudre des griefs idéologiques, politiques ou religieux. Cette mesure permet de nourrir les interventions qui augmentent la capacité des jeunes à résister aux forces d'attraction et de répulsion de l'extrémisme violent, d'identifier avec précision les atouts communautaires qui peuvent renforcer la résilience et de mettre en lumière les indicateurs de polarisation.

De façon générale, l'émergence et le développement de cette approche visent à rompre avec une approche strictement sécuritaire pour penser les politiques de prévention de l'extrémisme violent. Ces stratégies gouvernementales participent aussi à un effort de réétiqueter positivement et d'engager les communautés qui ont pu être stigmatisées par les premières approches en matière de prévention de l'extrémisme violent. Malgré l'apport d'une approche préventive fondée sur la résilience, le concept reste néanmoins souvent flou et peu opérationnalisé. Dans la pratique aussi, il apparaît que cette approche n'implique pas toujours nécessairement une rupture avec l'approche sécuritaire (Ungar, 2021).

2.2 APPROCHE DE LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET DE L'EXTRÉMISME VIOLENTS AU NIVEAU DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES

Du point de vue institutionnel, des arènes multilatérales ont progressivement vu le jour avec pour objectif de permettre aux différents acteurs et actrices de partager les approches et les bonnes expériences. Sous l'égide onusienne, les États membres ont, dans un premier temps, adopté une Stratégie antiterroriste mondiale, en 2006, dont l'un des piliers principaux était la promotion de mesures visant à prévenir et combattre le terrorisme⁷. Dans la mesure où l'investissement dans la prévention de l'extrémisme est plus rentable que le financement de ses « mesures curatives », les États membres de l'ONU ont ainsi été invités par le SGNU à réorienter leurs priorités, tout en faisant preuve d'innovation pour l'élaboration de politiques publiques visant à prévenir l'extrémisme violent.

6 Le projet BRAVE, qui est financé de 2019 à 2021 par l'UE, a pour objectif de systématiser les connaissances existantes et d'évaluer les répercussions des politiques et des pratiques en matière de prévention des idéologies extrêmes et de la polarisation au sein des sociétés européennes, <https://cordis.europa.eu/project/id/822189/fr>.

7 Résolution A/RES/60/288 de l'Assemblée générale, 2006.

Dans cette perspective, en 2016, le Plan d'action du Secrétaire général des Nations unies (SGNU) pour la prévention de l'extrémisme violent⁸ a également été adopté pour encourager les États à l'élaboration de plans d'action nationaux et de stratégies régionales. Le plan du SGNU s'articule autour de sept axes principaux, notamment le dialogue et la prévention des conflits; le renforcement de la gouvernance et des droits de la personne; la participation des populations; la mobilisation des jeunes; l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; l'éducation et l'accès à l'emploi et la communication stratégique, notamment par internet et les médias sociaux. Les plans nationaux qui s'inspirent du plan du SGNU ont pour objectif de compléter leurs stratégies nationales de lutte contre le terrorisme en s'insérant davantage dans le paradigme de la prévention.

Au niveau multilatéral, des instances telles que l'UNESCO, en plus d'appuyer le Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent, se sont engagées par l'éducation et diverses initiatives transversales à accompagner les efforts pour prévenir l'extrémisme violent⁹ (UNESCO, 2017). L'UNESCO soutient l'idée selon laquelle les jeunes ne sont pas simplement des victimes et des bénéficiaires, mais qu'ils peuvent être des actrices et acteurs essentiels en matière de prévention. L'action de l'UNESCO porte aussi sur l'impact du recours à internet. En 2017, l'organisation a publié un inventaire des recherches sur les jeunes et l'extrémisme violent dans les médias sociaux. Une étude rappelle d'ailleurs que les réseaux sociaux peuvent être un instrument facilitateur de la radicalisation violente auprès des jeunes en créant un environnement susceptible de conduire au basculement dans la violence ou le lieu par excellence pour le recrutement (Alava, Frau-Meigs et Hassan, 2018). L'éducation numérique s'avère donc particulièrement importante pour permettre la construction des contre-discours et l'entretien du lien social (DechepyTellier, 2018).

De son côté, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est associée avec le Centre pour les Stratégies de sécurité dans le Sahel-Sahara (Centre 4S) et l'International Peace Institute pour organiser, en 2015, une rencontre visant à poser les bases d'une

stratégie en prévention de l'extrémisme violent au sein de l'espace francophone. Cette rencontre a permis de souligner la nécessité de la mise en place de structures de dialogue au Maghreb et dans l'espace sahélo-saharien, de renforcer des partenariats public-privé et de promouvoir la bonne gouvernance, la liberté et les droits de la personne. L'OIF a également lancé, en septembre 2018, un réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme (FrancoPREV). Sa mission est de favoriser la capitalisation des savoirs et des savoir-faire, de mobiliser de l'expertise et de favoriser l'échange d'expériences afin d'inspirer et de renforcer les politiques publiques des États et gouvernements et des divers acteurs et actrices concernés et impliqués en matière de prévention.

Du point de vue régional, l'Union européenne (UE) adopte, en 2005, une stratégie de lutte contre le terrorisme qui a fait de la prévention un des quatre piliers fondamentaux de sa stratégie « prévenir, protéger, poursuivre et répondre ». Dans cette perspective, plusieurs structures ont également été créées afin de nourrir les échanges sur ces enjeux. C'est le cas, par exemple, du Global Counter terrorism Forum, mis sur pied en 2011 à l'initiative de 29 États et l'UE sous l'égide de l'ONU, ou encore du Réseau de sensibilisation à la radicalisation (Radicalisation Awareness Network-RAN) de la Commission européenne.

Le RAN est devenu un acteur clé de l'action extérieure de l'UE pour la lutte contre l'extrémisme violent grâce au travail du réseau de praticiennes et praticiens de l'Europe travaillant sur ces enjeux. Selon le rapport de 2019 du RAN, les méthodes de prévention conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent s'articulent, pour la majorité des personnes praticiennes, autour de sept approches consensuelles.

Elles consistent en :

1. la formation des praticiennes et praticiens travaillant avec la clientèle à risque de radicalisation;
2. le développement de stratégies de sortie de la violence par des programmes de désengagement et de déradicalisation;

8 Résolution A/RES/70/254 le 12 février 2016, A/70/674, 2015 (<https://undocs.org/fr/A/70/674>). En juin 2017, le Bureau de lutte contre le terrorisme a par ailleurs été désigné par le Secrétaire général comme le principal référent du système des Nations unies en matière de prévention et de répression de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme. Ce bureau dirige le Groupe de travail du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme des Nations unies sur la prévention et la répression de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme.

9 Décision 197 EX/46, 2015.

3. l'engagement communautaire et l'autonomisation des communautés;
4. l'éducation des jeunes;
5. le soutien aux familles des personnes à risque;
6. la promotion de récits alternatifs;
7. la création d'infrastructures pour offrir un soutien multi-institutionnel à la lutte antiterroriste (RAN, 2019).

En outre, les problèmes et expériences des jeunes sont également pris en compte à travers la plateforme RAN Young, créée en 2017, qui étend ainsi l'action pour la prévention de l'extrémisme violent. À travers cet espace, les jeunes de toute l'Europe impliqués dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent ont la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur ces enjeux, mais aussi de partager leurs points de vue avec des personnes praticiennes de première ligne et des décideuses et décideurs (RAN Young Platform, 2020). Sur les plans nationaux, la PEV auprès des jeunes est aussi mise en œuvre à travers le prisme de l'éducation et de l'information.

En France, le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation rappelle que la prévention est une opération éducative qui propose aux jeunes « un parcours de réflexion, d'information et d'action qui vont leur permettre d'acquérir des compétences personnelles, qui vont les aider à mieux s'informer, comprendre et agir. » (2019, p.10). En Allemagne, depuis 2017, l'ONG Violence Prevention Network propose des ateliers à des élèves du secondaire autour du projet Teach2Reach à propos de la violence et de l'extrémisme religieux¹⁰. De façon générale, un nombre croissant de gouvernements européens ont élaboré des politiques visant spécifiquement à informer et à accompagner les jeunes à travers des ateliers pédagogiques, du matériel didactique, des événements culturels ou sportifs, etc. Ces politiques sont prioritairement mises en œuvre via les institutions avec lesquelles les jeunes interagissent, notamment les centres éducatifs, de jeunesse ou les services sociaux (Ragazzi, 2018). Globalement, bien que l'UE serve d'impulsion à de nombreuses dynamiques de prévention de la radicalisation sur le plan régional, leur concrétisation reste tributaire de l'action des États qui sont les principaux architectes des dispositifs nationaux. Ces derniers se caractérisent d'ailleurs par une grande diversité.

2.3 HÉTÉROGÉNÉITÉ DES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION NATIONAUX EN EUROPE

À l'échelle étatique, quelques pays se sont positionnés comme précurseurs en matière de prévention de la radicalisation surtout en Europe, avec l'Angleterre, les Pays-Bas, le Danemark, la Suisse et l'Allemagne. Ces pays se sont concentrés sur la mise en place de programmes communautaires, en impliquant dans le processus de sortie les actrices et acteurs locaux, la société civile et les municipalités pour optimiser l'accompagnement des individus présentant un risque de radicalisation ou déjà radicalisés. L'étude de El Difraoui et Uhlmann (2015) sur les modèles de prévention allemand, britannique et danois montre bien que les programmes de ces pays s'inscrivent en général dans une démarche collaborative impliquant les actrices et acteurs de la santé, de l'éducation, des services sociaux, de la justice et de la police pour agir en amont ou en aval de ces problématiques. Les pays européens procèdent ainsi en permanence à des ajustements sur un terrain en évolution qui présente des enjeux complexes.

En Allemagne, par exemple, après les résultats peu convaincants de la plateforme téléphonique mise sur pied en 2014 pour les personnes prêtes à abandonner le djihad, les politiques se sont davantage axées sur les initiatives de contre-discours. Les autorités ont misé tour à tour sur le signalement des individus présentant des risques de radicalisation par les membres de communautés et sur l'instauration de dialogues ouverts.

Aux Pays-Bas, à travers la Stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, les programmes se sont inscrits dans une « approche globale » et *bottom-up* s'attaquant essentiellement aux problèmes d'intégration et de polarisation (Ragazzi, 2018). Ces derniers sont articulés autour de priorités telles que l'introduction de mesures contre la discrimination pour favoriser l'intégration des musulmans et le renforcement de la résilience des musulmans. En Suisse, le Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violents, adopté

¹⁰ Ce projet financé par le Programme d'État de Berlin pour la prévention de la radicalisation et par la Commission européenne, <https://violence-prevention-network.de/wp-content/uploads/2018/12/Flyer-Teach2Reach-EN.pdf>.

en 2017, s'articule autour de 26 mesures concrètes et multidisciplinaires du point de vue local visant à détecter la radicalisation et l'extrémisme violents sous toutes leurs formes et à lutter contre ces dérives [Département fédéral de Justice et de police, DFJP, 2017]¹¹.

En France, la mise à l'agenda des politiques préventives s'est faite tardivement, avec l'essor du phénomène des personnes combattantes étrangères. Les nombreux départs, notamment vers la Syrie, ont conduit les autorités à développer des stratégies pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents. Le Plan de lutte antiterroriste (PLAT) de 2014 et le Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART) de 2016 ont permis de développer la politique de prévention autour de la détection, la formation, la prise en charge et le développement de la recherche. Les actions menées dans quatre domaines prioritaires visent ainsi à « connaître, entraver, protéger et réprimer ». La refonte des dispositifs de prévention de la radicalisation et de lutte contre le terrorisme aboutit, en 2018, à deux approches distinctes articulées autour de deux plans thématiques, à savoir le Plan national de prévention de la radicalisation (PNPR) et le Plan d'action contre le terrorisme (PACT)¹².

Bien que les expériences et dispositifs nationaux semblent hétéroclites puisque chaque pays présente des particularités organisationnelles et des contextes variés, on a pu constater ces dernières années une « convergence certaine de ces dispositifs, que ce soit dans leurs orientations générales, leurs pratiques, mais aussi au niveau des obstacles et enjeux opérationnels auxquels les acteurs de la prévention doivent faire face. » [Mégie, 2015, p. 21]. Le constat similaire est fait dans les pays d'Europe où, en général, l'action publique de prévention de la radicalisation violente s'articule autour d'une « hybridation inédite d'un ensemble d'acteurs en réseaux » [Sèze, 2019, p. 8]. Ces affaires impliquent des actrices et acteurs tels que des juges, des éducatrices et éducateurs, des expertes et experts psychologiques et psychiatriques, des travailleuses et travailleurs sociaux qui toutes et tous utilisent des approches de travail différentes. Cette dynamique multisectorielle et la diversité des profils des personnes actrices impliquées dans la prévention soulèvent parfois certains enjeux, notamment en

raison de la nature parfois très centralisée du modèle de prévention. En outre, il se pose aussi des problèmes de coordination entre les personnes actrices qui, si elles ne refusent pas la collaboration, travaillent parfois comme des compétitrices [Ducol et Wood, 2019].

Dans la pratique, les interventions en matière de prévention s'articulent autour de trois approches qui peuvent être mises en synergie ou de façon exclusive [Madriaza, Ponsot et Stock-Rabbat, 2017]. Les premières visent à favoriser l'intégration à la fois des individus et des communautés en brisant l'isolement et la marginalisation. Les secondes sont axées sur le comportement et elles ont pour objectif d'enrayer le recours à la violence ou la participation à un groupe extrémiste et de permettre la réinsertion des individus. Enfin, les dernières sont des approches cognitives qui visent à développer le contre-discours et la pensée critique des individus par des initiatives de formation et la sensibilisation.

2.3.1 Déradicalisation et désengagement : enjeux et perspectives

À la frontière des niveaux de prévention secondaire et tertiaire, des programmes de déradicalisation ont été mis en œuvre dans plusieurs pays du Moyen-Orient et de l'Asie. Plusieurs de ces pays ont, en effet, une certaine expérience avec les mouvements politiques dissidents et la réhabilitation des djihadistes [Rambourg et Brie, 2015], même s'il est parfois difficile d'évaluer les résultats desdits programmes. En revanche, la déradicalisation est encore en pleine phase d'expérimentation dans de nombreux pays occidentaux. Ces derniers se sont retrouvés dans l'urgence d'agir lorsqu'ils ont été confrontés au phénomène des personnes combattantes étrangères.

La déradicalisation a pour objectif de modifier ou neutraliser les comportements liés à des croyances religieuses et à des idéologies prônant la violence pour les détourner de l'action politique. L'objectif est une « resocialisation » des individus aux valeurs pacifiques promues dans la société [Pietrasanta, 2015, p. 9]. Il s'agit ainsi de modifier le projet politique sous-tendant l'idéologie extrémiste. Afin de lutter contre le

11 Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violents, 2017, en ligne <https://www.fedpol.admin.ch/ejpd/fr/home/actualite/news/2017/2017-12-04.htmlm>.

12 Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (PNPR), 23 février 2018, et (PACT), 13 juillet 2018, en ligne, <https://www.cipdr.gouv.fr/prevenir-la-radicalisation/mise-en-oeuvre-du-pnpr/>.

terrorisme, plusieurs pays se sont dotés de programmes ou de politiques en matière de déradicalisation. À titre d'exemple, le programme Hayat en Allemagne a été lancé en 2011; en 2014, le Danemark a créé le programme EXIT avec le développement de mesures de contre-propagande djihadiste et de mentorat [Difraoui et Uhlmann, 2015]. Au Québec, une des mesures du Plan d'action gouvernemental intitulé «La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble», s'étalant de 2015 à 2018, visait à offrir une meilleure compréhension du processus de déradicalisation, puis à déterminer et mettre en œuvre les interventions cliniques les plus appropriées. Bien qu'ils soient rapidement devenus une tendance majeure adoptée par les États pour gérer la question des personnes extrémistes, les programmes de déradicalisation ont fait l'objet de nombreuses critiques.

Plusieurs études ont souligné le manque de recul temporel et le nombre limité d'individus « traités » dans le cadre des programmes, ne permettant pas de procéder à une évaluation pertinente de l'efficacité de ces initiatives [Difraoui et Uhlmann, 2015]. Les difficultés d'accès aux anciennes personnes terroristes ou membres de groupes extrémistes constituent également un écueil majeur. De même, il est encore difficile d'évaluer le bien-fondé et les effets sur le long terme des politiques de déradicalisation [Ragazzi, 2016]. Enfin, certaines questions éthiques en matière de déradicalisation se posent puisqu'elles se rapportent notamment à la liberté d'opinion [Caouette et al., 2018]. Des études ont montré que d'anciennes personnes extrémistes réhabilitées ayant choisi de ne pas s'engager dans la violence peuvent rester idéologiquement engagées [Altier, Boyle et Horgan, 2017].

Fortes de ces constats, les recherches ont progressivement délaissé la notion de déradicalisation pour lui préférer celle de désengagement. Le désengagement est le processus à travers lequel les individus cessent d'être mobilisés dans le soutien à l'extrémisme violent sans toutefois nécessairement renoncer à leur idéologie [Berger, 2018]. Le désengagement cherche à réhabiliter des individus radicalisés en les faisant quitter le groupe ou le mouvement auquel ils sont associés. Par conséquent, il a des prétentions moins ambitieuses que la déradicalisation puisqu'il ne cherche pas à modifier les idéologies des individus [Difraoui, 2016]. Les facteurs d'attraction/répulsion sont au cœur du processus de désengagement. Les facteurs d'attraction jouent un rôle important dans les décisions de désengagement des individus, de même que l'expérience de certains facteurs de répulsion augmente les probabilités de

sortie. Le désengagement peut être aussi causé par des facteurs psychologiques tels que la désillusion, l'épuisement professionnel ou l'incapacité à satisfaire les attentes qui ont influencé l'engagement initial ou à des facteurs physiques tels que le changement de rôle [Horgan, 2009]. Dans cette perspective, le désengagement peut donc se produire de manière nuancée. Ainsi, un individu terroriste pourrait se désengager d'un rôle ou d'une fonction spécifique, tout en restant engagé dans le mouvement plus large par le biais d'une autre activité. S'il est désengagé, ce dernier peut toujours adhérer aux valeurs du groupe ou le soutenir sans pour autant être impliqué physiquement auprès du groupe. Le désengagement d'un mouvement terroriste n'est pas linéaire ou déterministe et semble donc aussi complexe à analyser que son processus d'entrée.

Ces dernières années, les pays ont opté pour l'intégration d'approches basées sur le désengagement. L'Angleterre a, par exemple, en 2018, inclus un volet *Desistance and Disengagement Programme* (DDP) dans le cadre de la révision de *CONTEST*, qui est son plan national de contre-terrorisme. Le programme vise à la réadaptation des personnes impliquées dans des actions liées au terrorisme et à la réduction du risque que ces individus représentent pour l'Angleterre. Il s'agit de personnes en probation ou qui font l'objet de mesures de prévention du terrorisme et d'enquête ainsi que celles qui sont revenues de zones de conflit en Syrie ou en Irak. Ces programmes s'articulent autour d'une gamme de mesures qui visent à apporter un soutien pratique et « à s'attaquer aux facteurs de la radicalisation en travaillant sur les besoins universels liés à l'identité, l'estime de soi, de sens de la vie; ainsi que pour répondre aux griefs personnels que le récit extrémiste a exacerbés. » [HM Government, 2018, p. 40, traduction libre]. Certaines mesures pratiques consistent notamment dans le mentorat, l'accompagnement psychologique, des conseils théologiques et idéologiques. Elles visent aussi à apporter un accompagnement pour les démarches administratives de réinsertion professionnelle et sociale. En Suisse, le Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violents de 2017 propose également des mesures pour le désengagement et la réintégration. En ce sens, des mesures de soutien pour qu'une personne se détourne de l'extrémisme violent sont mises en place et s'appuient sur un catalogue référentiel de mesures possibles, qui relève tant du domaine de la psychologie, de la psychiatrie-forensique que de celui du domaine socio-éducatif [DFJP, 2017].

2.4 PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT EN AFRIQUE

Le continent africain n'a pas été épargné par l'extrémisme violent. Ces dernières années, plusieurs pays africains font face à une forte recrudescence d'actes terroristes commis par des individus réclamant leur appartenance à des groupes aux idéologies extrémistes. À la suite de l'instabilité politique provoquée par la chute du régime de Kadhafi, en 2011, à la crise politico-sécuritaire au Mali et à la montée en puissance de Daech en Afrique, le continent présente des tendances toutes aussi diverses que complexes. Les pays du Sahel central, plus particulièrement dans la région du Liptako-Gourma, et dans le Bassin du lac Tchad sont devenus des foyers importants, voire des « sanctuaires », pour des groupes djihadistes tels que Boko Haram ou l'État islamique au Grand Sahara (EIGS). L'expansion de ces mouvements est facilitée en raison de la porosité des frontières où l'extrémisme violent trouve un terreau fertile en raison de facteurs variés et multiples. L'étude du PNUD menée en 2017 montre, par exemple, que la pauvreté, les discriminations, les inégalités et les injustices sociales créent les conditions propices à la radicalisation et constituent des moteurs par excellence de l'extrémisme violent. Un rapport de la Commission sur le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique soulignait déjà, en 2014, que les groupes extrémistes avaient réussi à prospérer en manipulant les revendications identitaires personnelles ou communautaires, la religion, l'histoire politique, la marginalisation, l'exclusion et bien d'autres facteurs, pour produire un discours idéologique apte à créer un environnement propice au recrutement et à la radicalisation, dans lequel la commission d'actes terroristes devient attrayante comme instrument d'activisme politique¹³.

Plus précisément, les facteurs endogènes alimentant l'extrémisme violent sont notamment liés aux motifs économiques ou au fait de palier au désœuvrement. Le ralliement des groupes extrémistes est souvent un moyen pour des individus de s'extirper de la misère

économique et de rechercher une protection sociale face aux exactions.

Pour répondre à la montée de l'extrémisme violent et malgré l'identification précoce des causes profondes de l'extrémisme violent, les pays africains n'ont pas échappé au prisme sécuritaire qui a orienté et dominé les politiques axées sur les mesures de contre-terrorisme. Une partie de ces mesures ont d'ailleurs été appuyées et, parfois, mises en œuvre en collaboration avec les États concernés, par des pays non africains, comme la France ou les États-Unis, pour ne citer que ceux-là. À l'échelle régionale, en plus des opérations militaires visant à lutter contre le phénomène, l'Union africaine (UA) avait adopté un Plan d'action pour la prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique, dès 2002, qui s'est toutefois surtout déployé sur le front militaire de la lutte au terrorisme. Par la suite, différentes initiatives ont d'ailleurs poursuivi dans cette direction et tenté de coordonner les efforts grâce à la force conjointe du G5-Sahel, la force multinationale des États de la Commission du Bassin du lac Tchad ou la Force multinationale de sécurisation de l'autorité pour le développement intégré du Liptako-Gourma¹⁴. Ces missions militaires reçoivent l'appui financier de leurs États membres. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali a vu le jour en 2013 afin de contribuer aux efforts de la sécurité contre l'offensive djihadiste.

2.4.1 Empreinte européenne dans les dynamiques de prévention en Afrique

L'empreinte européenne dans les dynamiques de prévention de l'extrémisme violent en Afrique s'est notamment traduite par la mise sur pied, en 2011, d'une stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement au Sahel. Un Plan d'action régional 2015-2020 axé sur quatre domaines, notamment la prévention et la lutte contre le terrorisme; les actions en faveur de la jeunesse et contre la radicalisation; la migration, mobilité et gestion des frontières et la lutte contre le trafic ainsi que le crime organisé transnational, a également été mis en œuvre sur le continent. L'UE apporte également un soutien financier important par l'entremise de deux missions au Sahel dédiées essentiellement à la formation des forces de sécurité [EU Training Mission

¹³ Union africaine, *Rapport de la présidente de la Commission sur le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique*, Conseil de paix et de sécurité, 455^e réunion, Kenya, 2 septembre 2014, p. 4-5.

¹⁴ African societal Analysis (ASA) [avril 2018]. Le rôle de l'ALG dans la lutte contre l'insécurité entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso, en ligne, <http://www.africansecuritynetwork.org/assn/le-role-de-lalg-dans-la-lutte-contre-linsécurité-entre-le-niger-le-mali-et-le-burkina-faso/>.

au Mali et EU Capacity building mission)¹⁵ tandis que la France mène, depuis 2014, l'opération Barkhane au Sahara et au Sahel [Le Roux, 2020].

L'action de l'UE concentre aussi des efforts importants sur la question dans le Maghreb et le Sahel en menant notamment les politiques et les projets P/CVE en Algérie, en Libye, au Mali, au Maroc, au Niger et en Tunisie (Raineri, Cissé, Kalpakian, Lounnas et Strazzari, 2021). Dans les principes gouvernant les programmes de prévention de l'extrémisme, l'UE encourage les États à mettre l'accent sur les causes profondes de l'extrémisme, à impliquer la société civile et à judiciairiser la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Les initiatives de l'UE s'efforcent clairement de ne pas reproduire l'approche militaire visant la guerre contre la terreur, mais à renforcer l'application de la loi et à améliorer le modèle de justice pénale. Selon un récent rapport sur les stratégies de prévention de l'extrémisme violent au Maghreb et au Sahel, près de 60 % des programmes et projets P/CVE financés par l'UE combinent la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme (Raineri *et al.*, 2021). Ces derniers sont toutefois marqués par des discours à forte tendance « sécuritaire » en raison de la concurrence avec les autres priorités de l'action extérieure de l'UE et à cause du manque d'outils pertinents pour transformer des ambitions stratégiques en initiatives P/CVE réalisables sur le terrain. En effet, rares sont les études qui permettent de traduire, à partir de données empiriques et d'une méthodologie rigoureuse, les meilleures pratiques, les lignes directrices et les leçons qui permettraient de soutenir les actrices et acteurs de l'UE sur le terrain. La présente étude s'inscrit justement dans la volonté de contribuer, à sa modeste mesure, à pallier ce manque.

Conscients des limites d'une approche exclusivement sécuritaire et face à la recrudescence des actes de violence extrémistes, les États africains ont progressivement orienté les pratiques et les programmes de terrorisme vers la lutte à la radicalisation en intégrant des initiatives préventives. Toutefois, de façon générale, ces stratégies sont conceptualisées comme des stratégies antiterroristes plutôt que des stratégies P/CVE (Raineri *et al.*, 2021). Par conséquent, ce recyclage normatif et ce flou sémantique ne permettent pas vraiment d'affirmer qu'il y a une nette rupture entre l'approche sécuritaire et celle qui se veut préventive.

Néanmoins, cette dynamique préventive, qui est essentiellement insufflée par les agences onusiennes et certains partenaires internationaux, vise à encourager les États africains à s'attaquer aux causes profondes de la radicalisation. En ce sens, les initiatives de prévention sont adossées au maintien de la paix et à la réalisation d'objectifs de développement durable et s'articulent autour du renforcement de l'État de droit, de la bonne gouvernance et de la cohésion sociale.

Par ailleurs, d'autres initiatives du point de vue national ou régional ont été, en grande partie, appuyées par des pays européens. À titre d'exemple, la Suisse joue un rôle de premier plan dans le plaidoyer et la promotion de la prévention de l'extrémisme violent en Afrique par l'entremise du dialogue entre les personnes actrices locales et régionales. Elle a notamment initié, en collaboration avec de multiples actrices et acteurs, des « Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent au Sahel-Sahara », entre 2016 et 2020. Ce pôle de référence et d'expertise a pour ambition de créer un espace d'échange et de dialogue informel et de renforcer les capacités des actrices et acteurs par des formations, ateliers de sensibilisation et des plateformes de dialogue. Un des atouts majeurs de cette initiative est d'offrir un panorama plus large des dynamiques au Sahel et dans le Sahara par la réunion de personnes actrices à la fois d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne. En outre, la Suisse coopère également sur le plan bilatéral avec des pays tels que le Sénégal, le Togo et la Tunisie pour appuyer les efforts en matière de prévention de l'extrémisme violent.

À l'échelle nationale, les États africains se situent à des stades différents concernant l'adoption officielle et la mise en œuvre de stratégies en matière de prévention de l'extrémisme violent. Quelques pays, tels que le Tchad, la Centrafrique, le Niger ou le Mali, ont, par exemple, adopté une Stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents tandis que d'autres s'appuient davantage sur des cadres institutionnels préexistants pour promouvoir les initiatives en la matière. Sur le plan régional, malgré l'existence de nombreuses instances, telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT), de nombreux défis subsistent pour harmoniser la prévention de l'extrémisme violent sur le continent [Atangana, 2017].

¹⁵ Centre d'études stratégiques de l'Afrique (5 mars 2019). Aperçu des réponses sécuritaires régionales au Sahel, en ligne <https://africacenter.org/fr/spotlight/aperçu-reponses-securitaires-regionales-sahel/>

2.4.2 Outils et acteurs et actrices de la PEV en Afrique

L'approche préventive implique l'établissement de passerelles entre les différentes personnes actrices publiques et privées, expertes, praticiennes et les OING autour du nexus humanitaire, sécurité et développement. Cette dynamique corrobore l'idée selon laquelle les États n'ont pas le monopole de la prévention de la violence extrémiste et souligne l'impérieuse nécessité d'associer les actrices et acteurs de la société civile dans ces processus. En ce sens, l'approche préventive permet de s'intéresser aux initiatives plus locales qui ont un impact important et de capitaliser ainsi sur le savoir-faire des personnes actrices locales.

Dans cette perspective, le dialogue constitue un outil par excellence pour prévenir la violence et favoriser la résilience des communautés. La rencontre organisée par le Centre africain d'Études et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), le DFAE Suisse et l'Union africaine, en 2019, avec plusieurs partenaires de pays africains, a mis en lumière la nécessité pour les États de s'inscrire dans une démarche inclusive et de partage. Conséquemment, en dehors des actrices et acteurs politiques, des autorités traditionnelles et religieuses, la prévention de l'extrémisme violent concerne également les forces de défense et de sécurité, les groupes d'autodéfense communautaires présents en première ligne afin de faire face à ces dynamiques. De même, les actrices et acteurs éducatifs doivent être mobilisés pour appuyer les activités de sensibilisation en matière de citoyenneté. En outre, les centres de recherches ont également besoin d'appui et de renforcement de leurs capacités afin de pallier le manque d'études empiriques de pointe sur ces enjeux et faciliter l'accès aux connaissances et aux bonnes pratiques (Boutellis et Abilova, 2016). Finalement, bien que l'action de l'État en matière de PEV ne soit pas exclusive, le leadership étatique dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de prévention demeure essentiel et indispensable (Boutellis, Aïssata, Mechoulan et Zahar, 2017).

Par ailleurs, les échanges réunissant des actrices et acteurs en Afrique centrale dans les pays limitrophes du

lac Tchad, en 2017, soulignent que l'effort de prévention doit se concentrer notamment dans le rétablissement des relations de confiance entre les États et leurs gouvernés. Il existe, en effet, de nombreuses frustrations quant à la répartition des richesses, au verrouillage électoral ou à l'inclusion dans la vie politique¹⁶. Dans plusieurs pays de l'espace francophone en Afrique, cette crise dans la relation États-sociétés est « le résultat de la concentration des moyens des États dans les centres urbains et l'abandon des zones périphériques, de la faillite des politiques publiques et des injustices sociales perçues [...] » (Boutellis et Abilova, 2016, p. 4). Il apparaît donc fondamental d'améliorer la gouvernance des territoires, notamment en zone rurale, afin de prévenir l'extrémisme violent. Enfin, l'apport des radios communautaires ou d'initiatives impliquant directement les jeunes et les femmes sont des maillons importants dans les dispositifs de prévention de l'extrémisme.

Les jeunes demeurent des cibles privilégiées du recrutement par les groupes extrémistes. L'étude du PNUD, menée en 2017 sur les trajectoires de l'extrémisme en Afrique, montre que, dans les régions où sévit particulièrement cette forme de violence, si la pauvreté reste un réel creuset pour le recrutement des terroristes, l'analphabétisme constitue également une des causes majeures de l'extrémisme violent. Comme corolaire, les jeunes qui basculent dans l'extrémisme n'ont souvent pas accès à l'éducation et leur endoctrinement découle souvent d'une faible scolarisation. Un rapport de la présidence de la Commission sur l'Afrique souligne que les groupes terroristes manipulent aussi « les revendications identitaires personnelles ou communautaires, la religion, l'histoire, la marginalisation, l'exclusion » (Union africaine, 2014, p. 4-5). De ce fait, ce type de discours est propice au recrutement et attrayant pour l'activisme politique, y compris à travers le recours au terrorisme. Dans la résolution 2250 [2015]¹⁷, le Conseil de Sécurité des Nations unies reconnaît l'importance et l'apport prépondérant des jeunes, leurs compétences, mais également leurs vulnérabilités dans le cadre de la promotion de la paix. La résolution met d'ailleurs l'accent sur l'importance de la mobilisation des jeunes comme moyen de prévention puisque l'extrémisme violent touche particulièrement les jeunes. Les États et toutes les personnes actrices compétentes sont encouragés

¹⁶ Voir dans ce sens le rapport du Séminaire régional pour la prévention de l'extrémisme violent en Afrique centrale et dans le Bassin du lac Tchad, Yaoundé, les 27 et 28 novembre 2017.

¹⁷ Les cinq grands piliers d'action de cette résolution sont la participation, la protection, la prévention, le désengagement et la réintégration et des partenariats pour inclure les jeunes dans la prévention de l'extrémisme violent, S/RES/2250(2015), [https://undocs.org/fr/S/RES/2250\(2015\)](https://undocs.org/fr/S/RES/2250(2015)).

à mettre sur pied des dispositifs de dissuasion pour la violence et des initiatives de promotion d'une culture de paix, de la tolérance et du dialogue interculturel et interreligieux¹⁸. Il s'agit de trouver des moyens d'accroître la représentation inclusive des jeunes pour la prévention et le règlement des conflits¹⁹. En 2018, l'Étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité²⁰, préconisée dans le cadre de la résolution 2250, a mis en lumière les atouts, les voies et les moyens d'action pour inclure les jeunes afin que les efforts de paix et de sécurité soient productifs. Ces dernières années, les consultations menées auprès des pays africains et leurs partenaires mettent en évidence la nécessité de faire participer la jeunesse dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme. Dans cette perspective, les États sont encouragés à impliquer les jeunes dans la vie publique.

En outre, la prévention de la radicalisation en Afrique a ses propres défis et réalités contextuelles. La recherche récente de Bredlid [2021] montre, par exemple, comment les stratégies gouvernementales au Kenya sont inadaptées parce qu'elles sont calquées sur le modèle occidental où les approches théologiques et sociopsychologiques sont prégnantes. Ces politiques ont un effet contreproductif et alimentent plutôt l'extrémisme violent dans la mesure où elles accordent une prédominance à la composante idéologique et religieuse en faisant le lien entre la radicalisation et l'islam et en minimisant les facteurs politiques ou économiques. Or, en Afrique, le facteur économique constitue un des motifs majeurs du ralliement auprès des organisations extrémistes violentes qui offrent à certains jeunes un « ascenseur social ». De ce fait, il apparaît important de surtout renforcer l'insertion économique des jeunes par la promotion de l'emploi et de l'éducation [Boutellis, Aïssata, Mechoulam et Zahar, 2017]. De nombreuses initiatives se sont multipliées à travers différents pays²¹, notamment des activités de promotion du dialogue, des projets d'insertion professionnelle, de citoyenneté et de cohésion sociale. Si ces activités ont une valeur ajoutée indéniable puisqu'elles permettent de combattre

contre les stéréotypes négatifs sur la jeunesse, l'enjeu majeur reste de pouvoir les multiplier pour les étendre à toutes les zones géographiques et de les pérenniser.

Concernant le rôle des femmes dans les dispositifs de PEV, leur prise en compte dans les politiques et pratiques dans la prévention de l'extrémisme violent a pendant longtemps été marginale. Cette implication tardive vient du fait que les approches en la matière sont restées fortement orientées vers le modèle traditionnel de la déviance axé sur le rôle des hommes. De façon plus large, le rôle qui est accordé aux femmes est aussi le corollaire de la place qui leur est accordée et des contraintes sociales dont elles font l'objet (DFAE, Centre international de Conférence Abdou Diouf, 2018). Pourtant, des recherches empiriques montrent bien l'importance de la prise en compte de la dimension « genre » dans les dispositifs de prévention de l'extrémisme violent. En ce sens, les femmes peuvent jouer un rôle clé par les liens conjugaux ou familiaux pour dissuader l'association à des groupes extrémistes [Abatan et Sangaré, 2021]. Elles peuvent également être des ressources informatives importantes pour comprendre les dynamiques de recrutement et contribuer à l'élaboration de meilleures politiques de désengagement de la violence. Leur autonomisation peut également concourir à réduire le recrutement dans les groupes extrémistes violents.

Néanmoins, ces dernières années, de nombreux travaux ont documenté en profondeur les dynamiques d'associations des femmes dans les groupes terroristes en Afrique [International Crisis Group, 2016; Temitope, 2020]. Récemment, des initiatives impliquant les femmes ont été mises sur pied à travers le continent africain. La participation des femmes pour bâtir une réponse régionale et internationale face au terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel a été réaffirmée, par exemple, à l'occasion de la conférence organisée par le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, en 2018. L'Institut des États-Unis pour la paix conduit également, depuis 2012, le programme *Women Preventing Violent Extremism*²² qui vise à

18 S/RES/2250(2015) [https://undocs.org/fr/S/RES/2250\(2015\)](https://undocs.org/fr/S/RES/2250(2015)) et S/RES/2419(2018), [https://undocs.org/fr/S/RES/2419\(2018\)](https://undocs.org/fr/S/RES/2419(2018)).

19 S/RES/2419 (2018), [https://undocs.org/fr/S/RES/2419\(2018\)](https://undocs.org/fr/S/RES/2419(2018)).

20 Les absents de la paix, Étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité [2018], <https://www.youth4peace.info/system/files/2018-10/youth-web-french.pdf>.

21 La plateforme suisse pour la promotion de la paix recense, dans le magazine sur la paix KOFF de Swisspeace, les nombreuses initiatives qui sont mises en œuvre sur le continent comme : en Tunisie avec « Beder pour la citoyenneté et le développement équitable » ; « Mobdiun » qui prône l'importance de la culture dans la cohésion sociale des jeunes; en Mauritanie avec le mouvement « Je m'engage » pour la cohésion sociale ou encore au Tchad, les cafés politiques et les radios communautaires, et ailleurs en Afrique. Voir <https://www.swisspeace.ch/apropos/jugend-und-praevention-von-gewalttaetigem-extremismus-ein-aktiver-aber-fragiler-akteur/?lang=fr>.

22 Le programme qui souligne la diversité des rôles que jouent les femmes dans la prévention a pour objectifs le renforcement des capacités des femmes au niveau local, l'établissement d'un lien de confiance avec les actrices et acteurs de la sécurité et la mise en contact avec les décideuses et décideurs politiques <https://www.usip.org/publications/2020/12/women-preventing-extremist-violence-french>.

équiper les femmes dans la Corne de l'Afrique et au Sahel pour la prévention de l'extrémisme violent. Les rencontres régionales entre les personnes actrices du Sahel, du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest mettent aussi en évidence l'intérêt d'inclure les femmes dans les interventions en matière de désengagement pour faciliter la réintégration des anciennes personnes extrémistes.

Dans nombre de pays africains, du point de vue tertiaire, la prévention de l'extrémisme violent en Afrique est axée sur des initiatives de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) ainsi que de déradicalisation, volet parfois intégré dans une acception plus large du DDR par certains pays comme le Nigéria ou la Somalie. Ces mesures peuvent aussi viser au désengagement, à la dissociation, au rapatriement, à la réintégration et à la réinstallation/réconciliation (DDRRR) afin de favoriser les défections des membres des groupes extrémistes et leur réinsertion dans les communautés. Dans le contexte de l'extrémisme violent, les particularités de ces programmes DDR sont qu'ils peuvent être mis en œuvre à différentes étapes du règlement du conflit et du processus de paix et, qu'au-delà de la dimension socio-économique, ils intègrent les facteurs politiques pour contribuer à la paix. En outre, le DDR de troisième génération s'articule aussi essentiellement autour de la réconciliation par la cohésion sociale et communautaire pour contribuer plus durablement au continuum de paix (Casey-Maslen, Solademi et Kilonzo, 2020).

La prise en charge s'effectue dans plusieurs camps de transit où les ex-associées et ex-associés reçoivent des formations psychosociales, des cours de religion pour les aider à abandonner les idées extrémistes et retrouver une vie sociale sans violence (International Crisis Group, 2017). Dans cette démarche, les mesures consistent à la collecte et à la destruction des armes, la désaffiliation des combattantes et combattants et le passage à un état civil grâce à une aide sociale et économique. Si les initiatives en matière de DDR ont favorisé les défections des mouvements extrémistes, les études récentes menées sur le terrain montrent que l'absence de dimension régionale et d'investissement dans des approches multidimensionnelles ne permet pas de répondre de façon adéquate aux différents niveaux d'insécurité et d'instabilité (Fonteh, Remadji et Malik, 2021). La question de l'évaluation de ces différents programmes de prévention se pose d'ailleurs avec une grande acuité.

2.5 ÉVALUATIONS DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION

Après plusieurs années pendant lesquelles les gouvernements ont mis en œuvre des programmes de prévention de l'extrémisme violent à travers des approches par essais et erreurs, il est apparu nécessaire d'évaluer les initiatives et les pratiques. Une étude récente conduite par la Chaire UNESCO-PREV a permis de recenser le point de vue de 57 personnes intervenantes de six régions (Amérique du Nord, Europe, Afrique subsaharienne, Moyen-Orient et Maghreb, Asie et Océanie) sur l'évaluation en prévention de l'extrémisme violent (Clément, Madriaza et Morin, 2021). Cette recherche confirme l'existence d'un consensus dans le milieu de la recherche et de la pratique sur le besoin de développer des modèles d'évaluation de la prévention de l'extrémisme violent.

Selon la définition de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'évaluation est définie comme :

L'appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Dans certains cas, l'évaluation suppose la définition de normes appropriées, l'appréciation des performances par rapport à celles-ci, et en juger les résultats attendus et obtenus. Elle permet de dégager des leçons pertinentes (2010).

Les critères pour considérer qu'une évaluation est de qualité ont évolué. Le concept de l'évaluation est donc considéré comme fluide (RAND, 2018).

Selon l'étude récente de l'OCDE (2021), une évaluation de qualité doit reposer sur six critères :

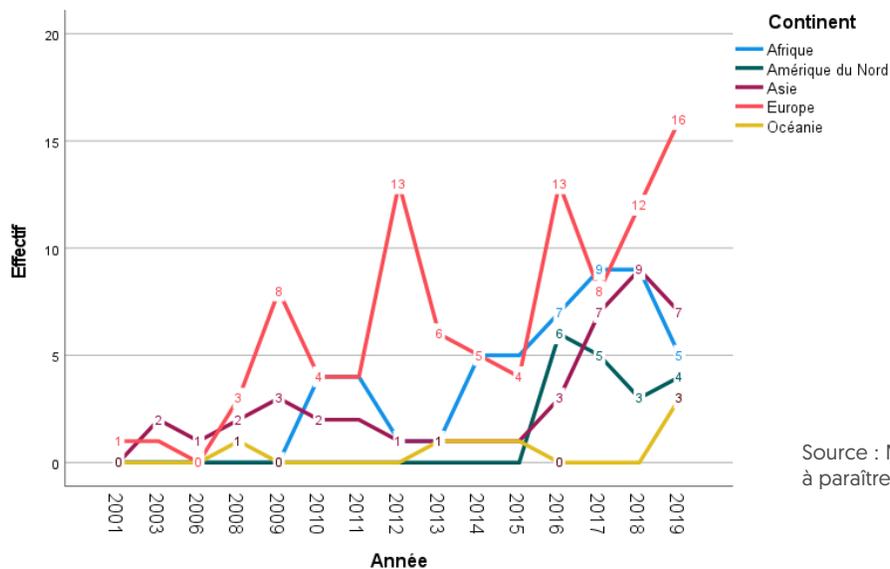
1. **la pertinence** : l'intervention fait-elle les bonnes choses ?
2. **la cohérence** : dans quelle mesure l'intervention s'intègre-t-elle bien ?
3. **l'efficacité** : l'intervention atteint-elle ses objectifs ?
4. **l'efficience** : les ressources sont-elles bien utilisées ?
5. **l'impact** : quelle différence l'intervention fait-elle ?
6. **la durabilité** : les bénéfices seront-ils durables ?

L'évaluation est importante pour permettre aux praticiennes et praticiens l'amélioration des pratiques en s'interrogeant sur la façon dont les résultats sont atteints, pour qui et dans quelles conditions. Pour le milieu de la recherche, elle permet une meilleure compréhension des mécanismes et des processus expliquant le succès ou l'échec et elle contribue au développement des connaissances puisqu'elle comporte une dimension empirique et normative. Enfin, pour les pouvoirs publics, les personnes preneuses de décision/bailleurs, l'évaluation permet d'atteindre l'efficience budgétaire, grâce à l'optimisation des programmes, la minimisation des coûts par une mise

à disponibilité au moment adéquat des informations pertinentes sur les résultats des programmes. Malgré les potentialités de l'évaluation, il n'existe pas d'études permettant de comprendre comment évaluer le succès et la qualité dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent. Plusieurs travaux relèvent le manque de clarté conceptuelle et de transparence dans la majorité de ces programmes d'évaluation. Les programmes de prévention manquent généralement de critères et de méthodes scientifiques d'évaluation [Board, 2012; Mastroe et Szmania, 2016].

Le projet [PREV-IMPACT Canada](#), développé par la Chaire UNESCO-PREV²³, a permis de réaliser une recension sur les modèles d'évaluation en matière de prévention primaire, secondaire et tertiaire de la radicalisation violente, qui a donné lieu à une revue systématique.²⁴ Cette étude montre une augmentation significative des évaluations disponibles dans le domaine de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents au cours des dernières années [Madriaza et al., 2022, à paraître]. Comme le montre la Figure 1, après l'Europe, où la majorité des évaluations (n = 101) sont réalisées, le continent africain constitue la seconde région faisant l'objet du plus grand nombre d'évaluations (n = 51), en particulier au Tchad, au Niger, au Kenya et en Somalie.

Figure 1 : Évolution des études évaluatives par année et par continent



Source : Madriaza et al., 2022, à paraître

23 Le projet est soutenu par le Fonds pour la résilience communautaire du Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence de Sécurité publique Canada.

24 Cette recension est basée sur 228 études retenues parmi les 18 886 documents scientifiques examinés dans le cadre de la revue systématique, voir Madriaza et al., à paraître en 2022.

Il y a quelques années, les évaluations s'articulaient principalement autour des programmes de prévention de l'extrémisme violent relatif à l'islamisme ou, dans une moindre mesure, à l'extrême droite en Europe. Toutefois, afin d'éviter la stigmatisation de certaines communautés du fait de la tendance à l'association systématique de l'extrémisme et du terrorisme à l'Islam, les évaluations plus récentes sont davantage orientées vers des programmes dits généralistes, ou labélisés

comme tels, comme le montre la Figure 2.

On note également que l'essentiel des programmes de prévention en Afrique se situe aux niveaux primaire (39,2 %), primaire ciblé (23,5 %), secondaire (29,4 %) et, assez marginalement, tertiaire (9,8 %). En Europe, les évaluations portent sur des programmes de prévention aux niveaux primaire ciblé (50,5 %), secondaire (31,7 %), tertiaire (26,7 %) et, enfin, primaire (17,8 %).

Figure 2 : Pourcentage d'études évaluatives par niveau de prévention, par continent et par type d'extrémisme²⁵

		Primaire		Primaire ciblée		Secondaire		Tertiaire		Général	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Total		48	17,8 %	89	33 %	61	22,6 %	48	17,8 %	24	8,9 %
Continent*	Afrique	20	40,0 %	12	24,0 %	13	26,0 %	5	10,0 %	8	16,0 %
	Amérique du Nord	4	22,2 %	8	44,4 %	3	16,7 %	1	5,6 %	5	27,8 %
	Asie	6	14,3 %	13	31 %	9	21,4 %	11	26,2 %	5	11,9 %
	Europe	17	17,3 %	52	53,1 %	32	32,7 %	27	26,5 %	6	6,1 %
	N/A	1	25,0 %	0	0,0 %	2	50,0 %	2	50,0 %	0	0,0 %
	Océanie	0	0,0 %	4	66,7 %	2	33,3 %	1	16,7 %	0	0,0 %
Type d'extrémisme*	Extrême droite	3	15,0 %	5	25,0 %	13	65,0 %	8	40,0 %	0	0,0 %
	Islamisme	11	13,1 %	40	47,6 %	25	29,8 %	23	27,4 %	6	7,1 %
	Non spécifique	34	27 %	48	38,1 %	32	25,4 %	18	14,3 %	20	15,9 %

Source : Madriaza et al., 2022, à paraître.

Il faut souligner qu'il existe de nombreuses contraintes inhérentes à l'évaluation dans le champ de la prévention de l'extrémisme violent. En effet, il n'existe pas vraiment de consensus conceptuel sur ce que celle-ci recouvre exactement. En outre, les évaluations qui existent sont souvent conduites avec une urgence d'agir et affectées par la sensibilité du contexte politique. L'accès aux sources et aux données [sécurité, confidentialité, moyens, etc.] sur ces sujets peut limiter les processus d'évaluation. Ensuite, l'accès aux données ou aux personnes qui utilisent les données empiriques en raison de la sensibilité du sujet et des mesures et aux personnes à qui sont adressés les programmes est une barrière à considérer [Köhler, 2020].

Par ailleurs, en Afrique, la majorité de ces évaluations apparaissent non seulement dans la littérature grise (donc sont moins accessibles), mais ont, de surcroît, été rédigées en langue anglaise, y compris celles réalisées dans des pays francophones. Plusieurs programmes africains ont ainsi été financés par l'Agence de développement des États-Unis (USAID) et évalués par des personnes évaluatrices/chercheuses sinon américaines à tout le moins anglophones qui, dans plusieurs cas, ne parlaient visiblement pas la langue du pays et dont les publications issues de ces évaluations ont souvent été rédigées dans une langue qui n'était pas celle du pays où le programme a été évalué. Dans ce contexte, on ne saurait s'étonner du manque

²⁵ L'addition du nombre total d'études peut représenter plus de 219 études parce que certaines études ont été codées sur plus d'une catégorie. Pour la même raison, la somme des pourcentages des études par type d'extrémisme et par continent peut donner des résultats supérieurs à 100 %.

considérable de données probantes en français en matière d'évaluation des programmes de PEV. Outre les questions réelles que cela pose sur le plan de l'efficacité des programmes et de la possibilité pour les actrices et acteurs d'accéder à des données leur permettant d'améliorer leurs pratiques, une telle lacune constitue un obstacle au partage de cadres d'analyse et aux échanges de bonnes pratiques entre les personnes actrices francophones en matière d'évaluation de programmes en PEV. Enfin, il n'existe pas de méthodologie et de pratiques harmonisées pour favoriser la mise en place de ces évaluations, associées aux manques de formation adéquate pour les intervenantes et intervenants et aux contraintes politiques qui pèsent sur ces processus.

De façon générale, les recherches évaluatives qui sont conduites se focalisent davantage sur le nombre d'actions entamées et parviennent difficilement à évaluer les résultats des programmes. En outre, l'évaluation des programmes de prévention demeure complexe dans la mesure où elle recourt à une diversité de parties prenantes qui ont des objectifs et des mandats parfois divergents et qui peuvent affecter le processus [Bellasio et al., 2018; Fink et al., 2013]. La prévention de l'extrémisme a permis d'élargir le champ d'action des personnes intervenantes qui utilisent des approches et des outils empruntés à d'autres disciplines dans l'offre de services et de programmes de prévention. De ce fait, cette mosaïque d'acteurs et d'actrices et d'instruments implique que la portée, le temps et le coût de l'évaluation peuvent varier. De même, la question du destinataire de l'évaluation de ces programmes est aussi centrale, dans la mesure où le renouvellement des financements par les bailleurs de fonds peut être conditionné par le fait que l'évaluation soit considérée comme un succès ou un échec. De façon connexe, les questions d'éthique et d'indépendance sont donc au cœur de la démarche évaluative. Enfin, en raison du potentiel stigmatisant des actions de prévention identifiées par des évaluations précédentes [Hassan, Brouillette-Alarie, Ousman, Varela et al., 2020], notamment en ce qui concerne la communauté musulmane, il peut être difficile de mobiliser les participantes et participants à ce type d'initiative pour avoir une meilleure appréciation des

initiatives en la matière. Ces nombreux enjeux montrent donc que la pertinence de l'évaluation en matière de prévention de l'extrémisme violent exige qu'un certain nombre de conditions soient réunies. Au rang de celles-ci, les conclusions du rapport de la Chaire UNESCO-PREV énoncent justement qu'il est essentiel :

« que chaque partie prenante perçoive l'intérêt d'une évaluation formative et sommative, y compris indépendante ; que l'évaluation tienne compte des conditions d'exercice du métier [qualitatif, sur la durée] et qu'il y ait une meilleure répartition de la charge de l'évaluation entre les parties prenantes [commanditaire, organisation, tiers de confiance]. » [Clément, Madriaza et Morin, 2021, p. 7].

Parmi les principaux défis de la prévention de la radicalisation, on constate que les facteurs pouvant faciliter l'extrémisme violent et des trajectoires individuelles vers la radicalisation varient considérablement en fonction des contextes, que ce soit aux échelles régionales, nationales, sous-régionales et locales. La prévention de la radicalisation au niveau tertiaire s'avère, par exemple, concentrée sur les processus DDR en Afrique, mais leur mise en œuvre varie aussi grandement en fonction des pays. Néanmoins, si des singularités sont régulièrement observées en matière de prévention de la radicalisation, des similarités peuvent être constatées dans l'espace francophone. Parallèlement, une tendance lourde est observée à l'échelle internationale, celle d'essayer de sortir d'un paradigme sécuritaire, avec plus ou moins de réussites, lorsque l'on se penche sur la question de la prévention de la radicalisation.

Le prochain chapitre vise à permettre une lecture plus analytique et comparative des stratégies nationales à travers les trois niveaux de prévention dans les pays à l'étude pour saisir les réussites, mais aussi les défis uniques ou communs dans la lutte contre l'extrémisme violent.

03

ANALYSE DES STRATÉGIES ET DISPOSITIFS DE PRÉVENTION AU SEIN DE L'ESPACE FRANCOPHONE

Cette seconde partie explore de manière plus analytique plusieurs études de cas au sein de l'espace francophone. Ces pays sont, par ordre alphabétique, la Belgique, le Cameroun, le Canada, le Maroc, le Niger, le Togo et la Tunisie. Les études-pays – sur lesquelles se fonde l'analyse du présent chapitre – ont été réalisées par des centres de recherche partenaires opérant dans ces mêmes pays.²⁶

Sans prétendre à l'exhaustivité dans un monde francophone aux réalités plurielles, une lecture comparative de ces cas d'études permet de brosser un portrait, en s'escriant à dégager les tendances et les particularités autour des stratégies, des dispositifs et des défis dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone. La diversité des cas, définie en partie par des contextes régionaux et sous-régionaux, nous amène à prioriser la plupart du temps une approche comparative à une échelle régionale, en regroupant les cas d'étude en trois catégories/régions : pays occidentaux (Belgique et Canada), Afrique du Nord (Maroc et Tunisie) et Afrique centrale et de l'Ouest (Cameroun, Togo et Niger). Néanmoins, après une comparaison initiale à l'échelle régionale, une analyse et une comparaison

transversales à l'ensemble des cas seront aussi réalisées dans chacune des sections pour mettre en exergue les similarités et les divergences observées dans l'étude.

Dans un premier temps, le présent chapitre présente brièvement les défis sécuritaires associés aux différents contextes régionaux et nationaux qui participent à façonner les réponses des États. Dans un second temps, les stratégies nationales en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents sont analysées et comparées. Dans un troisième temps, l'étude se penche sur les dispositifs de prévention à travers les niveaux de prévention primaire, secondaire et tertiaire. La comparaison se fait aussi critique quant à l'utilité de cette catégorisation pour comprendre et améliorer les dispositifs de prévention de la radicalisation. Dans

²⁶ Se référer à l'introduction pour la méthodologie de la présente étude.

un quatrième temps, les thèmes des jeunes, des femmes et du numérique, traités avec une ampleur différente par les dispositifs, sont étudiés, suivis dans un cinquième temps d'une section sur les enjeux de gouvernance et d'État de droit. Enfin, dans un sixième temps, le chapitre se conclut sur quelques enjeux, défis et limites observés dans le cadre de cette recherche.

3.1 PLURALITÉ DE CONTEXTES : ENTRE TENDANCES GLOBALES ET PARTICULARISMES

Si les menaces et risques terroristes sont un enjeu de politique internationale, leurs manifestations varient fortement en fonction des contextes régionaux, nationaux et locaux. Au cours des dernières années, le Canada a été, par exemple, confronté à une montée de l'extrême droite à l'échelle nationale. Cette menace s'est accrue dans l'ombre de la menace djihadiste. Alors que sur le plan contextuel et statistique, il est impossible d'établir une hiérarchie dans l'évaluation du risque terroriste entre les deux, la menace djihadiste est longtemps demeurée la priorité sur l'écran radar de l'appareil sécuritaire canadien et, dans une certaine mesure, des programmes initiaux de prévention (Morin, Leman-Langlois et Bouchard, 2021). La Belgique, quant à elle, a accéléré la structuration de ses efforts en matière de prévention de la radicalisation, à la suite d'une série d'attaques revendiquées par Daesh, entre 2014 et 2016, et à l'émoi provoqué par les attentats terroristes du 13 novembre 2015, en France, notamment du fait de la complicité d'individus sur le territoire belge.

De manière plus transversale, le phénomène des « retournants » de Syrie et d'Irak est aussi un enjeu pour ces deux pays, plus particulièrement autour de la manière dont les ex-combattantes et ex-combattants ou personnes sympathisantes des groupes djihadistes doivent être accompagnés pour réintégrer le tissu social, lorsqu'ils et elles reviennent au pays. Il s'agit aussi d'effectuer un travail de prévention sur le long terme pour dissuader les individus de devenir éventuellement des voyageurs extrémistes quittant leurs pays d'origine ou de résidence pour rejoindre des zones de conflits et s'y engager (Morin, Chevrier-Pelletier, Bediziri et Belporo, 2021). Ils ne sont pas nécessairement des

« combattantes et combattants étrangers » partis au Moyen-Orient, mais peuvent être des personnes radicalisées qui participent à l'écosystème des groupes djihadistes et indirectement à la violence politique. L'effort préventif est donc nécessaire à plusieurs niveaux et sur différents temps d'intervention. L'un des défis est alors de penser la prévention à travers les différentes étapes du processus de radicalisation menant à l'extrémisme violent.

Ce défi des « retournants » est partagé par le Maroc et la Tunisie qui ont vu respectivement 1500 et 3000 de leurs ressortissants rejoindre l'État islamique en tant que personnes combattantes étrangères, selon une estimation datant de 2014 (*Washington Post*, 2014). Ces États du Maghreb ont aussi le défi de lutter contre des groupuscules djihadistes qui évoluent au sein de leurs territoires depuis les années 1990, bien que la menace soit relativement contrôlée. Les principaux groupes étaient le Groupe islamique combattant marocain (GICM) et le Groupe islamique combattant tunisien (GICT), jusqu'au milieu des années 2000. Depuis 2011, et de manière plus affirmée depuis 2013, la Tunisie a été aussi confrontée au groupe djihadiste Ansar al Shariah et aux *katiba* d'AQMI opérant aux frontières avec l'Algérie et dans le mont Chaâmbi (Bencherif, 2021; Zelin, 2020).

Si la question des combattantes et combattants étrangers n'est pas un enjeu majeur pour les pays d'Afrique subsaharienne, le Niger et le Cameroun sont situés dans deux épices de l'insécurité au Sahel : le Liptako-Gourma et la région du lac Tchad. Dans le cas du Liptako-Gourma – région à cheval entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso – les groupes djihadistes affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique sont particulièrement actifs et responsables d'exactions contre les forces de l'ordre et les populations (Bencherif, 2020). Il s'agit principalement de deux coalitions, celles du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda et dirigé par Iyad Ag Ghali, et de l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) qui se serait mis sous la coupe de la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique. Les régions de Tahoua et de Tillabéry au Niger sont très affectées par les attaques de ces groupes, causant des déplacements de population et des cycles de vengeance communautaires, sous fonds de tensions interethniques (ICG, 2018, 2020). Parallèlement à cela, dans la région du lac Tchad, l'Extrême-Nord du Cameroun et la région de Diffa, au sud du Niger, sont sujets aux attaques des groupes djihadistes issus de Boko Haram et de plus en plus structurés autour de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) (Foucher,

2021; ICG, 2017). Un des défis consiste à démobiliser et à réinsérer les combattantes et combattants, mais aussi à empêcher ces groupes de se développer, de recruter et de diffuser leurs activités à des régions et pays non encore atteints (Akum, Hoinathy et Samuel, 2021; Belporo, 2021).

Des signes avant-coureurs semblent indiquer une possible diffusion de la violence, par des incursions et attaques ponctuelles de groupes djihadistes dans les pays riverains, comme la Côte d'Ivoire, dès 2016, avec l'attentat du Grand Bassam par la katiba Al-Mourabitoune d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Mieu et Niakaté, 2016). Bien que les groupes djihadistes ne semblent pas encore s'être durablement installés, des incidents et des signaux indiquent une présence de groupuscules djihadistes au nord du Bénin au cours des derniers mois (De Bruijne, 2021). Ils apparaissent comme reflétant la capacité des groupes djihadistes à mobiliser et radicaliser des franges de populations vulnérables dans des territoires périphériques où les services de l'État ne sont pas solidement implantés en Afrique de l'Ouest et centrale. Si le Togo est épargné, parmi les cas d'études, les risques d'une diffusion de la radicalisation menant à la violence et de l'extrémisme violent invitent à adopter une approche préventive, y compris pour les pays non encore affectés par ce type de phénomène.

3.2 STRATÉGIES NATIONALES POUR UNE MISE EN COHÉRENCE DES POLITIQUES DE PRÉVENTION

La formalisation de stratégies nationales pour structurer les politiques de prévention de la radicalisation menant à la violence et contre l'extrémisme violent varie en fonction des contextes. Dans certains cas, des esquisses de stratégies nationales s'infèrent partiellement par les types d'actions entreprises par les États. Pour analyser et comparer les stratégies nationales, la présente section énonce d'abord le rôle joué par certaines normes internationales dans l'avancement des réflexions sur ce phénomène pour certains pays. Les parties suivantes comparent et analysent successivement les stratégies nationales, les approches associées avec les institutions mises en place et, enfin, les objectifs identifiés.

3.2.1. Rôle des normes et de la collaboration internationales

Les engagements internationaux ou les visions portées par les organisations internationales ont joué un rôle dans la constitution d'amorces de réflexions stratégiques autour de la prévention de la radicalisation pour les pays qui définissent ou cherchent à préciser leurs stratégies nationales. Le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent [2015] du Secrétaire général des Nations unies semble, par exemple, avoir guidé les actions des autorités camerounaises et tunisiennes. La vision stratégique du G5-Sahel [organisation composée du Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad et Mauritanie] participe à sensibiliser les autorités nigériennes sur les questions de radicalisation et à définir la stratégie nationale. Au sein du G5-Sahel, une plateforme des femmes a été constituée et un plan stratégique a été arrêté pour la période 2020-2024. Celui-ci se structure autour de cinq orientations comprenant, notamment, la prévention et la gestion des conflits, la lutte contre la radicalisation, la protection des femmes et des filles, la promotion de leur leadership et le développement de leurs capacités économiques dans les zones de conflit.

Pour le Niger et le Togo, tous deux membres du Conseil de l'Entente, une directive communautaire a été adoptée, en 2019, par le Conseil des ministres de l'Entente en matière de prévention de l'extrémisme violent. Celle-ci se focalise sur le renforcement des politiques nationales de défense et de sécurité, le développement des territoires et la décentralisation, conjuguant à la fois méthodes préventives et répressives.

Dans le cas du Cameroun, malgré l'absence d'une stratégie nationale, le pays souscrit en tant qu'État membre à la Stratégie régionale de stabilisation pilotée par la Commission du Bassin du lac Tchad, depuis 2018. Celle-ci regroupe le Cameroun, le Nigéria, le Tchad, le Niger, la RCA et la Libye. Cette stratégie régionale intègre des politiques de prévention de la radicalisation, à l'instar du pilier « Désarmement, démobilisation, réhabilitation, réinsertion et réintégration des personnes associées à Boko Haram ». Néanmoins, la priorité de cette commission est la stabilité politique et sécuritaire de la région et ne pense donc pas directement l'enjeu de la prévention de la radicalisation.

Il est important de souligner que de très nombreuses initiatives sont encouragées par les organisations internationales, à l'instar du PNUD en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. Celles-ci permettent de structurer des projets non couverts par les dispositifs étatiques ou encore de renforcer les capacités de ces derniers à intervenir sur certains enjeux. Les cas les plus apparents sont ceux de la Tunisie et du Togo. Dans le premier cas, la société civile semble à l'initiative d'une grande partie des programmes de prévention en collaboration avec les bailleurs de fonds internationaux. Pour le Togo, les projets émuloés par les dispositifs non étatiques vont certainement permettre de structurer l'action à venir de l'État dans le registre de la prévention.

3.2.2 Stratégies nationales élaborées ou en voie d'élaboration

Dans les cas du Canada et de la Belgique, le virage préventif, s'écartant d'un prisme sécuritaire exclusivement ancré dans la lutte contre le terrorisme, a été amorcé en 2015. Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence [CPRMV], initiative de la ville de Montréal, a, par exemple, amorcé une réflexion autour d'un modèle de prévention et d'accompagnement pour les individus engagés dans une trajectoire de radicalisation. En 2015, la province de Québec définit elle aussi un plan d'action gouvernemental intitulé « La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble », pour coordonner les travaux interministériels pour traiter ce phénomène. À l'échelle du Canada, la « Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence » est formalisée en 2018, après une consultation citoyenne et de personnes expertes. En Belgique, c'est un plan fédéral datant de 2002, structuré initialement autour d'une démarche antiterroriste répressive, qui est revisité en 2015 pour adopter, cette fois-ci, une approche préventive. Il s'agit du « Plan d'Action Radicalisme » [Plan R]. Il ne constitue pas l'unique stratégie, car le niveau fédéral se superpose à des initiatives et des visions situées à d'autres niveaux de pouvoir, à l'instar du partage des compétences au Canada entre le fédéral et les provinces.

La Tunisie, quant à elle, a une stratégie qui s'ancre dans sa loi antiterroriste de 2015 et dans une certaine mesure, dans son dispositif de contrôle du financement du terrorisme. La stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme de la Tunisie en 2015 subsume donc la prévention de la radicalisation dans

la lutte contre le terrorisme. Pour le Maroc, le Togo et le Cameroun, des stratégies nationales n'ont pas été explicitées dans un document-cadre. Néanmoins, quelques politiques et interventions semblent traduire les lignes d'orientation de ces États. Le Togo, qui est actuellement en train de créer sa stratégie pour la prévention de la radicalisation, adopte une approche similaire à celle du Canada, à savoir consulter les différents actrices et acteurs ministériels et personnes intervenantes pour prendre en compte les diverses perspectives à l'échelle nationale. Le Cameroun semble aussi avoir amorcé des consultations de ce type pour élaborer une stratégie nationale. Dans le cas du Niger, la « Stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent » [SNPREV] a été récemment adoptée, en février 2021. Sa mise en œuvre n'est donc qu'à ses premiers balbutiements et nécessite qu'elle soit opérationnalisée et que les actrices et acteurs de la prévention de la radicalisation se l'approprient. Un plan d'action pour permettre sa mise en œuvre est annoncé.

3.2.3 Défis opérationnels d'approches variées

La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents est parfois intriquée aux questions sécuritaires ou de développement économique dans l'arsenal juridique et les politiques publiques nationales. Ces approches tendent à démontrer que l'objet de la prévention de la radicalisation n'est pas toujours suffisamment circonscrit.

Au Canada, un effort a été fait afin de dissocier la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation menant à la violence, même si les deux domaines continuent de se chevaucher à l'occasion. De plus, une approche multisectorielle et pangouvernementale démontre le souci du gouvernement canadien d'établir une coordination interministérielle au niveau de la prévention et de coordonner les initiatives à l'échelle nationale, notamment celles des actrices et acteurs non gouvernementaux. Elle se matérialise notamment par la création du Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence [CCEPV], en 2017, mis sur pied pour financer les différents programmes de prévention de la radicalisation à travers le pays. En Belgique, l'approche préventive adoptée se veut « intégrale et intégrée », pour couvrir les différentes dimensions de la « chaîne de sécurité » (prévention, répression et suivi) et établir une coordination et des collaborations entre les structures

verticales de pouvoir et entre les différents services sur un schème aussi horizontal. La Taskforce nationale (TFN), présidée par l'Organe de Coordination pour l'Analyse de la Menace (OCAM) intègre les différents niveaux administratifs et structures de pouvoir (personnes représentantes des services fédéraux, des régions et des communautés) et assure la coordination des actions en matière de politiques de prévention. Les Cellules de sécurité intégrales locales (CSIL-R) sont les structures locales à l'échelle communale qui permettent l'échange d'informations et la collaboration entre les services sur le terrain. En somme, les deux pays ont opérationnalisé leur stratégie à travers une approche coordonnant les services et les diverses entités administratives et en respectant les différents champs de compétence des niveaux de pouvoir. Néanmoins, l'approche belge autour de la « chaîne de sécurité » semble mettre l'accent sur la prévention au niveau tertiaire et paraît encore partiellement ancrée dans une approche sécuritaire, malgré le souci de s'en distancer.

Des défis similaires apparaissent au Maroc et en Tunisie autour d'un cadrage sécuritaire de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents, plus particulièrement dans le cas tunisien. En effet, si la prévention est un des piliers de la stratégie nationale de la lutte contre l'extrémisme violent en Tunisie, elle s'inscrit dans un continuum avec les autres piliers que sont la protection, la poursuite et la réponse. Un schéma antiterroriste répressif semble subsumer la démarche préventive, diluant les approches plus éducatives, de cohésion sociale et de résilience des groupes vulnérables dans un prisme sécuritaire.

Au Maroc, si la gouvernance sécuritaire demeure au cœur de la démarche du royaume, d'autres dimensions, comme les questions de développement économique et de lutte contre la pauvreté, sont insérées dans les initiatives/dispositifs de prévention de l'extrémisme. En somme, l'approche marocaine se veut multidimensionnelle. La difficulté majeure qui vient avec une telle approche est de cerner ce qui relève réellement de la prévention de la radicalisation. On tend à insérer tout type d'action dans la grille de la prévention de la radicalisation au nom d'un possible effet positif du programme mis en œuvre.

Ce même enjeu se retrouve avec l'approche adoptée par le Cameroun. Celle-ci était au départ sécuritaire, mais devient à présent ancrée dans des micro stratégies et des microprogrammes développés dans d'autres secteurs au sein des différents ministères et actrices

et acteurs publics nationaux. Ces derniers semblent étirer leur mission respective pour couvrir en partie la prévention de la radicalisation à travers des projets développés avec les partenaires internationaux. Cette démarche peut conduire à un manque de clarté sur les objectifs poursuivis et les cibles de ces projets, voire à un réel brouillage, rendant donc particulièrement difficiles une démarche compréhensive, dans un premier temps, et une évaluation de ces programmes, dans un second temps.

Au Niger et au Togo, les approches sont assez similaires, car elles s'ancrent dans une logique de stratification de l'intervention, pour le premier, et dans une volonté de mise en œuvre multisectorielle, pour le second. Pour l'État nigérien, l'intervention est pensée à travers les différentes étapes de la radicalisation possible de l'acteur et de l'actrice. La prévention est donc pensée dans une logique de niveaux et dans un effort de coordination entre personnes actrices. Au Niger, la stratégie nationale est placée sous la tutelle du premier ministre. La mise en œuvre est assurée par un Conseil multisectoriel d'orientation et de pilotage (CMOP) avec des représentantes et représentants de l'ensemble des ministères et des organisations publiques et quelques personnes représentantes de la société civile. Néanmoins, la proportion est nettement en faveur des structures ministérielles. La traduction opérationnelle de cette approche devra s'assurer de prendre en compte les intervenantes et intervenants de la société civile dans les actions sur le terrain, malgré un design a priori inclusif.

Au Togo, la démarche est d'aller dans le sens d'une opérationnalisation similaire à celles du Canada, de la Belgique et du Niger en essayant de prendre en compte les divers secteurs de la prévention de la radicalisation et les différents ministères pouvant s'impliquer dans ces politiques. Un comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) a été créé à cet effet, en 2019, au Togo. Il vise à créer un cadre de coordination et de collaboration entre l'administration, les forces de défense et de sécurité et la société civile. Enfin, au Niger comme au Togo, une corrélation hâtive semble, en revanche, être établie entre prévention de la radicalisation et pauvreté économique ou manque de développement au sein de certaines communautés ou localités. Alors que certains États, comme la Tunisie ou la Belgique, peuvent s'inscrire dans un prisme sécuritaire, le Niger et le Togo semblent épouser en partie un tournant développementaliste qui peut étendre la prévention à des zones d'intervention non pertinentes dans son cadre. Enfin, le Maroc et le

Cameroun optent pour une démarche transversale qui peut diluer les politiques de prévention dans d'autres politiques et nuire à la clarté et à la qualité des interventions pour lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violents.

3.2.4 Objectifs des stratégies

L'identification d'objectifs clairs est, dès lors, un élément primordial dans la structuration d'une stratégie nationale en matière de prévention de la radicalisation. Dans le cas canadien, la stratégie fédérale a trois objectifs principaux qui correspondent en somme à :

1. s'inscrire dans une démarche explicative pour comprendre le phénomène de la radicalisation menant à la violence, les comportements et les effets associés;
2. présenter l'approche préventive adoptée par le gouvernement;
3. exposer les trois priorités établies par le Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence [CCECPV].

Ces trois priorités sont la mise en application des connaissances sur le phénomène de la radicalisation, le ciblage de la radicalisation en ligne et le soutien aux interventions sur le terrain. Les objectifs énoncés par la Belgique sont assez similaires, bien qu'ils conservent un prisme policier et sécuritaire. Ils se focalisent sur la réduction des vecteurs de radicalisation, sur l'amélioration des systèmes d'information et sur le fait de dresser la cartographie des individus et des groupements problématiques ou ayant des effets de radicalisation sur leur environnement.

En Afrique de l'Ouest et centrale, dans les pays étudiés, le Niger est le seul à avoir défini des objectifs clairs. Parmi les objectifs de la stratégie nigérienne, on peut noter ceux d'atténuer les facteurs de radicalisation, de développer la résilience des communautés, de parfaire les systèmes d'information et de renforcer et développer des partenariats stratégiques. Le Niger a défini des objectifs assez similaires à ceux de la Belgique et du Canada. Dans le cas du Cameroun, puisque la stratégie nationale n'est pas définie, les objectifs n'ont pas été clairement identifiés. On peut supposer que les objectifs précisés dans la Stratégie régionale de stabilisation pilotée par la Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT) permettent de structurer l'action publique camerounaise depuis 2018. Parmi les objectifs énoncés dans cette stratégie, qui s'ancrent dans la prévention

de la radicalisation, on peut relever une attention particulière à l'autonomisation et l'inclusion des femmes et des jeunes, à la construction d'une culture de la paix et aux processus DDR. Ces mesures s'inscrivent donc dans la résilience des communautés et l'atténuation des facteurs de radicalisation. Parallèlement à cela, au Cameroun, un accent très fort est mis sur les initiatives de prévention de la haine en ligne (en raison du conflit entre les milieux anglophones et francophones où les médias sociaux ont joué un grand rôle). Il est plausible que l'enjeu du numérique soit clé dans l'édification future de la stratégie nationale au Cameroun.

Au Togo, le gouvernement semble vouloir adapter les mécanismes préexistants de préservation de la cohésion sociale pour les ancrer dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents. Les objectifs et la méthode du Togo s'inscrivent dans un schéma plus anticipatif, puisque les risques de radicalisation menant à la violence ne se sont pas encore réellement concrétisés. Le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) aurait pour mission « d'éradiquer ou de réduire sensiblement la propagation de l'extrémisme violent sur l'ensemble du territoire togolais », soit d'agir sur les facteurs de radicalisation. Le CIPLEV doit aussi « renforcer la coopération et la collaboration entre l'administration, les forces de défense et de sécurité et la société civile », ce qui recouvre les préoccupations de coordination et de collaboration entre les différents acteurs et actrices qui apparaissent comme des priorités pour le Canada, la Belgique et le Niger.

Enfin, au Maghreb, la Tunisie et le Maroc partagent la vision d'agir sur plusieurs volets dans le cadre de la prévention de la radicalisation. La stratégie tunisienne s'articule autour de nombreux objectifs dont l'identification et le traitement des facteurs de radicalisation et d'extrémisme violents (à la manière des autres États), le volet de la pédagogie et de l'enseignement dans un schéma de prévention, de prévenir la radicalisation dans les milieux carcéraux et dans les lieux de culte, de renforcer le rôle de la femme et de lutter contre le recrutement en ligne. Cela mêle aussi des éléments ancrés dans un schéma répressif à l'endroit des combattantes et combattants étrangers et de la lutte contre le terrorisme en général. Les objectifs relèvent parfois de la prévention de la radicalisation et, d'autres fois, directement de la lutte contre le terrorisme.

Cette tension se retrouve aussi au Maroc puisque le gouvernement marocain a adopté un volet préventif et un volet répressif dans la lutte antiterroriste qui peut se résumer en trois objectifs :

1. le renforcement de la gouvernance sécuritaire;
2. la lutte contre la pauvreté, les inégalités économiques et la marginalisation socio-économique;
3. la promotion d'une culture de la tolérance et de la coexistence par le biais des institutions religieuses.

Tous les pays constituant nos cas d'étude n'ont pas nécessairement structuré une stratégie nationale. Certains ne l'ont pas formalisée et sont encore en réflexion [Cameroun et Togo]. D'autres viennent seulement de la structurer et la mise en application a commencé récemment [Niger].

La définition ou l'appréhension de la prévention de la radicalisation menant à la violence manque de clarté dans certains pays. La prévention de la radicalisation tend à être subsumée par les questions sécuritaires, à l'instar de la Tunisie, et dans une moindre mesure de la Belgique, par des politiques de développement, comme au Niger, au Togo et au Maroc, ou par le renforcement de la cohésion sociale, vocable adopté par le Cameroun et le Togo. Un effort de clarification est à faire pour définir la prévention de la radicalisation en fonction de chaque cas, surtout si les contextes conduisent à appréhender le phénomène de manière différente. De plus, des limites importantes se dégagent du fait du manque de financement et de ressources, comme dans le cas tunisien, et d'une délimitation claire des mandats, à l'instar du cas camerounais où tous les acteurs et actrices ministériels semblent avoir voulu s'insérer dans les dispositifs de prévention, mais sans définition des mandats ni coordination.

La prévention de la radicalisation doit être définie à l'aune d'études dégagant les facteurs de la radicalisation. Dans plusieurs cas, le manque de développement économique et la pauvreté ont été considérés comme des variables explicatives pour la radicalisation et l'extrémisme violents. De nombreuses études ont pourtant été critiques quant à une

lecture restrictive de l'enrôlement dans des groupes extrémistes, soulignant le caractère multifactoriel [ISS, 2016] et que les contextes socio-économiques peuvent être des conditions structurelles, mais pas des causes menant directement à la violence. Seules certaines franges parmi les populations vulnérables socioéconomiquement basculent dans la violence [Campana et Lapointe, 2012; Gardeazabal, 2020].

Il est probable que les interventions en matière de développement s'enchevêtrent avec la prévention de la radicalisation, notamment en Afrique centrale et de l'Ouest, mais il est important de l'étayer en analysant de manière ciblée les différents contextes nationaux, plus particulièrement les milieux vulnérables, pour intégrer ce volet dans la prévention. En somme, il faut cibler les sources de vulnérabilité pertinentes dans chaque situation pour définir un cadre de prévention adéquat pour chaque cas d'étude [Marchal et Ould Ahmed Salem, 2018]. Pour ce faire, il est impératif de réaliser des études ancrées sur les réalités du terrain, à la manière des travaux très contextualisés réalisés par le Laboratoire d'Études et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local [LASDEL] qui opère au Bénin et au Niger. Par ailleurs, il convient de différencier de manière plus claire les politiques sécuritaires, plus ancrées sur un schème policier ou répressif, et les politiques de prévention.

Enfin, l'opérationnalisation de la stratégie est un défi pour l'ensemble des actrices et acteurs. Celle-ci devrait se traduire par une coordination et une collaboration entre secteurs ministériels et les différentes personnes intervenantes ainsi qu'une lecture multidimensionnelle et multisectorielle de la prévention qui doit être définie en fonction des défis régionaux, nationaux, sous-régionaux et locaux. Un enjeu majeur apparent est qu'il faut associer davantage les personnes actrices de la société civile et du milieu associatif, plus particulièrement les femmes et les jeunes, acteurs et actrices qui sont parfois oubliés ou peu mentionnés dans les stratégies nationales.

3.3

LES TROIS NIVEAUX DE PRÉVENTION

Pour rappel, les programmes de prévention de la radicalisation sont, dans la présente étude, divisés en trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire. Cette classification est empruntée à la santé publique et couramment utilisée par un certain nombre de pays en matière de prévention de l'extrémisme violent. Ces niveaux sont définis en fonction de la clientèle ciblée par les activités et programmes de prévention de la radicalisation. La prévention primaire correspond aux activités menées auprès de la population générale, à l'instar des campagnes de sensibilisation (Hassan *et al.*, 2020). Certains programmes relèvent de la prévention primaire ciblée puisqu'ils vont viser, par exemple, l'ensemble de la jeunesse ou des femmes au sein de la population générale. Cela les rapproche de la prévention secondaire qui correspond à des interventions plus ciblées, visant des groupes ou des individus étant à risque de se radicaliser ainsi que leur entourage (*Ibid.*). La frontière peut être poreuse pour certains programmes situés entre ces deux niveaux. Ce défi se retrouve aussi avec la prévention tertiaire qui correspond aux individus qui ont entamé une trajectoire de radicalisation violente ou qui ont déjà commis un acte terroriste ou de violence politique (*Ibid.*). Les programmes de niveau tertiaire s'occupent aussi des processus de réintégration sociale, comme les programmes DDR. La frontière entre le niveau secondaire avec des individus à risque de radicalisation et des individus qui ont entamé une trajectoire violente est bien sûr en pointillés.

Dans le cas du Canada et de la Belgique, les deux pays occidentaux de la présente étude qui ont adopté en partie cette classification, les personnes praticiennes et intervenantes soulèvent régulièrement les problèmes associés à celle-ci. Elles développent des programmes qui sont souvent à cheval sur les différents niveaux de prévention. De plus, à l'instar des constats relevés dans le milieu canadien, les intervenantes et intervenants peuvent réaliser le même type d'activités, mais les classer dans des niveaux de prévention différents, du fait de leurs propres interprétations. Enfin, nous ajoutons que cette classification, qui crée des catégories théoriques qui se chevauchent en pratique, empêche parfois d'avoir une vue d'ensemble et une approche compréhensive des dispositifs de prévention.

Dans le cas des pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, il a été constaté que cette typologie n'est pas utilisée et, la plupart du temps, peu connue dans le milieu des personnes praticiennes et intervenantes. Les programmes sont plutôt pensés à travers des secteurs, tels que la réinsertion sociale, l'élaboration de contre-discours, la lutte contre les idéologies radicales ou des programmes DDR. De surcroît, l'absence d'une classification de ce type s'accompagne d'un enjeu interprétatif, à savoir la tendance de ces pays à intégrer tout type d'activités dans la prévention de la radicalisation ou de mêler la prévention à la lutte contre le terrorisme ou aux enjeux de développement. Dans le présent chapitre, les programmes et activités recensés par les différents rapports sont replacés dans le cadre de cette typologie. Celle-ci sera donc discutée en parallèle des observations et analyses.

3.3.1 Niveau primaire

Dans le cas du Canada, comme celui de la Belgique, si l'État est le principal garant des subventions octroyées aux programmes par les services à l'échelle nationale, régionale et locale, les actrices et acteurs les mettant en œuvre appartiennent principalement aux milieux éducatifs, associatifs et communautaires dans le cas des dispositifs du niveau primaire. Il est très difficile de répertorier ce type d'activités du fait de sa pluralité et de son non-recensement systématique.

Au Canada, des centaines de dispositifs sont répertoriés à travers le pays. Néanmoins, on constate que l'Alberta, le Québec et l'Ontario sont les trois provinces qui concentrent le plus grand nombre de dispositifs de niveau primaire. Ces dispositifs relèvent souvent de la prévention primaire ciblée et visent principalement les jeunes, en mettant parfois l'accent sur le numérique et les questions liées au genre. Les programmes peuvent porter sur l'éducation, la culture ou les arts en général ou encore la sensibilisation des jeunes à la cohésion sociale et au vivre-ensemble, à l'instar des activités menées par le CPRMV. On note également l'existence des programmes visant à lutter contre les violences faites aux femmes, axés sur la déconstruction de la masculinité toxique et la sensibilisation des jeunes, à l'instar de Next Gen Men. Enfin, certaines activités visent à sensibiliser les jeunes aux enjeux du numérique, en luttant contre les théories du complot et contre la diffusion de fausses nouvelles, via des jeux éducatifs, par exemple.

Dans le cas de la Belgique, le Centre de ressources et d'appui (CREA) du « Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents » de la Fédération Wallonie-Bruxelles illustre les défis du recensement des dispositifs du niveau primaire. Le CREA est chargé, notamment, de recenser les activités et les ressources utiles pour les enseignantes et enseignants et éducatrices et éducateurs dans un marché de la prévention nationale très étendu pour les niveaux primaire et secondaire. Les ressources sélectionnées sur le site du CREA ne concernent que les activités qui traitent directement de l'éducation et du traitement des enjeux de la radicalisation et de l'extrémisme violents, malgré un débat interne au sein du CREA sur l'importance d'insérer les dispositifs traitant de « vivre-ensemble » ou encore de « cohésion sociale » au sens large. Par ailleurs, des projets menés relèvent parfois de l'éducation, faisant la promotion de la multiculturalité et du dialogue, mais peuvent cibler des communautés spécifiques, comme dans la commune bruxelloise d'Anderlecht, alors qu'il serait pertinent d'étendre ce type de programme à l'ensemble des établissements, surtout sur les questions de « vivre-ensemble ».

De même, à l'instar du Canada, des campagnes de prévention sont menées sur les réseaux sociaux pour sensibiliser les jeunes. Une campagne a été amorcée en 2020 sur les aspects négatifs de l'engagement auprès de Daech, mais a suscité une faible réactivité des jeunes qui étaient l'audience ciblée. Deux enjeux semblent clés pour agir en matière de PEV sur les plateformes numériques dans ces deux pays : la question de l'évaluation des campagnes réalisées et l'ancrage dans une temporalité longue, c'est-à-dire ne pas se limiter à des interventions ponctuelles.

Au Maroc et en Tunisie, les questions d'éducation et de développement socio-économique sont considérées comme faisant partie intégrante des dispositifs de prévention de la radicalisation. Ils sont souvent à cheval entre la prévention primaire et secondaire, car ils visent des populations paupérisées et vulnérables. En Tunisie, par exemple, un programme est développé avec l'appui de la Commission nationale de lutte contre le terrorisme (CNLCT)²⁷, créée en 2015 par l'Observatoire national de la jeunesse et les Universités de Tunis I et Zitouna, pour permettre l'insertion socio-économique et socioprofessionnelle des jeunes issus de quartiers ou zones sensibles, à Douar Hicher, Mornaguia et

Kasserine. Sur le volet éducatif, la frontière entre les niveaux primaire et secondaire est aussi floue. Ce chevauchement entre les deux niveaux est plus apparent pour le cas tunisien, avec notamment une campagne nationale menée dès 2016 par le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, pour prendre en charge les enfants les plus vulnérables au risque de radicalisation et d'extrémisme violents.

De plus, ces deux pays, ayant des populations majoritairement musulmanes, partagent la particularité d'avoir restructuré leurs institutions religieuses pour renforcer une culture de la tolérance et institutionnaliser des discours modérés par les cadres religieux. Dans le cas du Maroc, le ministère des Affaires religieuses supervise le réseau des 50 000 mosquées officielles, notamment les sermons du vendredi. Pour harmoniser l'interprétation officielle de l'Islam au Maroc dans les institutions religieuses, le pays a inauguré en 2016 un programme d'enseignement islamique lié au renforcement des compétences d'interprétation religieuse au sein de l'Université al-Quaraouiyine de Fès.

En Tunisie, une charte d'honneur de l'Imam-orateur a été instaurée en 2019 pour que les Imams s'engagent à adhérer aux principes d'un Islam tolérant et luttent activement contre les discours de haine. Cette volonté de refonte du discours religieux par les autorités tunisiennes avait été causée par la montée en puissance de certains groupes djihadistes, comme Ansar al-Charia, qui avaient été capables d'infiltrer et de diffuser leurs messages dans les mosquées à partir de 2011. De plus, un programme de formation des cadres religieux intitulé Kudurat a été mis en place par des actrices et acteurs de la société civile en collaboration avec le syndicat des imams et le ministère des Affaires religieuses.

Au Maroc comme en Tunisie, l'objectif était de renforcer les capacités des actrices et acteurs religieux (enseignants, prédicateurs et imams) à défendre et promouvoir un Islam modéré et lutter contre les discours radicaux. Dans une certaine mesure, les réformes du secteur religieux sont parties d'un constat concernant la présence d'individus et de groupuscules radicalisés dans les mosquées. Pour lutter contre ces derniers, les initiatives ne sont pas limitées du point de vue tertiaire, mais ont renforcé le niveau primaire

²⁷ La CNLCT est au cœur du dispositif de lutte contre le terrorisme de la Tunisie et, de manière extensive, des politiques en matière de prévention de la radicalisation. Dans la loi anti-terroriste de 2015, la lutte contre le terrorisme intègre en partie la prévention de la radicalisation en Tunisie.

de prévention pour diffuser une culture de tolérance dans les deux pays. La question est de savoir si ces dispositifs ont conduit à la marginalisation de religieux radicalisés, à la conversion de ceux-ci à des discours plus modérés ou simplement à leur basculement dans la clandestinité. Il serait nécessaire d'effectuer une évaluation approfondie de ces programmes pour évaluer les évolutions des pratiques de l'ensemble des cadres religieux.

Pour les pays d'Afrique de l'Ouest, il est possible de constater la même intrication entre les niveaux primaire et secondaire pour les volets socio-économiques et éducatifs. Il s'agit d'un phénomène donc partagé avec les pays d'Afrique du Nord. Cela s'explique par le fait que les populations pauvres sont les populations considérées comme les plus vulnérables par les instances étatiques. Les programmes vont donc les cibler en priorité.

Cette intrication des différents niveaux de prévention ressort particulièrement bien dans le cas nigérien. Les deux tiers (63 %) des projets menés en prévention de la radicalisation entre 2009 et 2019 au Niger mêlent prévention primaire et secondaire et 12 % mêlent les trois niveaux. Par ailleurs, plus de la moitié des projets réalisés ont pour ancrage institutionnel la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP)²⁸. L'une des principales particularités dans le cas nigérien est aussi la concentration de la quasi-totalité des projets sur les régions de Diffa et de Tillabéry entre 2015 et 2019. L'État nigérien priorise donc des régions qui sont en crise et qui font face à l'extrémisme violent (Boko Haram pour Diffa et l'État islamique au Grand Sahara pour Tillabéry). Cette approche tend à être en réaction à la manifestation d'une menace, malgré le fait qu'elle incorpore les trois niveaux de prévention. Il conviendrait d'étendre les projets de prévention à l'ensemble des régions qui, si elles ne sont pas encore sujettes à de pareilles violences, ont des populations particulièrement vulnérables. La démarche préventive est aussi d'agir avant une possible contamination de ces régions. La société civile est très impliquée dans le niveau primaire, via la formation professionnelle, le volet de l'éducation et le dialogue intercommunautaire. Néanmoins, l'appui de l'État doit être renforcé, car les initiatives sont très modestes et ponctuelles. Parmi les activités réalisées par l'État, l'établissement de Centres

de formation professionnelle et technique (CFPT) permet de cibler les jeunes déscolarisés et de les réinsérer dans le tissu social.

Au Togo, le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV), créé en 2019, est très récent. Les dispositifs sont encore en cours d'élaboration. À ce stade, il est possible de considérer que certaines activités du CIPLEV relèvent du niveau primaire puisque le comité effectue un travail de sensibilisation auprès des autorités et des populations sur le phénomène de l'extrémisme violent. Ce travail de sensibilisation est effectué ponctuellement lors de l'installation des comités locaux du CIPLEV dans les régions. Cette sensibilisation devrait être planifiée et pensée de manière systématique, sachant surtout que l'objectif du CIPLEV est de constituer une relation de confiance institutionnelle entre les forces de sécurité et les populations. Enfin, le PNUD et l'OIM ont élaboré un programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina Faso et du Togo, pour renforcer la résilience des populations et impliquer davantage les femmes et les jeunes dans le dialogue communautaire et les activités socio-économiques locales. Ce programme, hors du dispositif étatique, est la première initiative transfrontalière commune aux trois pays et prend donc en compte les niveaux locaux et régionaux. L'État togolais doit s'évertuer à développer ce type de programmes, sachant que les éventuelles menaces pourraient être causées par une diffusion de la violence en provenance des pays voisins.

Enfin, dans le cas du Cameroun, les dispositifs du niveau primaire se focalisent sur la promotion du vivre-ensemble et la cohésion sociale. Ils sont opérationnalisés de manière sectorielle par des programmes développés dans des ministères de manière généralement séparée et non coordonnée. Pour prendre quelques exemples, le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique a développé un programme sur l'éducation civique et l'intégration nationale. Le ministère des Postes et télécommunications a aussi lancé en 2018 une campagne de sensibilisation citoyenne pour prévenir la propagation des discours haineux et violents sur les réseaux sociaux. Cette campagne visait plus spécifiquement les jeunes considérés comme les plus vulnérables face aux appels à la violence. Une initiative

28 La HACP est une organisation qui a évolué à plusieurs reprises. Son premier avatar, créé pour donner suite aux accords de paix avec les rebelles touaregs dans les années 1990, avait pour objectif d'intégrer les anciens combattants et combattantes. La HACP est une organisation qui parvient à rester centrale dans les dispositifs nigériens, en intégrant à chaque fois à sa mission les nouveaux enjeux de paix et de sécurité.

pertinente, mais qui rencontre les mêmes défis que ceux relevés plus tôt pour la Belgique et le Canada. Elle ne doit pas se limiter à une activité ponctuelle, mais donner lieu à des campagnes planifiées et organisées régulièrement sur les réseaux sociaux. Elle doit donc faire l'objet d'un suivi dans le temps et d'une évaluation.

Toujours au Cameroun, de manière plus concrète, la Commission nationale de promotion du bilinguisme et du multiculturalisme a été créée en 2017 pour permettre d'échapper aux différents types de tensions communautaires qui traversent le pays. Elle mène des activités de sensibilisation, de dialogue intercommunautaire et de promotion de la paix, notamment dans les régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest (NOSO) sujettes à des tensions récurrentes. Les objectifs sont d'empêcher, sinon d'atténuer les risques de radicalisation. Encore une fois, on peut voir l'enchevêtrement des niveaux de prévention, à mi-chemin entre les niveaux primaire et secondaire. Il ressort plus généralement du cas camerounais un manque de coordination interministérielle dans les activités et les programmes menés. On constate, plus généralement dans les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest, un déficit de dialogue entre les personnes actrices étatiques et la société civile et une intégration assez faible de la société civile dans les dispositifs mis en place par les États.

3.3.2 Niveau secondaire

Les constats relevés au niveau primaire se retrouvent au niveau secondaire. Certaines activités qui chevauchent les deux niveaux ont déjà été présentées et ne sont donc que brièvement mentionnées ici.

Pour le Canada, alors que les dispositifs du niveau primaire étaient distinguables, ceux des niveaux secondaire et tertiaire sont plus difficiles à délier. Comme énoncé précédemment, le niveau secondaire se penche sur les individus à risque de radicalisation tandis que le niveau tertiaire se penche sur ceux ayant entamé une trajectoire de radicalisation. Les intervenantes et intervenants canadiens considèrent que la ligne est souvent très fine et ils ne s'accordent d'ailleurs pas sur le moment de bascule entre le niveau secondaire et le niveau tertiaire. Dès lors, dans la plupart des cas, les programmes canadiens marient la prévention des niveaux secondaire et tertiaire. Ils sont aussi concentrés en Alberta, en Ontario et au Québec, surchargeant les services de ces trois provinces lorsque

des cas se manifestent dans d'autres provinces, puisque ces dernières n'ont pas les ressources pour les traiter et doivent donc les rediriger vers les trois provinces. Il apparaît impératif de mieux redistribuer les ressources sur le territoire canadien.

Les programmes canadiens de prévention secondaire et tertiaire prennent plusieurs formes, avec des personnes intervenantes provenant des milieux associatifs, communautaires, mais aussi des membres de l'administration et des forces de sécurité :

1. les tables situationnelles ou « hubs » (qui correspondent à des modèles collaboratifs plurisectoriels et pluridisciplinaires);
2. les équipes cliniques;
3. les organisations communautaires et initiatives individuelles des membres de la communauté;
4. la police et la sécurité nationale (aux échelles nationale, provinciale ou municipale);
5. les organisations religieuses.

L'un des défis majeurs est que les plus anciens dispositifs ont été mis en place depuis moins de 4 ans et qu'il y a donc peu d'évaluations faites, voire une absence d'évaluation testant leur efficacité. Les différents programmes ont aussi la particularité d'éviter de se spécialiser sur un type spécifique de radicalisation puisque 88 % des services se penchent sur tout type de polarisations.

Sur ce point, la Belgique est similaire, car les personnes intervenantes, majoritairement des milieux associatifs – quelques-unes sont des fonctionnaires – évitent de dresser des typologies de radicalisation et préfèrent mettre l'accent sur le processus de dialogue avec les individus à risque. C'est d'ailleurs observé dans le cas des équipes mobiles d'intervention qui viennent en appui au milieu de l'enseignement, lorsqu'il y a des jeunes à risque de radicalisation qui sont identifiés. Le choix fait est de maintenir la relation de confiance entre l'établissement et le jeune, d'accompagner celui-ci par le dialogue et de rassurer les proches et les familles.

En Afrique du Nord, les activités ayant pour objet l'éducation et les enjeux socio-économiques s'enchevêtrent avec le niveau primaire, comme énoncé dans la partie précédente. En plus de ceux-ci, le Maroc a développé deux autres programmes : le déploiement des murshidates dans les mosquées et l'intervention en milieu carcéral auprès d'individus non radicalisés.

Les murshidates sont des femmes prêcheuses qui suivent une formation alliant connaissance de la loi islamique et psychologie sociale. Celles-ci sont des actrices essentielles du dispositif de prévention, particulièrement à l'endroit des jeunes et des femmes en zones isolées. Sur ce volet, le Maroc incarne un modèle à suivre dans l'intégration des femmes en tant qu'actrices et cibles des programmes de prévention. De plus, des programmes sont déployés dans les prisons auprès de personnes détenues non radicalisées. Ces programmes sensibilisent les détenues et détenus pour éviter de les voir adhérer à des discours haineux et s'occupent aussi des volets de réinsertion, notamment en octroyant des formations professionnelles.

Dans le cas de la Tunisie, ce sont surtout les projets menés par les ONG, à l'instar d'Oxfam ou du Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche [CAWTAR], qui prennent en compte les femmes, notamment pour accompagner celles qui sont en voie de radicalisation. La question du rôle des femmes est donc traitée directement par les dispositifs mis en place par l'État, dans le cas du Maroc, tandis que ce sont davantage les organisations de la société civile et les actrices et acteurs internationaux qui se penchent sur la question des femmes, dans le cas tunisien.

À la manière des autorités marocaines, le ministère de la Justice au Cameroun intervient en milieu carcéral pour sensibiliser les jeunes personnes prisonnières considérées à risque de radicalisation. Parallèlement à cela, des activités de sensibilisation ciblent les régions impactées par les violences extrémistes à l'extrême nord du pays et dans la zone anglophone. Pour ce faire, les autorités administratives collaborent avec les autorités traditionnelles, les autorités religieuses et les comités de vigilance considérés comme des auxiliaires de la puissance publique. Il serait à propos d'évaluer l'efficacité et les relatifs succès de cette collaboration sur les territoires considérés comme à risque. Pour le Niger, les activités de prévention du niveau secondaire sont variées et peuvent couvrir la construction d'infrastructures dans les zones à risque, le rétablissement des liens de confiance entre les forces de sécurité (FDS) et les communautés considérées comme vulnérables et exposées aux groupes extrémistes.

Enfin, au Togo, dans le but d'amorcer les programmes préventifs au niveau secondaire, le CIPLEV pourrait collaborer dans le futur avec le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale [HCRRUN], qui vise à intervenir sur les

thématiques de la paix, ou encore avec la Commission nationale des droits de l'Homme [CNDH]. Basé sur des besoins exprimés par le CIPLEV pour amorcer ses activités, un projet sur une durée de trois ans (2020-2023) est développé par l'association Wanep-Togo, en partenariat avec USAID. Il vise principalement à aider à concevoir un système d'alerte précoce pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, renforcer le dialogue communautaire et identifier les besoins prioritaires des populations dans les régions exposées à l'extrémisme violent.

3.3.3 Niveau tertiaire

Alors que les niveaux secondaire et tertiaire s'enchevêtrent étroitement pour le Canada, à l'exception des enquêtes menées par les forces de police, le cas belge voit le niveau tertiaire se structurer autour de l'intervention du secteur public, principalement dans le milieu carcéral et dans l'aide apportée à la jeunesse. Le Centre d'aide et de prise en charge de toute personne concernée par les radicalismes et extrémismes violents [CAPREV], opérationnel depuis 2017, est un service qui accompagne les individus déjà radicalisés, leurs familles et offre un soutien aux professionnelles et professionnels responsables de les encadrer. Dans le cas belge, l'un des principaux enjeux soulevés est que les personnes intervenantes s'assurent de préserver l'anonymat des individus le plus possible, notamment pour faciliter leur réinsertion.

Le défi de la réinsertion des prisonnières et prisonniers ou des individus radicalisés est transversal à l'ensemble des cas d'études. La réinsertion des personnes prisonnières est aussi l'un des principaux axes du secteur tertiaire au Maroc et en Tunisie. Le ministère des Affaires sociales tunisien met en place, par exemple, des microprojets pour faciliter la réintégration sociale des ex-prisonniers et ex-prisonnières. Néanmoins, les ex-détenus et ex-détenues sont souvent sujets à la stigmatisation : c'est, entre autres, le cas pour les retournants. La réinsertion passe donc aussi par le fait de travailler sur l'acceptation des sociétés de permettre à ces individus de s'insérer à nouveau dans le tissu social.

Sur ces aspects, le Niger est un des États qui innovent le plus avec, par exemple, son programme national de prise en charge de la reddition des éléments de Boko Haram. Il a été mis en place dans la région de Diffa, en juin 2018. Le centre de réinsertion de Goudoumaria à Diffa a donc été créé. Son programme se base sur deux

volets : la formation religieuse ou la déradicalisation des ex-combattants et ex-combattantes et la formation professionnelle pour leur réinsertion dans les communautés. Il prend aussi en compte les aspects de la cohésion sociale pour permettre aux personnes ex-combattantes de réintégrer de manière durable les communautés. Une centaine d'individus ont quitté le centre en décembre 2019 et une autre centaine est actuellement en formation.

Étant confronté au même défi avec la réinsertion des ex-combattants et ex-combattantes de Boko Haram, le Cameroun a mis en place un Comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration (CNDDR), en novembre 2018, avec un budget de démarrage de près de 4 milliards de francs CFA. Parmi les dispositifs de prévention de la radicalisation, le CNDDR est de loin la structure la plus connue par les personnes interrogées. Ces trois principaux programmes sont : le programme désarmement et démobilisation, le programme réintégration et le programme gouvernance et appui institutionnel.

En mai 2021, un bilan positif a été dressé par les autorités camerounaises concernant les formations dispensées et les objectifs fixés en matière de personnes combattantes souhaitant s'insérer dans le dispositif. Dans l'Extrême-Nord du pays, en date du 15 mai 2021, on enregistrait plus de 350 personnes repenties. Néanmoins, ces résultats sont accompagnés de nombreuses difficultés. Les programmes continuent à manquer de ressources humaines et financières. Par ailleurs, le manque d'harmonisation du cadre juridique pour le traitement des ex-combattants et ex-combattantes ne favorise pas leur réinsertion, alors que cet enjeu a été traité dans le cas nigérien. Enfin, le processus DDR est aussi critiqué du fait qu'il a eu lieu avant une stabilisation de la région du lac Tchad qui est toujours sujette à de nombreux incidents violents.

Toutefois, le Cameroun se démarque aussi par son caractère innovant concernant ses initiatives sur les enjeux de genre, notamment par les actions du ministère de la Promotion de la femme et de la famille. Les centres de promotion de la femme et de la famille participent, par exemple, à l'encadrement des femmes et des jeunes filles ayant été victimes de Boko Haram ou ayant eu une trajectoire de radicalisation ou une complicité avec les groupes djihadistes. Malgré la mise en place de centres de formation, ces initiatives n'ont pas réussi à rejoindre les populations ciblées qui ont, entre autres, peur des représailles des groupes armés et n'ont pas confiance envers les services de l'État.

Dans le cas du Togo, qui n'est pas encore exposé aux menaces nécessitant la mise en place de dispositifs au niveau tertiaire, les expériences du Niger et du Cameroun peuvent constituer des modèles desquels s'inspirer.

3.4 JEUNESSE, GENRE ET NUMÉRIQUE

Les questions de la jeunesse, du genre et du numérique sont traitées à des degrés divers dans les différentes études de cas. Leur traitement varie aussi en fonction du niveau de prévention.

Dans le cas du Canada, par exemple, ces enjeux constituent des priorités explicitées dans les dispositifs de niveau primaire. Aux niveaux secondaire et tertiaire, les interventions se focalisent souvent sur de jeunes individus, mais n'explicitent pas nécessairement qu'ils en sont les cibles. La Belgique suit un schéma similaire, à ceci près que la question du genre est encore moins énoncée. Pour le reste, les interventions se concentrent aussi sur les jeunes. Si la radicalisation en ligne est un phénomène qui a été observé, les initiatives semblent encore timides sur le volet du numérique, à l'exception de quelques campagnes sur les réseaux sociaux. Surtout, elles semblent avoir fait l'objet de peu d'évaluations crédibles.

Sur le volet du numérique, ces difficultés sont encore plus importantes pour les pays d'Afrique qui ont légiféré sur la cybercriminalité, à l'instar du Niger et du Cameroun, mais n'ont pas encore défini de cadre pour lutter contre la radicalisation en ligne. À l'exception de quelques rares projets, souvent initiés par des actrices et acteurs internationaux, notamment en Tunisie, il y a peu d'initiatives vis-à-vis du numérique. Pourtant, il y aurait des possibilités en impliquant des actrices et acteurs de la société civile, comme l'Association des Blogueurs du Niger qui s'est donné pour mission de promouvoir une utilisation saine des médias et des réseaux sociaux. Des associations ayant ce type d'initiatives pourraient être intéressantes à arrimer à des dispositifs de prévention mettant l'accent sur le numérique et cherchant à communiquer avec les jeunes populations africaines, notamment en zones rurales.

Si de nombreux dispositifs touchent les jeunes et les femmes dans le cadre des niveaux primaire et secondaire, à travers l'éducation ou encore par des programmes d'insertion sociale et économique, ceux-ci sont principalement appréhendés comme des populations vulnérables ou à risque. Des États, comme le Togo et le Niger, ont intégré des personnes représentantes de femmes et de jeunes, notamment du milieu associatif, au sein de leurs comités et organes de coordination. Cependant, l'enjeu n'est pas d'avoir des représentantes et représentants au sein des différents comités, mais de les prendre en compte dans la prise de décision et de développer des programmes qui permettent de les favoriser et de renforcer leur rôle au sein de leurs sociétés et de leurs communautés. Il est capital de s'assurer de l'émergence de femmes et de jeunes leaders (hommes et femmes) au sein de ces dispositifs, qui pourront se faire l'écho de préoccupations particulières plus efficacement et favoriser des politiques pertinentes.

La plateforme du G5-Sahel qui met l'accent sur les femmes, ou les programmes associant les conseils nationaux de la jeunesse, sont autant d'initiatives à l'échelle régionale ou nationale, qui permettent de sensibiliser davantage et d'intégrer les jeunes et la dimension du genre dans la réflexion et l'action. L'approche innovante du Maroc avec les prêcheuses (murshidates) constitue un dispositif préventif de niveau secondaire dont le modèle peut être intéressant à suivre et adapter pour d'autres pays musulmans, dans le but de diffuser des messages de tolérance et d'apaisement au sein de populations, en zone rurale, et notamment féminine, auxquelles il est plus difficile d'accéder.

3.5

ÉTAT DE DROIT ET GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

L'état de droit et la gouvernance démocratique sont rarement pensés au sein des dispositifs de prévention de la radicalisation. Les exceptions consistent principalement, au Maroc par exemple, dans la formation des forces de sécurité et du personnel pénitencier afin qu'ils respectent les droits de la personne. Cette préoccupation, bien que partagée

par l'État tunisien, devrait mener à des formations et des suivis réguliers vis-à-vis des forces de sécurité et de service pénitencier qui adhèrent encore le plus souvent à un schéma répressif.

Dans le cas du Cameroun, du Togo et du Niger, ces enjeux sont couverts généralement par d'autres institutions qui se penchent plus sur la promotion et la protection des droits de la personne et qui ne sont pas, la plupart du temps, dans les dispositifs de prévention de la radicalisation. Néanmoins, aux vues des exactions commises contre les civils par les forces de sécurité dans les régions du lac Tchad ou dans le Liptako-Gourma, l'instauration ou la restauration d'un climat de confiance entre les forces de sécurité et les populations doit être au cœur des programmes. Travailler sur le climat de confiance pourrait être considéré comme un niveau primaire de prévention qui faciliterait l'intervention sur les niveaux secondaire et tertiaire. Le Togo semble d'ailleurs avoir intégré cet enjeu et effectue un travail d'anticipation pour prévenir cette potentielle difficulté dans le dialogue entre les forces de sécurité et les populations. Le pays le fait dans un schème préventif avant l'installation de groupes armés en provenance du Sahel.

Néanmoins, comme il a souvent été relevé dans les cas belge et canadien, les effets des politiques de prévention de la radicalisation sont aussi à questionner. Si les deux États partagent le souci de ne pas souscrire à des politiques sécuritaires lorsqu'ils pensent la prévention, le risque est que les dispositifs de prévention deviennent la nouvelle norme et que tout devienne prévention. En procédant de la sorte, et bien que le schéma soit de s'ancrer davantage dans le diagnostic clinique et les enjeux sociaux, les dispositifs de prévention peuvent amener les sociétés à toujours mettre plus l'accent sur les possibles menaces identifiées, même lorsqu'elles ont peu de probabilité de réalisation. L'enjeu est alors que les normes de nos sociétés finissent par se structurer autour d'un refus de l'existence de menaces et de risques (le « risque zéro ») et que celles-ci donnent lieu à des politiques qui restreignent substantiellement les libertés individuelles au nom du tout préventif.

De nombreux intervenants et intervenantes en Belgique invitent à ne pas énoncer faire de la prévention de la radicalisation afin de ne pas stigmatiser les personnes qui sont sujettes à leurs actions et maintenir les relations de confiance entre les personnes actrices. Ainsi, ces personnes actrices sur le terrain soulignent l'enjeu associé à la qualification d'individus de « radicalisés ».

Il y a un effet de marginalisation et d'isolement que ce label peut provoquer pour l'individu concerné vis-à-vis de son environnement. Faut-il, dès lors, faire de la prévention de la radicalisation sans l'énoncer ? Cela soulève assurément d'autres questions d'ordre éthique et de transparence en matière de politiques publiques.

Il convient vraisemblablement de faire un usage prudent de ces notions et de mobiliser le langage de la prévention de la radicalisation dans le milieu des professionnelles et professionnels, mais de ne pas chercher à l'implanter ou à l'énoncer de la même façon pour les programmes s'adressant au grand public. Cet enjeu pouvant affecter l'État de droit est aussi présent lorsque les politiques sont teintées par la perspective du contre-terrorisme et font primer les aspects sécuritaires. Cette grille sécuritaire continue à demeurer centrale dans certaines interventions menées par des États du continent africain, comme en Tunisie, où le contre-terrorisme peut subsumer, voire se confondre avec les dispositifs de prévention.

3.6 SYNTHÈSE DES DÉFIS ET ENJEUX

Les défis et les enjeux soulevés, rencontrés et, souvent, partagés dans les différentes études de cas sont résumés et synthétisés dans la présente section.

La définition et la compréhension plurielle du phénomène

Un premier défi réside dans l'absence de consensus dans la définition ou la compréhension du phénomène de la radicalisation entre les différents acteurs et actrices. En d'autres termes, l'objet de la prévention n'est pas toujours suffisamment circonscrit et les objectifs pas toujours clairement identifiés, ce qui est pourtant primordial dans la structuration d'une stratégie nationale en matière de prévention de la radicalisation. Loin d'être théorique, cet enjeu peut se traduire non seulement par des divergences sur le « problème » auquel on fait face, mais aussi aux solutions envisagées pour y remédier. Ainsi, est-ce la pensée radicale ou extrémiste, qu'elle soit politique, religieuse ou autre, qui est problématique en soi ou l'engagement dans la violence au nom de celle-ci ? La

réponse à cette question est fondamentale puisqu'elle a des implications sur les stratégies de prévention. Cette dernière doit-elle se fixer pour objectifs d'éradiquer certains discours dits « extrémistes » et de « déradicaliser » les groupes sociaux qui les portent, même si ceux-ci ne sont pas engagés dans la violence ? Ou à l'inverse, doit-elle se concentrer sur les conditions d'un désengagement de la violence tout en acceptant la persistance de cet extrémisme idéologique ? Si les deux perspectives ne semblent pas mutuellement exclusives, elles conduisent néanmoins à des priorités et à des orientations assez éloignées en matière de prévention.

La compréhension divergente des causes de l'engagement dans la violence extrémiste

En lien avec ce qui précède, on note un autre débat épineux sur la compréhension du phénomène en ce qui concerne la relation de cause à effet entre, d'une part, les conditions structurelles (inégalités socio-économiques, gouvernance, revendications communautaires, etc.) et, d'autre part, les causes de l'engagement dans l'extrémisme violent, notamment en Afrique, mais aussi en Occident. De ce point de vue, bien qu'elle tende à s'améliorer, l'analyse fine des causes de l'engagement dans la violence extrémiste, qui varie en fonction des contextes régionaux, nationaux et locaux, demeure un défi et, avec elle, le financement de ce type de recherche. En tout état de cause, dans plusieurs pays à l'étude, les questions d'éducation et de développement socio-économique sont considérées comme faisant partie intégrante des dispositifs de prévention de la radicalisation qui visent des populations paupérisées et vulnérables. Pour les États, le défi consiste ici à trouver la meilleure façon de marier ces objectifs de développement et de prévention qui peuvent être intimement, mais pas directement, liés dans certains contextes spécifiques.

La tension entre les approches sécuritaires et les approches préventives

Un autre enjeu réside dans la tension entre les approches sécuritaires et les approches de prévention ou portées sur l'intervention sociale ou psychosociale. Les premières se préoccupent d'abord de la dimension et des conséquences sécuritaires de la PEV. Les secondes insistent davantage sur les causes sociales et les démarches de prévention, d'accompagnement et de réinsertion. Là encore, si ces perspectives sont, dans les faits, complémentaires, la priorité qu'on leur

accorde dans un environnement limité en matière de ressources a un impact sur la mise en œuvre effective des stratégies nationales. À cet égard, dans les pays à l'étude, il demeure un cadrage sécuritaire dominant qui tend à subsumer la démarche préventive, diluant parfois les approches plus éducatives, de cohésion sociale et de résilience des groupes vulnérables. Ces divergences d'approche sont notées entre les États, du fait de contextes nationaux et sécuritaires différents, mais aussi entre les services d'un même État, ce qui peut s'expliquer par la nature des missions des différents services. Dans plusieurs pays à l'étude, en Afrique notamment, mais cela a aussi été le cas dans les pays du Nord, la prévention est comprise et encore souvent mise en œuvre à travers la perspective des actrices et acteurs sécuritaires et, en particulier, de la lutte antiterroriste. Pour compréhensible que cela puisse paraître compte tenu des contextes d'urgence sécuritaire, l'effet est de risquer de biaiser d'emblée la structuration des dispositifs de prévention et de produire des effets contreproductifs durables de la part de ces programmes.

Des dispositifs et des stratégies de prévention très variables

Les États sont exposés à des menaces et des défis fort différents. Dans ce contexte, on ne saurait s'étonner que les dispositifs de prévention soient très variables au sein de l'espace francophone. Certains pays ont développé, voire mis en œuvre, une stratégie nationale en la matière, alors que d'autres ne l'ont pas formalisée ou sont encore en réflexion. Il n'est d'ailleurs pas toujours aisé d'appréhender les politiques de prévention et de comparer les niveaux d'intervention mis en place par les États, lorsque ceux-ci ne sont pas exposés aux mêmes menaces. Certains pays concentrent, par ailleurs, leurs programmes dans les zones considérées comme à risque. D'autres ne s'inscrivent pas encore dans la prévention de niveau tertiaire, car ils n'ont que faiblement été affectés par des groupes radicalisés. Le défi consiste alors à étendre la prévention à l'ensemble des régions qui, si elles ne sont pas encore sujettes à de pareilles violences, ont des populations particulièrement vulnérables avant que la situation ne se dégrade. Dans ce contexte, l'enjeu est alors précisément d'inscrire l'ensemble des États francophones dans une conversation globale sur la prévention afin d'échanger sur la diversité des situations rencontrées et, le cas échéant, sur les leçons apprises concernant les dispositifs de prévention mis en place et leur adaptation possible à d'autres cas.

Les limites de l'approche par niveaux de prévention

L'approche par niveaux de prévention, privilégiée dans les termes de référence de cette étude, n'est de facto pas mobilisée par nombre d'États et critiquée par certains acteurs et actrices qui l'utilisent dans d'autres. En Afrique, les actrices et acteurs semblent ignorer cette grille. Les dispositifs ne suivaient pas cette logique, enchevêtrant souvent les niveaux de prévention. Au Canada et en Belgique, on souligne également de plus en plus les limites associées à une telle catégorisation. Les personnes intervenantes impliquées dans les différents dispositifs, au Canada par exemple, peuvent interpréter différemment les programmes mis en place. Un même programme peut être considéré dans des niveaux de prévention différents, selon l'interprétation des intervenantes et intervenants et la focale de ceux-ci (la mission de leur organisme, les cibles identifiées et les effets directs ou indirects des programmes qui sont considérés à court, moyen ou long terme). Des remarques ont ainsi été faites sur la difficulté d'isoler chacun de ces niveaux et sur les nombreux enchevêtrements entre ceux-ci. Enfin, il est très difficile de répertorier les programmes en prévention primaire ou universelle en raison de leur pluralité, de leur nombre et de leur non-recensement systématique.

L'intégration lacunaire de la gouvernance démocratique et de l'État de droit

De manière générale, l'intégration des questions de gouvernance démocratique, d'État de droit et de droits de la personne dans les pratiques des actrices et acteurs de la prévention est jugée encore lacunaire par bon nombre des personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche. Ces pratiques se limitent le plus souvent à de la formation des forces de sécurité et du personnel pénitentier afin qu'ils respectent les droits de la personne. Cet enjeu semble d'autant plus important qu'il constitue un élément clé de la relation de confiance, nécessaire à la mise en place de dispositifs de prévention efficaces, entre les pouvoirs publics et l'ensemble des autres personnes actrices, à commencer par les organismes de la société civile et les bénéficiaires des programmes de prévention.

Pour une prise en compte des jeunes et des femmes

Si de nombreux dispositifs touchent les jeunes et les femmes dans le cadre des niveaux primaire et secondaire, à travers l'éducation ou des programmes d'insertion sociale et économique, ceux-ci sont principalement appréhendés comme des populations vulnérables ou à risque. Des États, comme le Togo et le Niger, ont intégré des personnes représentantes de femmes et de jeunes, notamment du milieu associatif, au sein de leurs comités et organes de coordination. Cependant, plusieurs soulignent que l'enjeu est moins d'avoir des représentantes et représentants, souvent symboliques, au sein des différents comités, mais de les prendre en compte dans la prise de décision et de développer des programmes qui permettent de les favoriser et de renforcer leur rôle au sein de la société et des communautés. Il est ainsi capital de s'assurer de l'émergence de femmes et de jeunes leaders (hommes et femmes) au sein de ces dispositifs, qui pourront se faire l'écho de préoccupations particulières plus efficacement et favoriser des politiques pertinentes.

Le numérique et la radicalisation en ligne

La question du numérique et de la radicalisation en ligne demeure un enjeu, mais se pose différemment selon les contextes nationaux et régionaux. Dans certains pays, on a peu de données probantes permettant d'appréhender le rôle réel de la radicalisation en ligne. En tout état de cause, de manière générale, le traitement de la question demeure lacunaire dans l'ensemble des pays à l'étude. D'une part, il existe peu, voire pas d'initiatives en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents en ligne et, lorsqu'elles existent, ce sont souvent des interventions ponctuelles qui ne s'inscrivent pas dans la durée. D'autre part, les initiatives en matière de prévention sur les réseaux socionumériques font rarement l'objet d'évaluations rigoureuses. En particulier, elles peinent à faire la démonstration de leur impact sur les comportements, au-delà de leur capacité à rejoindre les communautés en ligne.

La radicalisation politico-religieuse et les initiatives institutionnelles d'État

La radicalisation religieuse ou politico-religieuse constitue un enjeu pour plusieurs des pays à l'étude. Certains d'entre eux partagent la particularité d'avoir restructuré leurs institutions religieuses pour renforcer

une culture de la tolérance et pour institutionnaliser des discours modérés par les cadres religieux. Outre l'opérationnalisation et l'application de ce type d'approche à d'autres pays, le défi consiste à savoir si ces dispositifs ont conduit à la marginalisation de personnes religieuses radicalisées, à leur conversion à des discours plus modérés ou, simplement, à leur basculement dans la clandestinité. Il serait nécessaire d'effectuer une évaluation approfondie de ces programmes pour vérifier les évolutions des pratiques de l'ensemble des cadres religieux.

Les « retournants »

Un autre enjeu actuel est le phénomène des « retournants » et, plus précisément, les défis associés à leur réinsertion sociale. Il convient, dans un premier temps, de différencier les cas qui doivent être judiciairisés, ceux qui présentent un risque à la sécurité et ceux qui peuvent bénéficier assez rapidement d'une réinsertion sociale, en particulier chez les jeunes. La diversité des trajectoires des « retournants » exige la mise en place de stratégies différenciées de la part des États. De plus, dans une perspective de réinsertion sociale (incontournable sur le moyen terme), comment éviter de stigmatiser les « retournants » alors qu'ils sont généralement rejetés par les sociétés, surtout pour ceux qui sont publiquement connus ? Les programmes destinés à la prise en charge des retournants doivent tenir compte des effets de labellisation et d'étiquetage sur les personnes pour éviter de provoquer leur marginalisation et l'échec de leur réinsertion sociale et économique.

Les initiatives régionales et l'arrimage et l'opérationnalisation insuffisants avec les stratégies nationales

Les engagements internationaux ou les visions portées par les organisations internationales ont joué un rôle dans la constitution d'amorces de réflexions stratégiques autour de la prévention de la radicalisation pour les pays qui définissent ou cherchent à préciser leurs stratégies nationales. Certaines lignes directrices et quelques programmes développés sur le plan régional en matière de PEV ont aussi été évoqués, à l'instar du G5-Sahel, du Conseil de l'Entente, de la Commission du Bassin du lac Tchad ou de quelques initiatives plus spécifiques (PNUD, Suisse, etc.). Toutefois, la prévention reste à être améliorée au point de vue régional, surtout dans son opérationnalisation. D'une part, alors que l'action des

groupes extrémistes est largement transfrontalière, les initiatives transfrontalières communes prenant en compte les niveaux locaux et régionaux demeurent rares. D'autre part, l'arrimage entre les stratégies nationales développées par les États et les initiatives régionales demeure un défi. Cela semble d'autant plus important à relever que, dans certaines zones, les problématiques sont par essence transfrontalières. Outre le fait d'accroître l'efficacité des programmes de prévention, une meilleure coopération au point de vue régional pourrait permettre aux États une mise en commun accrue et une maximisation de certaines ressources et expertises. Elle favoriserait également un échange régulier sur les pratiques nationales et locales, celles qui fonctionnent comme celles qu'il convient d'améliorer, en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents.

La collaboration et la coordination entre les actrices et acteurs de la prévention

La collaboration et la coordination entre les différents acteurs et actrices impliqués dans les dispositifs de prévention constituent aussi un défi de taille. On note un manque de collaboration et de coordination entre les secteurs ministériels. L'un des enjeux est donc de mettre en œuvre une stratégie multidimensionnelle et intersectorielle, définie en fonction des défis régionaux, nationaux, sous-régionaux et locaux, qui est cohérente et intégrée avec des services qui collaborent étroitement. Tout aussi importante, la collaboration entre les actrices et acteurs gouvernementaux et la société civile apparaît minime dans de nombreux pays et encore marquée par une certaine méfiance réciproque. Il est pourtant nécessaire d'intégrer les personnes actrices de la société civile aux dispositifs de prévention et qu'elles participent à l'élaboration de ceux-ci, dans une logique bidirectionnelle conjuguant les approches par le haut et par le bas.

Le rôle important de la société civile

Les programmes de prévention de la radicalisation sont assez souvent émulés en Afrique par des programmes développés par des actrices et acteurs non étatiques, le plus souvent des personnes actrices de la société civile en partenariat avec des institutions ou des ONG internationales. En particulier, la société civile est très impliquée dans le niveau primaire, via la formation professionnelle, le volet de l'éducation et le dialogue intercommunautaire. Dans plusieurs pays, on constate plus généralement un déficit de dialogue entre les

actrices et acteurs étatiques et la société civile et une intégration assez faible de la société civile dans les dispositifs mis en place par les États. Les bénéficiaires de ces programmes de prévention, comme les jeunes ou certaines communautés, semblent encore insuffisamment associés de manière étroite au développement et à l'évaluation desdits programmes. Cet enjeu souligne l'importance d'une collaboration accrue et d'un lien de confiance renforcé entre les actrices et acteurs étatiques, la société civile et les bailleurs de fonds internationaux.

Le manque d'évaluation des programmes en PEV

Dans le même ordre d'idées, les études soulignent le manque d'évaluations et de fonds alloués à celles-ci concernant les programmes de prévention et, lorsque des évaluations sont effectuées, elles semblent souvent destinées d'abord aux bailleurs de fonds et non aux actrices et acteurs de la prévention. Dès lors, on se prive de données probantes et de leçons apprises pour améliorer ou développer les programmes de prévention. Considérant le temps relativement court alloué à cette recherche, une évaluation détaillée des programmes existant dans les différents pays n'a d'ailleurs pas pu être réalisée, et ce, d'autant plus, que la plupart des pays n'ont soit pas encore développé des mécanismes d'évaluation, soit n'ont pas encore évalué leurs programmes de prévention de la radicalisation. Dans le premier cas, il est impératif que les États développent des grilles et forment leurs expertes et experts à l'évaluation des programmes de prévention de la radicalisation. Les pays du Sud n'ont souvent pas les ressources internes pour mener ces évaluations. Dans le second cas, l'absence d'évaluation est expliquée par le fait que les programmes sont encore assez récents et donc ne sont pas terminés ou viennent à peine de s'achever.

Le manque de financement stable

La plupart des actrices et acteurs impliqués dans les dispositifs de prévention de la radicalisation insistent sur les difficultés financières rencontrées et le manque de disponibilité de fonds, notamment, pour penser et pérenniser les programmes de prévention sur le moyen et le long terme. Cela a un impact sur la fixation des objectifs et les indicateurs de réussite d'un projet qui sont établis à court terme afin de répondre aux exigences des bailleurs de fonds.

La formation et la professionnalisation des actrices et acteurs

L'enjeu de la formation et de la professionnalisation des intervenantes et intervenants et des agentes et agents est une préoccupation pour de nombreux pays. Sachant que la prévention de la radicalisation est un domaine encore relativement récent, de nombreuses personnes intervenantes ont dû apprendre « sur le tas » en étant confrontées aux cas et en mode essai-erreur. Ces personnes souhaitent des formations afin d'améliorer leurs pratiques. Ce besoin ressort aussi dans les unités et agences qui ont dû intégrer le volet de la prévention dans leurs missions, comme dans le milieu carcéral, sans nécessairement avoir les compétences internes.

Le risque du « tout préventif »

Un dernier enjeu transparait dans certaines études, qui mérite que l'on s'y attarde : le risque de basculer dans « le tout préventif » ou dit autrement, que trop de secteurs d'activités ne deviennent prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents. Comme mentionné précédemment, cela conduit à intégrer dans la logique préventive des programmes très variés allant de l'insertion socio-économique aux dispositifs sécuritaires, en passant par les politiques de développement économique. Cela peut également revenir à normaliser l'intégration d'une forme de gestion permanente du risque radical ou extrémiste dans l'ensemble des programmes, comme en éducation, ce qui revient à contaminer le social par « le tout sécuritaire » par la porte d'entrée du discours préventif. Dans tous les cas, le risque est alors de rendre moins pertinente et efficace la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents. Pour les actrices et acteurs, le défi consiste donc à démontrer que ces programmes s'insèrent dans la prévention de la radicalisation en explicitant les résultats obtenus et l'évaluation des programmes.



04

PISTES D'ACTION

La présente section identifie un certain nombre de pistes d'actions à l'intention des organisations internationales, régionales et sous-régionales et des États et gouvernements. Notons que des pistes d'action et des recommandations plus spécifiques ont été développées par les différents centres partenaires dans chacun des rapports-pays. Nous invitons le lectorat à s'y reporter.

AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES, RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES :

1

Renforcer la consolidation et la dynamique d'un espace francophone de connaissances, de dialogues et d'échanges sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents, entre les personnes représentantes étatiques, les organisations de la société civile et les expertes et experts du milieu académique ou non à travers, notamment, le Réseau FrancoPrev.

2

Appuyer le développement des connaissances, des données probantes et des outils à la fois sur les contextes locaux et régionaux, sur les pratiques et les programmes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents et sur l'évaluation de ceux-ci en s'assurant de les rendre disponibles en ligne et de les faire connaître.

3

S'assurer, lors des échanges et des initiatives sur ce thème, d'une délimitation claire et commune de la définition et des objectifs de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents par rapport aux autres champs d'action que sont, notamment, la sécurité, l'éducation et le développement socio-économique.

4 **Accroître en priorité le développement d'un dialogue et d'initiatives régionales** et sous-régionales en matière de lignes directrices et de programmes en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents et appuyer directement la mise en réseau et le maillage d'expertes et d'experts aux niveaux régional et sous-régional.

5 **Aborder explicitement, lors des forums appropriés, les questions de gouvernance démocratique, d'État de droit et de droits de la personne** dans la mesure où celles-ci sont actuellement peu intégrées, ni même évoquées, dans les stratégies nationales en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents et assurer un suivi sur ces questions en termes de plaidoyer.

6 **Encourager l'établissement d'un dialogue inclusif et permanent et la coopération** entre les actrices et acteurs institutionnels et les personnes actrices de la société civile ainsi que la participation de ces dernières à toutes les étapes (élaboration, mise en œuvre et évaluation) des stratégies et programmes en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents.

7 **Poursuivre l'intégration et le renforcement des capacités des femmes et des jeunes**, non seulement à titre de groupes vulnérables ou de cibles de la prévention, mais à toutes les étapes (élaboration, mise en œuvre et évaluation) des stratégies et des programmes en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents, à commencer par leur action au sein même des organisations internationales, régionales et sous-régionales.

8 **Encourager une meilleure compréhension du rôle des espaces numériques** dans la radicalisation et des stratégies (par exemple, de « contre-discours » ou éducatives) sur le moyen et long terme pour prévenir la radicalisation en ligne, en recourant, notamment, à des études contextuelles en français et à l'évaluation rigoureuse des programmes de prévention en ligne.

9 **Faire un plaidoyer en faveur de l'évaluation systématique des dispositifs et des programmes de prévention** dans une perspective formative et appuyer le développement de données probantes et d'outils en français dans le domaine.

AUX ÉTATS ET GOUVERNEMENTS :

- 10** **Éclairer les politiques et les objectifs** associés à la prévention de la radicalisation à l'aune des différents contextes.
- S'assurer de dissocier les dispositifs de prévention des approches sécuritaires, particulièrement de la lutte contre le terrorisme.
 - Clarifier l'enchevêtrement des politiques de développement socio-économique et des politiques de prévention de la radicalisation.
 - Offrir la possibilité de mobiliser les fonds de la prévention de la radicalisation dans le cadre des programmes d'aide au développement ou de cohésion sociale lorsqu'ils s'intriquent aux enjeux de prévention, tout en invitant, lorsque cela est possible, les personnes actrices et intervenantes à éviter l'emploi des notions de « prévention de la radicalisation » sur le terrain.

- 11** **Privilégier dans certains contextes la « prévention indirecte »** en évacuant la notion de prévention de la radicalisation qui peut dans l'acte de labellisation avoir des effets négatifs et contreproductifs, notamment en matière de stigmatisation, dans l'efficacité des programmes.

- 12** **Renforcer la compréhension des phénomènes de radicalisation** menant à la violence et d'extrémisme violent dans des études très contextualisées et localisées. Des études ancrées sur le terrain et dans l'analyse micro sont nécessaires pour cerner clairement les menaces et les causes précises de l'engagement dans la violence. Elles doivent être faites sur une longue durée, avec des équipes de chercheuses et chercheurs locaux qui sont ou seront formés pour bien appréhender les phénomènes étudiés.

- 13** **Développer des stratégies nationales de prévention** de la radicalisation et de l'extrémisme violents qui privilégient l'approche multisectorielle et interministérielle et des dispositifs et mécanismes de coordination et de coopération en « réseaux » entre les différents acteurs et actrices et services institutionnels (sécurité, éducation, santé et services sociaux, développement économique, numérique, recherche, etc.).

- 14** **Définir, le cas échéant, une structure à l'échelle nationale** qui fera office d'acteur ou d'actrice de coordination, à un niveau opérationnel, dans les dispositifs de prévention. Cette structure de coordination devra se décliner dans les différentes échelles administratives (régionale, provinciale, municipale, etc.).

- 15** **Professionaliser les actrices et acteurs institutionnels** impliqués dans les dispositifs de prévention de la radicalisation, en proposant des formations adaptées aux situations sur le terrain, sachant la structuration récente des programmes de prévention de la radicalisation.

Renforcer le lien de confiance et améliorer la collaboration en « réseaux » avec les actrices et acteurs de la société civile impliqués sur le terrain (autorités coutumières, associations de jeunes, associations de femmes, etc.) ainsi que l'intégration et le renforcement des capacités de ces derniers dans le développement des programmes de prévention sur le terrain et la société en général.

16

- Établir un dialogue avec les actrices et acteurs de la société civile qui prennent souvent des initiatives en matière de prévention, mais qui manquent de soutien et de financement.
- Impliquer les associations de jeunes et de femmes non uniquement à travers une approche de représentations au sein des institutions. Développer des politiques de prévention en partant de leurs préoccupations et de leurs propositions pour mettre sur pied des projets qui visent des jeunes et des femmes et qui en font des acteurs et actrices de leur conception à leur mise en œuvre.

17

Renforcer, plus spécifiquement, les liens de confiance entre les forces de sécurité et les populations, particulièrement dans les zones sensibles ou jugées à risque d'extrémisme violent, souvent dans les régions périphériques des États.

18

Instaurer les conditions d'un dialogue permanent entre les institutions étatiques, les actrices et acteurs de la société civile et les bailleurs de fonds pour la mise en cohérence des dispositifs de prévention de la radicalisation. Une des conséquences du manque de dialogue entre les institutions étatiques et les actrices et acteurs de la société civile est qu'ils développent tous deux des initiatives en ayant recours aux bailleurs de fonds, mais avec peu de concertation, de cohérence entre les initiatives et une faible capacité pour saisir leurs effets sur le terrain.

19

Mobiliser de manière explicite les lignes directrices, les initiatives régionales et sous-régionales au sein des dispositifs créés à l'échelle nationale pour accroître la participation à un dialogue et à une collaboration régionale. Harmoniser, si nécessaire, ces politiques afin d'améliorer la coopération, atteindre une plus grande efficacité et maximiser des ressources du point de vue régional.

20

Intégrer les questions de gouvernance démocratique, d'État de droit et de droits de la personne dans les stratégies nationales et les programmes de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents. Assurer un suivi régulier et effectif sur ces questions, notamment, et non seulement à l'étape de l'évaluation de programmes.

21

Intégrer plus et mieux les femmes et les jeunes dans la conception, les objectifs, le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs de prévention de la radicalisation, en mettant un accent particulier sur les besoins qui se dégagent des contextes spécifiques. Si les femmes et les jeunes sont souvent présentés comme des populations ou franges de populations vulnérables, il importe de ne pas les limiter à ce narratif et de les considérer comme des actrices et acteurs au sein des dispositifs. Les jeunes et les femmes doivent participer au sein des dispositifs, mais aussi contribuer à les façonner. Il convient aussi de documenter plus spécifiquement l'évaluation et l'impact des initiatives qui impliquent les jeunes et les femmes, à l'instar de l'initiative des murshidates au Maroc, et de voir la pertinence de les adapter dans d'autres pays.

22

Renforcer les capacités de médiation de l'ensemble des acteurs et actrices présents dans les zones sensibles ou dans les communautés considérées comme vulnérables aux risques de radicalisation.

23

Fluidifier la grille sur les niveaux de prévention pour considérer une dialectique entre ceux-ci. Les niveaux de prévention ne doivent être considérés que comme un outil conceptuel pour accompagner la réflexion de la démarche préventive. Ils ne doivent pas devenir une grille de lecture systématique qui enferme les initiatives et actions des personnes intervenantes et actrices de la prévention. De nombreux dispositifs de prévention relèvent d'une logique d'enchevêtrement des niveaux primaire et secondaire ou secondaire et tertiaire ou encore des trois niveaux, en fonction des temporalités, cibles et perceptions des personnes intervenantes. De plus, les intervenantes et intervenants de différents services peuvent être en désaccord sur le niveau de prévention associé à l'action réalisée sur le terrain. Cette manière de penser la prévention doit s'adapter à la complexité de l'objet sociopolitique qu'est la radicalisation menant à la violence et à l'extrémisme violents.

24

Éviter la prévention « ne pas » dans les programmes de prévention primaire et secondaire, qui met l'accent sur les désillusions vécues par les combattantes et combattants, par les personnes ayant connu une trajectoire de radicalisation menant à la violence. Éviter de structurer ces programmes autour des narrations de l'interdit ou du chemin à ne pas suivre [qui peut être attrayant et avoir l'effet contraire recherché].

25

Augmenter les ressources en matière de financement de la prévention et distinguer, sinon définir des proportions, quant à celles qui sont strictement allouées aux programmes de prévention, à la recherche, aux interventions, etc.

26

Améliorer la compréhension du rôle des espaces numériques dans la radicalisation et des stratégies (par exemple, de « contrediscours » ou éducatives) sur le moyen et long terme pour prévenir la radicalisation en ligne en procédant, notamment, à des études ciblées sur les contextes locaux et l'évaluation rigoureuse des programmes de prévention en ligne.

27

Évaluer systématiquement et rigoureusement dans une perspective formative les principaux dispositifs et les programmes en prévention développés à l'échelle nationale.

- Rendre l'évaluation obligatoire, allouer les fonds nécessaires et former des ressources pour la réalisation des évaluations de programmes en prévention.
- Prendre connaissance et s'inspirer d'une littérature grise existante sur l'évaluation des programmes et de certains rapports réalisés en anglais par quelques organismes.
- Réaliser une évaluation des programmes en se focalisant sur les résultats obtenus par les dispositifs et en dépassant le simple bilan des activités réalisées par les institutions.
- S'assurer que ces évaluations sont orientées sur l'amélioration des programmes et mises à la disposition des intervenantes et intervenants et non seulement destinées aux bailleurs de fonds.

28

Évaluer systématiquement et identifier les défis et les enjeux dans les réussites et les échecs des processus DDR et dans les programmes de déradicalisation. Considérer le développement de processus impliquant des objectifs à court, moyen et long terme, en impliquant les populations et les autorités locales.

29

Renforcer la coordination entre les différents services, dans le cadre des programmes de réinsertion pour améliorer le processus et augmenter les chances de réhabilitation des personnes visées par la prévention au niveau tertiaire.

- La coordination pourrait se faire avec des points focaux, par exemple.
- Les différents ministères doivent aussi être impliqués dans le processus, notamment ceux qui sont responsables de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'éducation.
- Un suivi régulier doit être mené auprès des personnes qui bénéficient de ces programmes.
- Il est nécessaire d'éviter le plus possible la stigmatisation des ex-combattants et ex-combattantes lors de leur retour au sein de la vie civile.
- Il convient d'impliquer la société civile dans le dispositif pour faciliter, entre autres, la transition pour les retournants, les ex-combattants et ex-combattantes ou les anciennes personnes détenues.
- Des activités culturelles, théâtrales et dans le domaine des arts doivent être pensées au sein des dispositifs de prévention.

30

Éviter l'écueil du « tout préventif » (et celui du « tout sécuritaire ») comme mode de gestion permanent du risque, à savoir que la logique préventive n'imprègne l'ensemble des programmes dans les différents secteurs d'activités (éducation, développement socioéconomique, santé et services sociaux, etc.). Il est essentiel, dans chacun de ces secteurs, de cibler ce qui relève de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents de tout le reste qui doit continuer de faire l'objet des ressources adéquates.

BIBLIOGRAPHIE

- Abatan, J. E., et Sangaré, B.** [Mars 2021]. *Katiba Macina et Boko Haram Inclure les femmes à quelles fins?* Institut d'Études de Sécurité-ISS, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-35-fr.pdf>.
- Alava, S., Frau-Meigs, D., Hassan, G.** [2018]. *Les jeunes et l'extrémisme violent dans les médias sociaux inventaire des recherches*, UNESCO.
- Aly, A., Taylor, E., et Karnovsky, S.** [2014]. Moral Disengagement and Building Resilience to Violent Extremism: An Education Intervention. *Studies in Conflict & Terrorism*, 37(4), 369-385. <https://doi.org/10.1080/1057610X.2014.879379>
- Ashour, O.** [2009]. *The De-Radicalization of Jihadists: Transforming Armed Islamist Movements*. Routledge Editions.
- Atangana, E.M.** [2017]. *Le Bassin du Lac Tchad face aux nouvelles formes de menace : La difficile dynamique de réponse régionale face à la montée en puissance du groupe terroriste islamiste Boko Haram*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Québec, Canada.
- Belporo, L. C.** [2021] *Building Peace through DDR Programs: Lessons from Reintegrating Boko Haram Ex-Recruits in Cameroon*. Washington, D.C.: RESOLVE Network, 2021. <https://doi.org/10.37805/pn2021.19.lpbj>.
- Bencherif, A.** [2020a]. From Resilience to Fragmentation: Al-Qaeda in the Islamic Maghreb and Jihadist Group Modularity, *Terrorism and Political Violence*, 32(1), 100-118.
- Bencherif, A.** [2020b]. La violence politique au Sahel : une hydre de l'insécurité en construction, *Diplomatie*, <https://www.aren24.news/2020/01/09/la-violence-politique-au-sahel-une-hydre-de-linsecurite-en-construction/>.
- Bencherif, A.** [2021]. Unpacking "glocal" jihad: from the birth to the "sahelisation" of Al-Qaeda in the Islamic Maghreb, *Critical Studies on Terrorism*, 14(3), 335-353.
- Berger, J.M.** [2016], *Promoting Disengagement from Violent Extremism*. The International Centre for Counterterrorism, The Hague 7 (5).
- Bonelli, L., et Carrié, F.** [2018]. *La fabrique de la radicalité - Une sociologie des jeunes djihadistes français*. Éditions Le Seuil.
- Boutellis, A., Aïssata, A., Mechoulan, D., et Zahar, M.J.** [2017]. *Investir dans la paix et la prévention de la violence dans le Sahel-Sahara : Deuxièmes Conversations régionales*, International Peace Institute, <http://www.jstor.com/stable/resrep17510>
- Boutellis, A., et Abilova, O.** [2016]. *L'extrémisme violent : Vers une stratégie de prévention dans l'espace francophone*, International Peace Institute, <https://www.jstor.org/stable/resrep25572>
- Breidlid, T.** [2021]. Countering or contributing to radicalisation and violent extremism in Kenya? A critical case study, *Critical Studies on Terrorism*, 1-22.
- Casey-Maslen, S., Solademi, O. A., et Kilonzo, J. M.** [2020], *Disarmament, demobilisation & reintegration and the disarming of armed groups during armed conflict*, African Human Rights Policy paper 1, <https://media.africaportal.org/documents/AHRPP1.pdf>.
- Centre de Prévention de la Radicalisation menant à la Violence-CPRMV** [2018]. *Retournants : Défis, enjeux et réponses pour le Canada et le Québec*, https://info-radical.org/wp-content/uploads/2019/02/RETOURNANTS_défis-enjeux-réponses.pdf.
- Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation-CIPDR** [Octobre 2019]. *Prévenir la radicalisation auprès des jeunes de 15-25 ans : guide à l'usage des équipes d'animation de la Ligue de l'Enseignement*, <https://www.cipdr.gouv.fr/wp-content/uploads/2021/01/Guide-ligue-Radicalisation-VF-1.pdf>.
- Clément, P.-A., Madriaza, P., et Morin, D.** [2021]. *Les intervenants et l'évaluation en prévention de l'extrémisme violent: Entre contraintes et opportunités*. Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents [Chaire UNESCO-PREV], Université de Sherbrooke.
- Crettiez, X.** [2011]. « High Risk Activism » : essai sur le processus de radicalisation violente », 2011

- Crettiez, X., et Sèze, R.** [2017], *Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents*, Rapport de recherche pour la Mission de recherche Droit et Justice.
- De Bruijne, K.** [2021]. Laws of Attraction Northern Benin and risk of violent extremist spillover. *CRU Report, Clingendael*, <https://www.clingendael.org/sites/default/files/2021-08/laws-of-attraction.pdf> ([clingendael.org](https://www.clingendael.org)).
- DechepyTellier, J.** [2018]. La prévention de la radicalisation en France et ailleurs en Europe. *Le Journal des psychologues*, 10(10), 40-44. <https://doi.org/10.3917/jdp.362.0040>
- Département fédéral des affaires étrangères Suisse, Centre International de Conférence Abdou Diouf** [6 novembre 2018], *Conversations régionales [CR] pour la prévention de l'extrémisme violent [PEV] au Sahel-Sahara*, Dakar, Sénégal, <https://www.cheds.gouv.sn/wp-content/uploads/2019/12/Synthèse-Table-ronde-PEV-Dakar-FDD-2018.pdf>
- Ducol, B., et Wood, A.** [2019]. Extremist Violence on French Soil in the Wake of the *Charlie Hebdo* Attacks and the New Lines of Public Action. In Martine C. Evans & Massil Benbouriche (Eds.), *Evidence-Based Work with Violent Extremists. International Implications of French Terrorist Attacks and Responses* (p. 125-156). New York, Lexington Books.
- Ducol, B.** [2019]. Prévenir la radicalisation violente ? Nouveaux habits d'une action publique à la française ? *Cahiers de la sécurité et de la justice*, [48] 8-19.
- Fonteh, A., Remadji, H., et Malik, S.** [Mars 2021]. *Sortir des groupes extrémistes violents dans le bassin du lac Tchad* - Institut d'Études de Sécurité, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-32-french.pdf>.
- Foucher, V.** [2021]. « Pourquoi on ne devrait plus parler de « Boko Haram », *Afrique XXI*, 9 septembre 2021, <https://afriquexxi.info/article4847.html> ler de « Boko Haram » [afriquexxi.info].
- Gardeazabal, J.** [2020], *Terrorism and Poverty*, Oxford Bibliographies, <https://www.oxfordbibliographies.com/view/document/obo-9780199743292/obo-9780199743292-0296.xml>.
- Grossman, M., Hadfield, K., Jefferies, P., Gerrand, V., et Ungar, M.** [2020]. Youth Resilience to Violent Extremism: Development and Validation of the BRAVE Measure. *Terrorism and Political Violence*, 0(0), 1-21. <https://doi.org/10.1080/09546553.2019.1705283>.
- International Crisis Group** [2017]. Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection, Rapport Afrique n.245, 27 février 2017.
- International Crisis Group** [2018]. Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique, *Rapport Afrique* n.261, 12 juin 2018.
- International Crisis Group** [2020]. Sidelining the Islamic State in Niger's Tillabery, *Africa Report* n.289, 3 juin 2020.
- ISS Dakar** [Août 2016]. *Jeunes « djihadistes » au Mali Guidés par la foi ou par les circonstances ?*, <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/policybrief89-fr-v3.pdf>.
- Köhler, D.** [2020]. Stand-alone de-radicalisation programme evaluation tool for stakeholders, DARE: Dialogue about Radicalisation and Equality, http://www.dare-h2020.org/uploads/1/2/1/7/12176018/dare-de-radicalisation_evaluation_tool.pdf.
- Khosrokhavar, F.** [2014]. *Radicalisation*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- Koehler, D.** [2016]. *Understanding Deradicalization: Methods, Tools and Programs for Countering Violent Extremism*, Taylor & Francis Editions.
- Kundnani, A.** [2012]. Radicalisation: the journey of a concept. *Race & Class*, 54(2), 3-25. <https://doi.org/10.1177/0306396812454984>.
- Le Roux, P.** [14 janvier 2020]. Répondre à l'essor de l'extrémisme violent au Sahel, *bulletin de la sécurité africaine*, 36, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, <https://africacenter.org/fr/publication/repondre-a-lessor-de-lextremisme-violent-au-sahel/>
- Madriaza, P., Ponsot, A. et Stock-Rabbat, L.** [2017]. La prévention de la radicalisation à l'international: Pratiques et approches. *Les Cahiers Dynamiques*, 2(2), 34-41. <https://doi.org/10.3917/lcd.072.0034>.
- Madriaza, P., Morin, D., Hassan, G., Venkatesh, V., Plaude, M., Deli, C., Girard, M., Durocher, L., Grijalva-Lavallée, R., et Poulin, K.** [à paraître en 2022]. *Que savons-nous de l'évaluation de programmes de prévention de l'extrémisme violent : une revue systématique méthodologique des évaluations des programmes de prévention de l'extrémisme violent*. [titre provisoire]. Montréal: Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents [Chaire UNESCO-PREV].

- Marchal, R., et Ould Ahmed Salem, Z.** [2018]. La « radicalisation » aide-t-elle à mieux penser ?, *Politique africaine*, 1(1), 5-20. <https://doi.org/10.3917/polaf.149.0005>
- Mégie, A.** [2015], *Les dispositifs de lutte et de prévention contre la radicalisation violente en Europe*, Rapport de synthèse, Université de Rouen.
- Mieu, B., et Niakaté, H.** [2016]. Attentat de Grand-Bassam : sept questions pour comprendre, *Jeune Afrique*, 26 mars 2016, <https://www.jeuneafrique.com/mag/311986/politique/attentat-de-grand-bassam-sept-questions-comprendre/uestions-pour-comprendre> – Jeune Afrique.
- Morin, D., et Madriaza, P.** [2021]. L'extrémisme violent et la radicalisation : la contribution des sciences sociales dans Morin, D., Aoun, S. et Al-Baba Douaihy, S. [2021]. *Le nouvel âge des extrêmes ? Les démocraties occidentales, la radicalisation et l'extrémisme violents*, PUM.
- Neumann, P.** [17-18 January 2008]. Perspectives on Radicalisation and Political Violence: papers from the first International Conference on Radicalisation and Political Violence, London, International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence.
- Neumann, P.** [2010]. *Prisons and terrorism. Radicalisation and de-radicalisation in 15 countries*. London: The International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence.
- OECD** [2021], *Applying Evaluation Criteria Thoughtfully*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/543e84ed-en>.
- Ragazzi, F.** [2018]. Chapitre 1 - Politiques de lutte contre la radicalisation dans le secteur éducatif. Dans : F. Ragazzi, *Élèves ou suspects : Les enjeux des politiques de lutte contre la radicalisation dans le secteur éducatif des États membres du Conseil de l'Europe* [p. 25-45]. Strasbourg, France: Conseil de l'Europe.
- Raineri, L., Cissé, W.A., Kalpakian, J., Lounnas, D., et Strazzari, F.** [2021]. *Preventing violent extremism, North Africa and the Sahel*, PREVEX 6.1, Rapport. <https://www.prevex-balkan-mena.eu/wp-content/uploads/2020/12/PREVEX-D6.1Policy-Brief-Maghreb-and-Sahel-FINAL.pdf?fbclid=IwAR1detyr7NskhgKoQoBa3Dj0dN-8UyD8rXk5shOGknQmhOnshLMtyFUHiuw>.
- Rambourg, C., et Brie, G.** [2015]. *Radicalisation. Analyses scientifiques versus usages politiques*. Rapport Énap.
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation** [2018]. *Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent: approches et méthodes*. https://ec.europa.eu/homeaffairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-bestpractices/docs/creating_counter_violent_extremism_infrastructures_en.pdf.
- RAN Young Platform** [2020]. *Ex post paper RAN Young kick-off meeting Young people's views on the work of first-line practitioners and policies*, https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-yf-and-c/docs/ran_young_kick_off_meeting_madrid_28-29_03_2017_en.pdf.
- Samuel, M.** [2021]. L'expansion déterminée de l'État islamique dans le bassin du lac Tchad, *ISS*, 3 août 2021, <https://issafrica.org/fr/iss-today/l'expansion-determinee-de-letat-islamique-dans-le-bassin-du-lac-tchad> bassin du lac Tchad - ISS Africa.
- Silva, D. M. D.** [2018]. 'Radicalisation: the journey of a concept', revisited. *Race & Class*, 59(4), 34-53. <https://doi.org/10.1177/0306396817750778>.
- Sedgwick, M.** [2010]. The concept of radicalization as a source of confusion. *Terrorism and Political Violence*, 22(4), 479-494.
- Ola, T. P.** [2020]. Understanding the Roles of Women in Boko Haram's Terrorism, *Journal of International Women's Studies*, 21,1, 2-12.
- UNESCO** [2017]. *L'UNESCO en action: la prévention de l'extrémisme violent dans le monde* - UNESCO Bibliothèque Numérique. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000259485_fre
- Ungar, M.** [2021]. *Multisystemic Resilience: Adaptation and Transformation in Contexts of Change*. Oxford University Press.
- Union africaine** [2 septembre 2014]. *Rapport de la présidente de la Commission sur le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique*, Conseil de paix et de sécurité 455^e réunion, Kenya.
- Washington Post** [2014]. *Foreign fighters flow to Syria*, https://www.washingtonpost.com/world/foreign-fighters-flow-to-syria/2014/10/11/3d2549fa-5195-11e4-8c24-487e92bc997b_graphic.html
- Zelin, A.** [2020]. *Your Sons Are at Your Service: Tunisia's Missionaries of Jihad (Columbia Studies in Terrorism and Irregular Warfare)*, Columbia University Press.

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE PRÉLIMINAIRE AYANT SERVI DE BASE AUX ÉTUDES-PAYS ET ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

Ce questionnaire a fait l'objet d'une discussion avec les membres de l'équipe de recherche. Les centres de recherches partenaires l'ont mobilisé comme grille d'entretien, en l'adaptant, en fonction des réalités particulières auxquelles ils ont été confrontés.

1. Pourriez-vous décrire brièvement les phénomènes de l'extrémisme violent et le contexte local, national et régional dans lequel ceux-ci se manifestent ?
2. Quelles sont, selon vous, les priorités en termes de prévention ?
3. Existe-t-il des stratégies nationales de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents ?
4. Des programmes de prévention existent-ils et à quels niveaux sont-ils développés ?
5. Quels sont les programmes de prévention de niveau primaire ?
6. Quels sont les programmes de prévention de niveau secondaire ?
7. Quels sont les programmes de prévention de niveau tertiaire ?
8. Existe-t-il d'autres programmes, non inclus dans les trois niveaux de prévention ?
9. Existe-t-il des stratégies nationales ou des programmes de prévention qui s'articulent autour des principes de l'État de droit et de la bonne gouvernance ?
10. Existe-t-il des programmes de prévention qui touchent spécifiquement le numérique ?
11. Quels sont les principaux acteurs impliqués dans ces programmes et quelles sont leurs responsabilités ?
12. Quelles sont les sources de financement de ces programmes ?
13. Est-ce que les bailleurs de fonds ont un rôle à jouer dans la mise en œuvre de vos programmes : par exemple, imposer un certain contenu, etc.
14. Y a-t-il une implication de la police et des services de renseignement dans les programmes de prévention ? Si oui, de quelle nature ?
15. Vous ou votre organisation rencontrez-vous des enjeux de sécurité personnelle ou organisationnelle en lien avec vos activités en prévention ?
16. Les organisations de la société civile collaborent-elles à ces programmes ? Si oui, lesquelles et de quelle façon ? Quels sont les défis rencontrés par ces organisations ?

17. Quels sont la place et le rôle spécifiques des jeunes et des femmes dans ces programmes ?
18. Ces stratégies nationales ou programmes de prévention comportent-ils une dimension régionale ? Si oui, laquelle ?
19. Existe-t-il certaines formes de coordination entre les acteurs et les initiatives en matière de prévention aux différents niveaux local, national et régional ? Si oui, quels sont les principaux mécanismes ? Sont-ils efficaces ? Comment pourraient-ils être améliorés ?
20. Ces programmes ont-ils fait l'objet d'une évaluation ?
21. Quels sont les facteurs et indicateurs de succès ou d'échec de ces programmes ?
22. Quels sont les méthodes et les outils d'évaluation que vous utilisez ?
23. Quelles sont les leçons apprises en termes de mise en place de programmes de prévention de la radicalisation menant à la violence ?
24. Quelles sont les pratiques prometteuses et les lacunes en termes de mise en place de programmes de prévention de la radicalisation menant à la violence ?
25. Qu'est-ce qui pourrait améliorer l'efficacité des programmes de prévention ?
26. Quelles recommandations pourraient être considérées, en tenant compte à la fois du point de vue des praticiens et des chercheurs ?



ANNEXE 2

La Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents (UNESCO-PREV) a présenté le 7 mars 2022 à la Commission politique de l'Organisation internationale de la Francophonie les recommandations de la présente étude. Les délégations du Maroc et de la Belgique avaient certaines remarques au sujet de l'étude. Nous les annexons à ce rapport.

INTERVENTION DE LA BELGIQUE

[237^e session de la commission politique]

Point 6 : Présentation de l'Etude internationale sur les dispositifs de prévention et de radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone, réalisée par FrancoPrev

La Belgique salue la présente étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents : je tiens à remercier les auteurs pour ce travail impressionnant et pour leur présentation introductive limpide.

Nous nous félicitons d'une approche académique qui identifie les principales leçons apprises et les bonnes pratiques tout en listant une série de 30 recommandations et de pistes d'action sur base des divers programmes de PREV au sein de l'espace Francophone, dont celui de la Belgique (l'un des pays pris en considération parmi les sept études de cas).

Si nous saluons un tableau fidèle et intéressant, je me dois aussi de relayer une observation de fond de la part de notre Direction compétente au sein du SPF Affaires étrangères : en effet, à la p. 43 de l'étude, le libellé peut donner erronément l'impression que la Belgique s'attèle à la prévention de la radicalisation principalement par l'angle sécuritaire.

Dans ce contexte, mes autorités souhaitent rappeler qu'en matière de lutte contre le terrorisme, la Belgique adopte une approche holistique, intégrant les dimensions « prévention », « répression » et « réintégration ». En matière de lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation, nous adoptons une approche basée sur la prévention, l'inclusion sociale et la réintégration sociale. Mais nous sommes aussi pleinement conscients que malheureusement, il n'existe pas de solution « clé en main » pour faire face au phénomène de radicalisation : les réponses sont souvent spécifiques à une situation donnée. Dans ce contexte, il serait appréciable d'annexer les rapports des études de cas tout comme les commentaires nationaux à la présente étude transversale.

Finalement, j'abonde dans le sens des observations des collègues, saluant le travail du réseau FrancoPrev et appelant à renforcer les synergies avec l'OIF.

INTERVENTION DU MAROC

[237^e session de la commission politique]

Ma délégation se félicite de l'élaboration de l'étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone par la chaire UNESCO et en collaboration avec l'OIF. C'est un projet qui permet de dresser un tableau général et fidèle sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans l'espace francophone, il reste, cependant, général par rapport aux échanges conduits avec les responsables marocains (08 entretiens semi-directifs) qui ne sont pas suffisants pour rendre compte du dispositif et des efforts marocains existants.

Sur le fond ma délégation souhaite porter les observations suivantes :

- **Page 16, dernier paragraphe :** Dans l'exercice de revue de la littérature existante, le processus de sélection des organismes dont les publications et les sites internet ont été étudiés, ne prennent pas en compte des organismes actifs au Maroc dont l'Observatoire Marocain de l'Extrémisme Violent (OMEV). Cette absence est de nature à amputer le rapport d'un apport scientifique pertinent.
- **Page 24, premier paragraphe :** le rapport cite le rôle du Fonds Mondial pour l'Engagement de la Communauté et la Résilience (GCERF) sans préciser qu'il s'agit d'une Institution inspirée du The Global Contreterrorisme Forum GCTF (dont le Maroc est co-président depuis sept ans et qui s'inspire des productions dudit Forum).
- **Page 25, deuxième paragraphe :** le rapport cite le GCTF comme un Forum mis sur pied sous l'égide de l'ONU. Cette affirmation est erronée dans la mesure où le GCTF a été mis en place en 2011 suite à l'adoption d'une Déclaration politique par les 29 Etats plus l'UE. Si la centralité du rôle de l'ONU est reconnue par cette déclaration

politique et qu'un des principales missions du GCTF est le soutien aux efforts et à la stratégie onusienne de lutte le terrorisme et P/CVE, le The Global GCTF est un Forum apolitique dont le but est d'être un incubateur d'idées et élabore des bonnes pratiques dans ses domaines de compétences.

- **Page 30, premier paragraphe :** contrairement à ce qui est affirmé, si l'UE mène bien des projets [P/CVE] avec les autorités nationales marocaines, elle ne mène pas de politiques P/CVE au Maroc.
- **Page 43, troisième paragraphe :** au Maroc l'appréhension de la prévention de la radicalisation ne souffre pas d'un manque de clarté au sens mis en avant par les rédacteurs du rapport. En effet, chaque contexte national et sociétal est marqué par des causes et des vecteurs de radicalisation qui lui sont propres.

Ainsi, les approches mises en place le sont dans une logique de terrain adaptée à la réalité constatée. L'accent mis par le Maroc sur les politiques de développement et d'insertion économiques répond à cet impératif pragmatique.

Enfin, ma délégation propose que pour une appréciation plus complète de la méthodologie utilisée pour l'élaboration de ce rapport, cela nécessiterait l'examen des rapports pays qui pourraient être annexés à ce document afin que le lecteur ait accès aux données complètes.

Je vous remercie pour votre attention.